



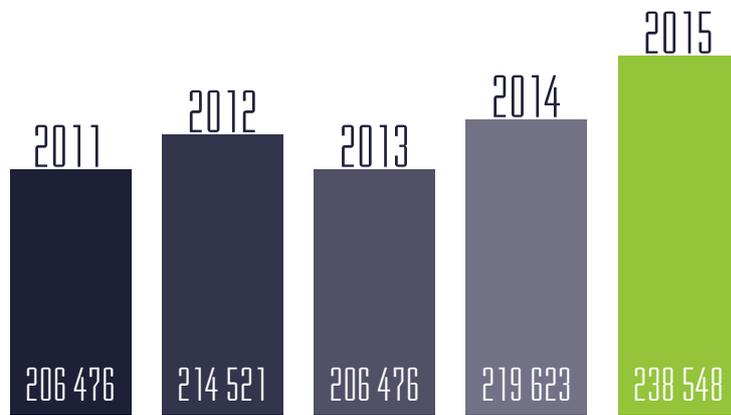
SIPEF

THE CONNECTION TO THE WORLD OF SUSTAINABLE TROPICAL AGRICULTURE

Rapport annuel 2015

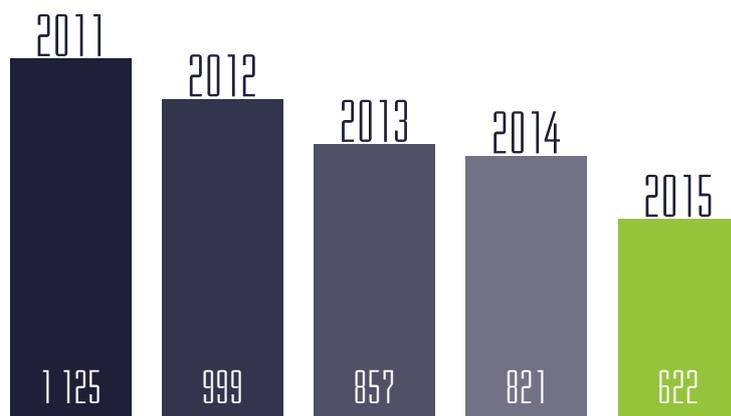
1

Production propre totale
de huile de palme des
entreprises consolidées
(en tonnes)



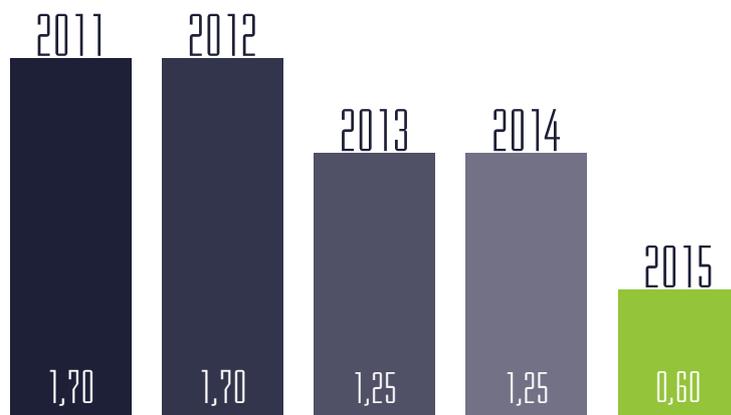
2

Prix du marché moyen de
huile de palme
(USD/tonne)



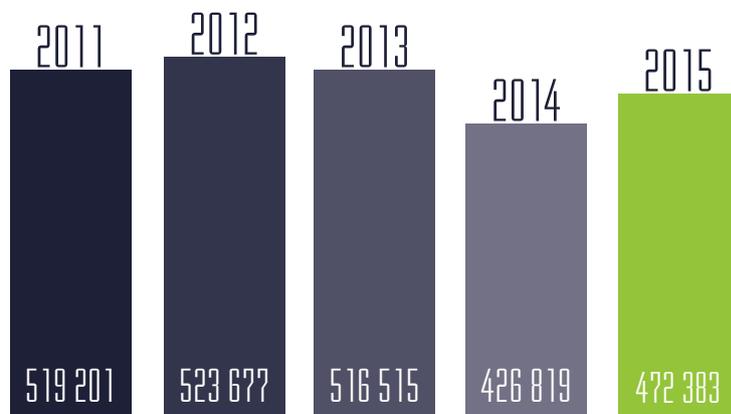
3

Dividende brut (en EUR)



4

Capitalisation boursière
au 31/12 (en KEUR)



Chiffres-clés

Activités		2015	2014R	2013R	2012	2011
Production propre totale des entreprises consolidées (en tonnes)	huile de palme	238 548	219 623	206 476	214 521	206 476
	caoutchouc	9 622	9 675	9 773	9 757	8 464
	thé	2 726	2 816	2 850	2 869	2 626
	bananes	24 286	23 595	22 325	23 916	19 297
Prix du marché moyen (USD/tonne)	huile de palme	622	821	857	999	1 125
	caoutchouc	1 559	1 958	2 795	3 377	4 823
	thé *	2 742	2 045	2 399	2 881	2 724
	bananes	903	1 043	1 022	1 100	1 125
Cours de bourse (en EUR)						
Maximum		53,90	64,00	65,30	71,89	75,78
Minimum		40,01	45,10	49,52	54,51	49,01
Clôture 31/12		52,77	47,68	57,70	58,50	58,00
Capitalisation boursière au 31/12 (en KEUR)		472 383	426 819	516 515	523 677	519 201
Résultats (en KUSD)						
Chiffre d'affaires		225 935	285 899	286 057		
Bénéfice brut		44 195	78 903	79 014		
Résultat opérationnel		21 992	60 819	53 888		
Part du groupe dans le résultat		19 226	48 967	46 625		
Flux de trésorerie des activités opérationnelles après impôts		31 357	73 737	54 978		
Flux de trésorerie disponible		- 9 948	27 264	- 25 439		
Bilan (en KUSD)						
Immobilisations opérationnelles (1)		357 313	343 199	322 126		
Capitaux propres du groupe		413 862	410 946	378 805		
Actifs (+)/passifs (-) financiers nets		- 50 521	- 24 617	- 35 077		
Investissements en immobilisations incorporelles et opérationnelles (1)		49 002	58 380	88 203		
Données par action (en USD)						
Nombre d'actions émises		8 951 740	8 951 740	8 951 740		
Nombre d'actions propres		100 000	62 000	62 000		
Capitaux propres		46,75	46,23	42,61		
Résultat de base par action		2,16	5,51	5,24		
Flux de trésorerie des activités opérationnelles après impôts (2)		3,53	8,29	6,18		
Flux de trésorerie disponible (2)		-1,12	3,07	-2,86		

(1) Immobilisations opérationnelles = actifs biologiques, immobilisations corporelles et immeubles de placement

(2) Dénominateur 2015 = la moyenne pondérée des actions émises (8 880 661 actions).

R Les chiffres comparatifs de 2014 et 2013 ont été retraités à cause des amendements à IAS 16 et IAS 41 : Immobilisations corporelles et actifs biologiques - plantes productrices.

* Le marché de Mombasa

Exercice 2015



Rapports du conseil d'administration et du commissaire
présentés à la 97ième assemblée générale ordinaire du 8 juin 2016



Calendrier financier

L'information périodique et occasionnelle se rapportant à la société et au groupe sera communiquée avant les heures d'ouverture du marché, de la manière suivante :

- le rapport intermédiaire sur les 3 premiers mois, le 21 avril 2016 ;
- les résultats du premier semestre, le 18 août 2016 ;
- le rapport intermédiaire sur les 9 premiers mois le 20 octobre 2016 ;
- les résultats de l'exercice, en février 2017, accompagnés de commentaires sur les activités du groupe ;
- chaque événement important, pouvant avoir une influence sur le résultat de la société et du groupe, fera l'objet d'un communiqué de presse séparé conformément aux dispositions légales en vigueur.

La prochaine assemblée générale ordinaire se tiendra le 14 juin 2017 à 15 heures à Kasteel Calesberg, Calesbergdreef 5, 2900 Schoten.

Adresses utiles

Responsables de la communication financière:

François Van Hoydonck,
administrateur délégué

Johan Nelis,
CFO
finance@sipef.com

Siège social et bureaux:

Kasteel Calesberg
Calesbergdreef 5
B-2900 Schoten

Tel. +32 3 641 97 00
Fax +32 3 646 57 05
info@sipef.com
www.sipef.com

RPR Antwerpen
TVA BE 0404 491 285

Table des matières

3	Calendrier financier
3	Adresses utiles
4	Les faits marquants du groupe <i>SIPEF</i> en 2015
5	Historique
5	Activités principales
6	Stratégie de l'entreprise
7	Administration, contrôle et gestion journalière
8	Activités
11	Organigramme
12	Message du président
18	Conseil d'administration
20	Rapport du conseil d'administration
42	Rapport de gestion par produit
46	Rapport de gestion par pays
80	Productions du groupe
81	Hectares plantés
82	Profil d'âge
84	Engagé durablement à adopter des pratiques responsables
88	États financiers

Les faits marquants

du groupe SIPEF en 2015

Mars 2015

La certification RSPO est obtenue pour les plantations et l'usine de *PT Umbul Mas Wisesa/PT Toton Usaha Mandiri (PT UMW/PT TUM)* au Nord-Sumatra.

Mai 2015

Un programme d'expansion est démarré visant à étendre nos activités bananières en Côte d'Ivoire de 350 hectares sur les cinq prochaines années.

Juillet 2015

Distribution d'un dividende brut de EUR 1,25 par action. Début de la construction d'une installation de compostage organique (usine d'huile de palme de *PT Eastern Sumatra Indonesia*) et d'une installation de biogaz (usine d'huile de palme de *PT Tolan Tiga Indonesia*).

Décembre 2015

Publication sur notre site web du premier « Rapport de Durabilité » de SIPEF.

Janvier - décembre 2015

1 735 hectares supplémentaires compensés et 2 357 hectares de nouvelles plantations ou préparés au planting, dans la zone d'expansion Musi Rawas en Indonésie.

Augmentation de 8,4% de la production d'huile de palme après un excellent quatrième trimestre (+11,3%).

Baisse des prix sur les marchés mondiaux de l'huile de palme et du caoutchouc.

La dévaluation des monnaies locales (IDR, PGK et EUR) a soutenu nos efforts continus pour contrôler les coûts de production.

La baisse des prix de vente s'est traduite par une diminution de 64,5% du bénéfice avant impôts.

L'application anticipée de la nouvelle norme pour les actifs biologiques (IAS 41) annule, via les fonds propres, les revalorisations effectuées dans le passé.

Le résultat net, part du groupe, s'élevait à KUSD 19 226, soit une baisse de 60,7% par rapport à 2014.

En raison de la poursuite du programme d'investissements, le flux de trésorerie net s'est établi à KUSD -11 991.

Proposition de distribution d'un dividende brut de EUR 0,60 par action, en ligne avec le ratio de distribution des années précédentes.

Historique

La Société Internationale de Plantations et de Finance a été constituée en 1919 avec pour but principal la promotion et la gérance de sociétés de plantations dans des régions tropicales et subtropicales. À cette époque, la société disposait de deux « agences de gestion », une à Kuala Lumpur en Malaisie et l'autre à Médan en Indonésie.

La société s'est développée progressivement en un groupe agro-industriel diversifié disposant d'unités de production et d'exportation en Asie, en Océanie, en Afrique et en Amérique du Sud et gérant d'importantes plantations de cultures traditionnelles que sont le caoutchouc, l'huile de palme et le thé.

À partir de 1970 de nouvelles activités comme les bananes, les ananas, les plantes ornementales, les goyaves et le poivre furent introduites. Le groupe acquit également des intérêts dans le secteur immobilier en Belgique et aux États-Unis, mais cette activité a, depuis, été arrêtée.

Les activités traditionnelles relatives aux matières premières et à leurs exportations ont naturellement amené à développer le secteur de l'assurance. Cette activité a été étendue à une vaste gamme de services.

Durant la dernière décennie *SIPEF* s'est complètement recentrée sur l'agro-industrie de l'huile de palme, du caoutchouc et du thé (en Indonésie et en Papouasie-Nouvelle-Guinée) et des bananes (en Côte d'Ivoire). Le groupe commercialise lui-même ses productions sur les marchés mondiaux. *SIPEF* s'occupe également de gestion et d'études de marchés pour compte de tiers.

À la fin de 2015 les plantations ont une superficie de 70 359 hectares plantés.

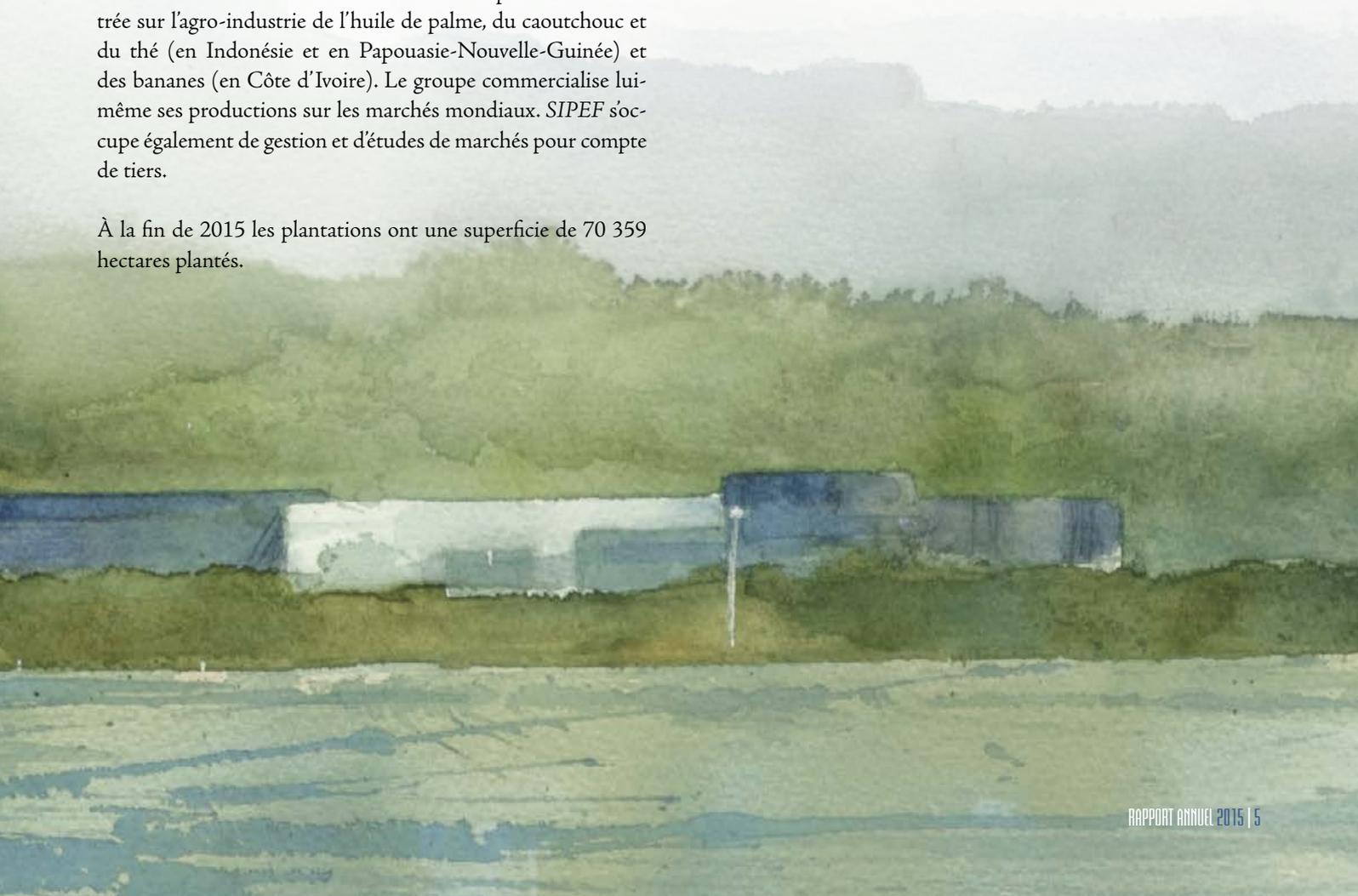
Activités principales

SIPEF est une société agro-industrielle cotée sur Euronext Bruxelles.

La société détient essentiellement des participations majoritaires dans des entreprises tropicales qu'elle gère et exploite.

Le groupe est diversifié géographiquement et produit plusieurs matières premières de base, principalement de l'huile de palme.

Les investissements sont généralement à long terme dans des pays en développement.



Stratégie de l'entreprise

Gestion

SIPEF joue un rôle décisionnel dans la gestion des sociétés dans lesquelles elle détient une majorité ou qu'elle contrôle avec d'autres partenaires. Ce rôle inclut une participation active aux conseils d'administration des filiales ainsi que la supervision du management et de l'exploitation de celles-ci. *SIPEF* s'efforce de transmettre aux directions locales son expertise agronomique et technique.

Clientèle

Toutes les actions sont mises en œuvres afin de satisfaire les besoins de ses clients et d'assurer que des marchandises et des services de qualité leur sont fournis en temps voulu.

Employés

Afin d'optimiser la gestion des plantations, des efforts particuliers sont déployés pour former ses collaborateurs locaux en matière d'agronomie et de gestion.

Les politiques agricole, technique, environnementale et générale du groupe sont consignées avec des directives pratiques, mises en œuvre par des stages de formation. Une attention particulière est portée à ce que l'ensemble des employés travaille dans un environnement sain et sécurisé.

Environnement

Le groupe reconnaît que, outre ses obligations statutaires et commerciales, il a une responsabilité envers les communautés et envers l'environnement dans lequel il opère.

Le groupe veille à préserver l'environnement par l'application de pratiques agricoles saines et conformes aux principes et critères du « Roundtable on Sustainable Palm Oil » (RSPO). Celles-ci incluent un large éventail de responsabilités sociales et environnementales telles que la transparence, la conformité légale, les bonnes pratiques agronomiques, le développement responsable des superficies et la recherche continue de perfection.

Un chapitre séparé du rapport annuel est consacré à l'agriculture durable et au soin accordé à son application.



Administration, contrôle et gestion journalière

Conseil d'administration

Baron BRACHT	président
François VAN HOYDONCK	administrateur délégué
Baron BERTRAND	administrateur
Priscilla BRACHT	administrateur
Jacques DELEN	administrateur
Antoine FRILING	administrateur
Regnier HAEGELSTEEN	administrateur
Sophie LAMMERANT-VELGE	administrateur
Richard ROBINOW (jusqu'au 10/06/2015)	administrateur
Bryan DYER (à partir de 10/06/2015)	administrateur

Commissaire

DELOITTE	commissaire aux comptes
Réviseurs d'entreprises SC s.f.d. SCRL	
représentés par	
Dirk CLEYMANS	

Comité exécutif

François VAN HOYDONCK	administrateur délégué
Charles DE WULF	directeur estates department
Thomas HILDENBRAND	directeur marketing bananes et horticulture
Robbert KESSELS	chief commercial officer
Johan NELIS	chief financial officer

Consultant

Matthew T. ADAMS (jusqu'en août 2016)	independent visiting agent
---------------------------------------	----------------------------

Légende

-  Huile de palme
-  Caoutchouc
-  Bananes
-  Thé
-  Horticulture
-  Assurances



Province of North Sumatra

- 1 Timbang Deli
- 2 Bandar Sumatra
- 3 Kerasaan
- 4 Eastern Sumatra
- 5 Citra Sawit Mandiri
- 6 Toton Usaha Mandiri
- 7 Umbul Mas Wisesa
- 8 Tolan Tiga

Province of Bengkulu

- 1 Agro Muko
- 2 Mukomuko Agro Sejahtera

Province of South Sumatra

- 1 Melania
- 2 Agro Rawas Ulu
- 3 Agro Muara Rupit
- 4 Agro Kati Lama

West Java

- 1 Cibuni





Région de l'Agnéby

1 Plantations J.Eglin - Agboville

Région du Bas-Sassandra

1 SIPEF-CI

Côte d'Ivoire

Région des Lagunes

1 Plantations J.Eglin - Azaguié
2 Plantations J.Eglin - Motobé

West New Britain Province

1 Hargy Oil Palms

Papouasie-Nouvelle-Guinée

Central Province

1 Galley Reach Holdings



ASSURANCES

pourcentage de contrôle | pourcentage d'intérêts

50%	50%
-----	-----

ASCO NV

50%	50%
-----	-----

BDM NV

AFRIQUE

pourcentage de contrôle | pourcentage d'intérêts

100%	100%
------	------

PLANTATIONS J. EGLIN SA

32%	32%
-----	-----

SIPEF-CI SA

INDONÉSIE

pourcentage de contrôle | pourcentage d'intérêts

95%	95%
-----	-----

PT TOLAN TIGA INDONESIA

95%	90%
-----	-----

PT EASTERN SUMATRA INDONESIA

57%	54%
-----	-----

PT KERASAAN INDONESIA

95%	90%
-----	-----

PT BANDAR SUMATRA INDONESIA

38%	36%
-----	-----

PT TIMBANG DELI INDONESIA

95%	90%
-----	-----

PT MELANIA INDONESIA

95%	95%
-----	-----

PT UMBUL MAS WISESA

95%	95%
-----	-----

PT TOTON USAHA MANDIRI

95%	95%
-----	-----

PT CITRA SAWIT MANDIRI

47%	45%
-----	-----

PT AGRO MUKO

95%	86%
-----	-----

PT MUKOMUKO AGRO SEJAHTERA

95%	95%
-----	-----

PT AGRO KATILAMA

95%	95%
-----	-----

PT AGRO RAWAS ULU

95%	95%
-----	-----

PT AGRO MUARA RUPIT

EUROPE

pourcentage de contrôle | pourcentage d'intérêts

99,66%	99,66%
--------	--------

JABELMALUX SA

OcéAN PACIFIQUE

pourcentage de contrôle | pourcentage d'intérêts

100%	100%
------	------

HARGY OIL PALMS LTD

100%	100%
------	------

GALLEY REACH HOLDINGS LTD

SINGAPORE

pourcentage de contrôle | pourcentage d'intérêts

38%	38%
-----	-----

VERDANT BIOSCIENCE PTE LTD

Message du président



Baron Bracht
président

Mesdames et Messieurs,

C'est avec plaisir que je vous présente notre rapport annuel, les comptes consolidés du groupe et ceux de la société anonyme. Ceux-ci seront soumis à la 97^{ième} assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 8 juin 2016.

L'année 2015 a été marquée par une baisse des productions d'huile de palme au premier semestre, consécutive à la sécheresse de 2014, suivie par une période de redressement général, si bien qu'en fin d'année, les volumes de production de l'année précédente ont été dépassés dans la plupart des plantations. À l'exception du caoutchouc dans le Sud-Sumatra et du thé à Java, l'impact des effets climatiques tant redoutés d'El Niño sur les volumes de production est resté plutôt minime, mais ici aussi, un effet différé limité est encore possible au premier semestre de 2016. Les récoltes de bananes ont suivi le schéma habituel de productions inférieures au premier semestre et d'une hausse des volumes par la suite, pour clôturer l'année, ici également, par une augmentation en volume.

Après une année électorale 2014 quelque peu mouvementée, le nouveau président indonésien, Joko Widodo, a pu former son gouvernement et commencer sa politique. Celle-ci visait à combler les inégalités entre pauvres et riches, réduire la dépendance en matière de richesses naturelles, diversifier les exportations, investir dans les infrastructures et la production, ainsi que dans la recherche et le développement. Par manque de soutien des chambres législatives, des annonces souvent contradictoires sont parues dans la presse, ce qui a mis en péril la sécurité juridique. Une certaine incertitude subsiste en particulier en ce qui concerne la réglementation relative à l'actionnariat des investissements étrangers, ce qui découragera de nouveaux investisseurs de lancer des projets à long terme dans ce pays. Le cours de la monnaie locale a aussi poursuivi sa chute, ce qui a soutenu nos prix de revient libellés en USD.

Avec le retard pris dans le lancement du premier projet de gaz naturel liquide et la baisse des cours des matières premières, le gouvernement de Papouasie-Nouvelle-Guinée est resté sous pression budgétaire. Le plan à long terme déjà mis en œuvre pour l'amélioration des infrastructures, de la scolarisation et des soins médicaux pour la population n'a pas été suffisamment soutenu par les revenus provenant des royalties sur les réserves de gaz. La monnaie locale a également continué à s'affaiblir par rapport au dollar et les mesures de protection de la monnaie qui avaient été décidées n'ont pas eu l'effet escompté. Le ministre de l'agriculture n'a pas pu mettre à exécution ses plans de réforme déraisonnables pour le secteur agricole.

En Côte d'Ivoire, le climat politique et social est resté très stable. Après les troubles publics de 2011, le pays s'est développé rapidement et a retrouvé une place de premier plan sur le continent africain. Les élections présidentielles d'octobre 2015 se sont déroulées correctement et ont confirmé la victoire de l'actuel président, Alassane Ouattara, élu pour un nouveau mandat de cinq ans.

Les attentes à long terme pour l'huile de palme sont restées intactes et cette huile se taille une place de plus en plus en vue parmi l'ensemble des huiles végétales, tant pour l'alimentation que dans le secteur des biocarburants. Aujourd'hui, déjà plus de 30% des volumes mondiaux sont liés à l'huile de palme. Néanmoins, la volatilité des prix à court terme est influencée avant tout par l'offre commune avec les volumes d'huile de soja et de colza et par la demande de biocarburants, liée aux prix du pétrole brut. Suite à la chute inattendue de ces prix pétroliers, depuis octobre 2014, la production volontaire de biodiesel est entièrement à l'arrêt et le prix de l'huile de palme est, depuis lors, quasi entièrement déterminé par l'équilibre entre l'offre et la demande pour les applications dans le secteur de l'alimentation et des cosmétiques.





Message du président

L'annonce de l'incorporation obligatoire de biodiesel en Indonésie a soutenu le marché, mais les grandes quantités de fèves de soja récoltées en Amérique du Sud et du Nord et la diminution de la demande en provenance de Chine ont fait chuter les niveaux de prix sous les USD 500 par tonne au second semestre, une situation que nous n'avions plus connue depuis 2008. L'impact direct sur nos résultats consolidés était dès lors significatif. En outre, notre rentabilité a encore été affectée par la mise en œuvre d'une taxe forfaitaire supplémentaire à l'exportation sur l'huile de palme indonésienne de USD 50 par tonne, appliquée depuis la mi-juillet 2015.

Une baisse de l'offre d'huile de palme en provenance d'Extrême-Orient, les conséquences de la récente période de sécheresse due à El Niño, l'incorporation obligatoire de biodiesel en Indonésie et une mise en culture de fèves de soja plus réduite que prévu en Amérique du Sud soutiennent les prix actuels de marché, lesquels sont à nouveau repassés au-dessus des USD 600 par tonne, mais les développements attendus pour la suite de 2016 ne sont pas de nature à nous faire espérer à nouveau des prix sensiblement plus élevés.

Nous avons enregistré une augmentation des volumes produits d'huile de palme de 8,4% par rapport à 2014, à la suite de nos efforts visant à rajeunir et étendre les surfaces de palmiers à huile, tant en Papouasie-Nouvelle-Guinée qu'en Indonésie. L'extension dans le cadre des projets *PT Umbul Mas Wisesa (PT UMW)* / *PT Toton Usaha Mandiri (PT TUM)* au Nord-Sumatra est entièrement terminée et la maturité croissante des palmiers forme la principale contribution à la croissance du groupe. La nouvelle usine d'extraction d'huile de palme transforme tous les fruits de façon durable et la certification RSPO a été obtenue en mars 2015.

Les extensions chez *Hargy Oil Palms* en Papouasie-Nouvelle-Guinée se sont poursuivies sans interruption, mais étant donné que le cash-flow généré est resté inférieur aux prévisions, l'expansion supplémentaire prévue de 1 000 hectares a été ramenée, déjà en cours d'année, à 593 hectares, ce qui donne actuellement un total de 13 558 hectares plantés, dont 23,8% ne sont pas encore matures. Nous avons dès lors décidé, dans le même contexte, de ne pas mettre de surfaces supplémentaires en plantation en 2016. La nouvelle usine d'extraction d'huile de palme est entièrement opérationnelle et pourra traiter les volumes croissants de fruits dans les années à venir. Depuis quelques années, la saison des pluies surabondantes est à chaque fois un défi pour la direction, mais sur le plan agronomique, cette zone est toujours celle qui, dans le groupe, donne les rendements les plus élevés à l'hectare.

Dans la région de Musi Rawas, au Sud-Sumatra, le plan d'extension est à présent en phase d'accélération, après les débuts hésitants des deux premières années. Dans les trois concessions qui ont été acquises pour un total, récemment revu à la baisse, de 24 611 hectares, 7 796 hectares avaient déjà été compensés aux utilisateurs locaux en fin d'année. Parmi ceux-ci 2 626 hectares sont effectivement plantés en palmiers à huile et 765 hectares ont été préparés pour être mis en plantation au début 2016, dès que la saison des pluies le permettra. Nous avons fortement apprécié le fait d'avoir triplé le nombre d'hectares préparés et plantés par rapport à 2014, et ce projet reste la priorité dans le cadre des extensions du groupe *SIPEF* en Indonésie pour les prochaines années. Cette région présente d'excellentes qualités agronomiques et offre de nombreuses possibilités en ce qui concerne l'emploi de populations locales dans des développements agro-industriels.

La rentabilité des plantations de caoutchouc naturel s'est trouvée fortement sous pression ces deux dernières années. Le prix du caoutchouc naturel de qualité pour les pneus est aujourd'hui tombé à un niveau tel qu'une série de pays producteurs doivent vendre en dessous de leur coût de production. Nous observons temporairement une offre excédentaire de caoutchouc naturel, due principalement à une hausse des exportations en provenance du Vietnam et des pays d'Afrique occidentale, où les nouvelles plantations des années record 2008-2009 arrivent aujourd'hui en production. Avec l'accumulation de stocks dans les principaux pays consommateurs, en premier lieu la Chine, et une baisse de l'activité dans l'exploitation minière, la demande de caoutchouc naturel, et en particulier de pneus pour voitures et véhicules industriels, n'a pas augmenté dans la même proportion.

Nous n'entrevoions pas encore d'amélioration pour la proche période à venir et nous ne pouvons pas nous attendre à une remontée des prix tant que l'excédent de l'offre ne se résorbe pas.

Ceci nous a fait décider de ne plus replanter en gestion propre les plantations de caoutchouc de *Galley Reach Holdings Ltd* en Papouasie-Nouvelle-Guinée et à les céder. Entre-temps, les négociations avec les acheteurs ont été clôturées et ceux-ci reprendront les activités dans les premiers mois de 2016. Nous conservons toutefois nos plantations de caoutchouc à Sumatra et nous continuons à investir dans leur rentabilité future.

Message du président

Une sécheresse plus forte que prévue dans les plantations de thé kényanes au début de l'année a entraîné une amélioration sensible des prix pour notre thé Cibuni, produit par le groupe *SIPEF* à Java, en Indonésie, ainsi qu'un redressement de la rentabilité. Les augmentations salariales annuelles pour la cueillette à la main, à forte intensité de main-d'œuvre que nous appliquons systématiquement pour atteindre la qualité requise, continuent à peser sur les coûts de production, lesquels ont été influencés positivement par la faiblesse de la monnaie locale.

Notre activité d'exportation de bananes et de fleurs au départ des *Plantations J. Eglin SA*, en Côte d'Ivoire, a connu une évolution normale, avec des volumes de production en baisse sous l'effet de l'harmattan en début d'année, mais de bons taux de croissance dans la période qui a suivi. Grâce au système des prix de vente tarifs de fret fixés à l'avance, les résultats annuels sont garantis, pour autant que les volumes, la qualité demandée et les coûts de production puissent être atteints par nos équipes sur place. Vu leur contribution constante aux bénéfices, notre groupe a entrepris une extension progressive des surfaces, dont les 70 premiers hectares ont été mis en plantation, et la construction d'une station d'emballage supplémentaire.

Les activités d'assurances, que nous partageons avec *Ackermans & van Haaren*, se concentrent sur les assurances de risques généraux, avec une poursuite de l'assainissement dans les branches plus volatiles des assurances maritimes. Les efforts commerciaux sont plus axés sur les grands courtiers régionaux et le lien entre les deux secteurs est renforcé, ce qui devrait favoriser le résultat d'assurance technique.

Malgré la diminution temporaire des marges bénéficiaires et du cash-flow qui en découle, *SIPEF* continue à investir dans l'extension des surfaces plantées dans des régions éloignées des villes, où le secteur agricole est le principal pourvoyeur de main-d'œuvre. Ces extensions vont de pair avec des investissements en infrastructures, en logements et en commodités qui encouragent les travailleurs à s'attacher à l'entreprise sur le long terme. La poursuite de ces extensions a pesé sur les liquidités de l'entreprise et nous a placés temporairement dans une position limitée d'endettement, mais nous maintenons notre stratégie consistant à financer le développement du groupe avec nos fonds propres, compte tenu d'une rémunération annuelle pour les actionnaires que nous souhaitons maintenir, cette année encore, à 30%.

L'intégration des systèmes de reporting financier et opérationnel, entamée ces deux dernières années, est terminée pour les activités en Indonésie et en Papouasie-Nouvelle-Guinée. Une intégration complémentaire avec le système de traitement de

l'information du siège de *SIPEF* en Belgique et des activités bananières en Côte d'Ivoire permettra une meilleure analyse des ratios de coûts à l'intérieur du groupe.

SIPEF continue délibérément à jouer un rôle d'exemple sur le plan de la durabilité. En tant qu'entreprise européenne cotée en bourse, nous sommes tenus à l'égard de nos investisseurs de nous engager à garantir le respect de la nature et de l'homme par la certification reconnue de toutes nos activités et de tous nos produits, prenant en compte des normes écologiques et sociales responsables pour l'agriculture industrielle tropicale. Je suis dès lors ravi que nous ayons pu publier en 2015, pour la première fois, notre propre rapport de durabilité qui décrit en détail notre politique.

Nous restons aussi très activement impliqués dans les organisations qui défendent la réputation de l'huile de palme en Europe et dans le reste du monde et qui se sont fixé comme objectif d'encourager l'utilisation d'huile de palme durable auprès des industries alimentaires et des consommateurs. Nous nous efforçons de promouvoir une image équilibrée des caractéristiques nutritionnelles de l'huile de palme, de préciser les critères écologiques et sociaux qui sont appliqués pour les produits durables et de mettre en avant la création de valeur pour notre secteur à travers le taux élevé d'emploi de travailleurs dans les pays en développement.

Dans ce contexte, nous continuons également à investir dans la réduction des émissions de biogaz. Cinq des huit usines d'extraction sont aujourd'hui équipées de systèmes de récupération du méthane afin de pouvoir se conformer aux normes pour la certification liée à l'utilisation d'énergie renouvelable en Europe. La construction d'une installation de compostage a aussi démarré, ce qui réduira le recours aux engrais chimiques. Récemment, nous avons aussi franchi un premier pas vers la production d'électricité à partir de gaz de méthane, et la distribution de cette électricité sur le réseau public est prévue pour le second semestre de 2016.

Via notre fondation indonésienne, nous travaillons également sur deux projets visant à fournir sur le long terme une contribution à la sauvegarde de la nature dans ce pays. Il y a ainsi l'exploitation d'un petit établissement qui assure la protection de deux plages sur la côte sud de Sumatra, où des espèces menacées de tortues marines viennent pondre leurs œufs, dont nous assurons l'éclosion, donnant ainsi naissance à plus de 4 000 jeunes tortues qui retrouvent ensuite leur liberté. Mais notre action est principalement axée sur la protection active de plus de 12 000 hectares de forêt menacée, qui sont situés aux abords du Parc national de Kerinci Seblat. Dans celui-ci, en étroite collaboration avec la population locale, nous œuvrons à

l'arrêt de l'activité des braconniers et de l'abattage illégal, mais nous avons également l'intention de replanter des forêts dans le cadre d'un accord de 60 ans avec le gouvernement.

L'accord de partenariat qui avait été signé avec NBPOL, une entreprise de plantation qui dispose d'un centre de recherche renommé pour la production de semences de palmier en Papouasie-Nouvelle-Guinée, lequel fait entretemps partie du Groupe Sime Darby, et de Biosing, une organisation de scientifiques, a été prolongé. Avec leur accompagnement actif sur le plan agronomique et via le développement de palmiers à haut rendement qui devraient rehausser la productivité dans le secteur, nous prévoyons à moyen terme un important soutien de la rentabilité future des plantations de palmiers à huile dans l'entreprise.

Suite à la persistance des faibles niveaux de prix de l'huile de palme et du caoutchouc durant l'année, les résultats consolidés du groupe ont sensiblement diminué par rapport à l'exercice 2014. En raison de l'impact de la baisse des prix de vente, et malgré l'augmentation des volumes de production pour l'huile de palme et la banane, la baisse du coût des engrais et des carburants et la faiblesse des monnaies locales, qui a soutenu nos prix de revient libellés en USD, nous clôturons l'exercice avec un résultat IFRS de KUSD 19 226. Ceci représente une baisse de 60,6% par rapport aux KUSD 48 519 de l'exercice précédent. L'application anticipée des normes comptables modifiées pour les actifs biologiques a aussi un impact sur les fonds propres, qui s'établissent aujourd'hui à KUSD 413 862.

En dépit de la limitation des budgets d'investissement au cours de l'exercice écoulé, nous avons malgré tout, compte tenu des programmes d'extension menés à bien, augmenté temporairement notre endettement non structurel. Vu les niveaux de prix actuels pour l'huile de palme, cette limitation des investissements sera maintenue pendant le prochain exercice, avec en corollaire une diminution proportionnelle du dividende. C'est pourquoi il est proposé à l'assemblée générale ordinaire de maintenir le ratio de distribution de 30% et d'approuver un dividende de EUR 0,60 par action pour paiement le 6 juillet 2016.

Compte tenu des attentes des marchés de matières premières, et en particulier des prix de l'huile de palme et du caoutchouc, nous pensons que nous nous orientons, pour l'exercice en cours, vers des résultats satisfaisants mais néanmoins légèrement inférieurs à ceux obtenus en 2015. Le bénéfice final dépendra bien entendu de l'évolution des cours sur les marchés des matières premières durant l'année, une évolution qui pour-

ra être influencée par les volumes de production d'huile de palme en Indonésie et Malaisie et de fèves de soja en Amérique du Nord et du Sud, ainsi que des programmes de biodiesel en relation avec le prix du pétrole brut. De plus, le redressement de l'économie mondiale est important pour la demande et l'évolution du prix du caoutchouc naturel, produit de base de l'industrie des pneus.

Malgré la volatilité à court terme des prix de vente de nos principaux produits que sont l'huile de palme, le caoutchouc, le thé et les bananes, nous restons confiants quant à leurs perspectives à long terme, avec une demande croissante liée à l'augmentation du pouvoir d'achat d'une classe moyenne grandissante dans les pays en développement, et avec une offre volatile, soumise aux influences climatiques et aux limitations dans l'agriculture.

Par la présente, je souhaite dès lors exprimer ma reconnaissance à tous les collaborateurs du groupe *SIPEF* qui, chacun à leur niveau et dans leur activité, ont contribué à la réalisation de ces résultats. Dans cette période de prix plus faibles, il est important de maîtriser les coûts et de gérer les plantations et les usines avec un maximum d'efficacité, et j'espère que chacun à son niveau continuera à y contribuer.

Après plus de 40 ans de service ininterrompu, je mettrai, lors de la prochaine assemblée générale, mon mandat d'administrateur et de président du conseil d'administration de *SIPEF* à disposition. C'est avec plaisir que je me remémorerai les années de collaboration fructueuse avec mes collègues au sein du conseil et avec l'ensemble des collaborateurs de *SIPEF*. Je souhaite beaucoup de réussite au Baron Bertrand, mon successeur à la présidence, et je souhaite la bienvenue à Monsieur Antoine de Spoelberch qui, avec votre accord, reprendra mon mandat d'administrateur.

Schoten, le 16 février 2016.

Baron Bracht
président

Conseil d'administration



Baron Bracht



Baron Bertrand



François Van Hoydonck



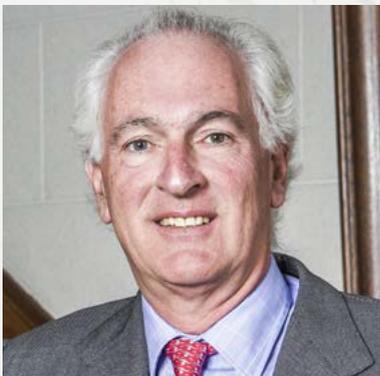
Priscilla Bracht



Jacques Delen



Bryan Dyer



Antoine Friling



Regnier Haegelsteen



Sophie Lammerant-Velge



Rapport du conseil d'administration

À l'assemblée générale ordinaire du 8 juin 2016.

Chers actionnaires,

Nous avons l'honneur de soumettre à votre approbation notre rapport sur les activités de notre société au cours de l'exercice écoulé ainsi que les comptes statutaires et consolidés clôturés au 31 décembre 2015.

Conformément à l'A.R. du 14 novembre 2007 relatif aux obligations des émetteurs d'instruments financiers admis à la négociation sur un marché belge réglementé, *SIPEF* est tenue de mettre son rapport financier annuel à la disposition du public sous la forme d'une brochure.

Cette brochure comprend le rapport annuel combiné – statutaire et consolidé – du conseil d'administration, établi conformément à l'article 119, dernier alinéa du Code des Sociétés (C.Soc.).

La brochure contient également une version abrégée des comptes statutaires (page 142) établis conformément à l'article 105 C. Soc., et la version intégrale des comptes annuels consolidés (page 90). Conformément aux articles 98 et 100 C. Soc., les comptes annuels statutaires complets, accompagnés du rapport annuel du conseil d'administration et du rapport du commissaire, sont déposés auprès de la Banque nationale de Belgique.

Le commissaire a remis, en ce qui concerne les comptes annuels statutaires et consolidés, une attestation sans réserve.

Le rapport annuel, les versions intégrales des comptes annuels statutaires et consolidés, et les rapports du commissaire concernant ces comptes annuels précités, sont disponibles sur le site web (www.sipef.com) et peuvent être obtenus sur simple demande, franc de port, à l'adresse suivante: Calesbergdreef 5 – 2900 Schoten, Belgique ou par e-mail: finance@sipef.com.

1. Comptes annuels statutaires

1.1 Capital et actionariat

Au cours de l'exercice écoulé, aucune modification du capital de la société n'a été enregistrée. Le capital souscrit s'élève à EUR 34 767 740,80 représenté par 8 951 740 actions, sans mention de valeur nominale, entièrement libérées.

Les statuts modifiés de l'entreprise, y inclus l'information sur la forme juridique, l'objet statutaire, la structure du capital, le capital autorisé et la nature des parts sociales, sont disponibles sur le site web (www.sipef.com).

20 000 nouvelles options furent attribuées en 2015 dans le cadre du plan de stock-options. Les options accordées et non encore exercées au 31 décembre 2015 donnent ainsi droit à l'acquisition de 102 000 parts *SIPEF* (1,14%).

1.2 Activités

Pour un aperçu des activités principales du groupe *SIPEF* durant l'exercice 2015, nous vous prions de bien vouloir consulter le « Message du président » (au page 12).

1.3 Commentaires sur les comptes annuels statutaires

1.3.1. Situation financière au 31 décembre 2015

Les comptes statutaires de *SIPEF* ont été établis conformément à la législation comptable belge.

Le total du bilan de la société au 31 décembre 2015 s'élève à KEUR 281 901, comparé à KEUR 249 561 l'année précédente.

Les « Immobilisations financières - participations dans des entreprises liées » ont augmenté de KEUR 49 648 suite, d'une part, à une augmentation de capital chez *Hargy Oil Palms Ltd* (KEUR 51 562) et d'autre part, à une réduction de valeur de KEUR 1 916 sur la participation dans *Galley Reach Holdings Ltd* en fonction du prix de vente attendu de cette filiale.

Les « Immobilisations financières - créances sur entreprises liées » ont diminué de KEUR 27 152, une évolution qui peut être détaillée comme suit :

	KEUR
Augmentation liée au financement de la poursuite de l'expansion en Indonésie	24 410
Diminution à la suite de l'augmentation de capital chez <i>Hargy Oil Palms Ltd</i>	-51 562
Mouvement net	-27 152

Les fonds propres de *SIPEF* s'élèvent à KEUR 123 840 avant répartition du bénéfice, ce qui correspond à EUR 13,83 par action.

Les résultats statutaires de *SIPEF* sont dans une large mesure déterminés par les dividendes et les plus/moins-values. Etant donné que toutes les participations ne sont pas détenues directement par *SIPEF*, le résultat consolidé du groupe reflète de manière plus fidèle l'évolution économique sous-jacente.

Le résultat statutaire de l'exercice 2015 s'élève à KEUR -3 413 comparé à une perte de KEUR -8 182 l'exercice précédent.

1.3.2. Affectation du résultat

Le conseil d'administration propose d'affecter le résultat (en KEUR) comme suit:

Bénéfice reporté de l'exercice précédent	68 716
Perte de l'exercice	-3 413
Total à affecter	65 303
Affectations aux autres réserves	-1 830
Rémunération du capital	-5 371
Bénéfice à reporter	58 102

Le conseil d'administration propose de distribuer un dividende de EUR 0,60 brut par action. Après retenue du pré-compte mobilier (27%), le dividende net s'élève à EUR 0,438 par action.

Si l'assemblée générale ordinaire approuve cette proposition, le dividende sera mis en paiement à partir du 6 juillet 2016.

1.4 Perspectives

Comme les années précédentes, les résultats de l'exercice en cours dépendront dans une large mesure des dividendes qui seront distribués par les sociétés du groupe.

1.5 Communications

1.5.1. Faits marquants survenus après la clôture de l'exercice.

Le 15 février 2016, un contrat d'achat/vente a été signé, lequel finalise la vente de *Galley Reach Holdings Ltd* à environ la valeur comptable nette actuelle.

SIPEF a reçu l'approbation officielle du « SPF Economie » de tenir les comptes à partir du 1er Janvier 2016 et de préparer les états financiers en dollars américains - la monnaie fonctionnelle de *SIPEF*.

Pour le reste, il ne s'est produit, depuis la clôture de l'exercice 2015, aucun fait marquant susceptible d'influencer notablement le développement du groupe.

1.5.2. Rémunération complémentaire du commissaire

Nous vous informons par ailleurs, conformément à l'article 134, § 2 et 4 du Code des Sociétés, qu'aucune rémunération complémentaire n'a été payée au commissaire, à part la rémunération normale approuvée par l'assemblée générale, et qu'une rémunération de KEUR 10 a été versée à des entreprises liées au commissaire pour des conseils juridiques, comptables et fiscaux.

1.5.3. Recherche et développement

La société n'a entrepris aucune activité en matière de recherche et développement.

1.5.4. Rachat ou cession d'actions propres

Le 11 février 2015, l'assemblée générale extraordinaire a autorisé le conseil d'administration de *SIPEF* à racheter des actions propres dans une fourchette de prix déterminée, et ceci durant une période de cinq ans.

Au cours de l'exercice 2015, 38 000 d'actions propres additionnelles ont été acquises par *SIPEF*. Ces actions ont été acquises en vue de couvrir les engagements de la société dans le cadre du plan d'options sur actions.

La situation au 31 décembre 2015 se présente comme suit:

Nombre d'actions propres	100 000 (1,12%)
Prix moyen par action (EUR)	53,24
Valeur totale d'investissement (KEUR)	5 324
Valeur comptable totale (KEUR)	5 277

1.5.5. Modification des statuts

Le 11 février 2015 l'assemblée générale extraordinaire de *SIPEF* a approuvé les modifications relatives à:

- L'autorisation d'acquérir des actions propres;
- L'autorisation d'acquérir des actions propres en vue d'éviter un préjudice grave imminent.

Le 27 novembre 2015 l'assemblée générale extraordinaire de *SIPEF* a approuvé les modifications relatives à:

- L'abrogation des strips VVPR;
- L'expression du capital en dollars américains à partir du 1er janvier 2016;
- Les modifications des statuts, relatives aux article 17 et article 41.

1.5.6. Notification en vertu de la Loi du 1er avril 2007 sur les offres publiques

Par lettre datée du 31 août 2015, Ackermans & van Haaren NV (AvH), agissant de concert avec CABRA NV, GEDEI NV et le Baron Bracht et enfants, a informé l'entreprise qu'ils détiennent ensemble 39,576% du total des droits de vote de *SIPEF*.

1.5.7. Structures de protection

Lors de sa réunion du 11 février 2015, l'assemblée générale extraordinaire a décidé d'autoriser le conseil d'administration à acquérir ou à vendre des actions de la société en cas de nécessité et dans le but d'éviter que la société ne subisse un dommage grave et imminent, et ce, pour une période de trois ans.

2. Comptes annuels consolidés

2.1 Risques et incertitudes

Le texte ci-dessous donne une description des risques opérationnels évalués par le management et le conseil d'administration. Tous les risques énoncés ci-après pourraient avoir un impact négatif important sur la situation financière, les résultats d'exploitation ou la liquidité et pourraient mener à des pertes de valeur exceptionnelles sur les actifs.

Certains risques, dont le groupe *SIPEF* estime qu'ils ont maintenant un impact limité, pourraient s'avérer avoir finalement un effet négatif considérable. D'autres risques dont la société n'a pas connaissance peuvent exister.

Les principaux risques non-couverts sont les suivants :

- fluctuations des prix du marché des matières premières huile de palme, caoutchouc, thé et bananes ;
- conditions climatologiques ;
- développements géopolitiques ;
- risques liés à l'expansion.

Le chiffre d'affaires et la marge réalisés dépendent dans une grande mesure des **fluctuations des prix du marché** de l'huile de palme et de palmiste principalement. Une modification du prix de l'huile de palme de USD 10 CIF Rotterdam par tonne a un impact d'environ USD 1,8 millions par an sur le résultat après impôt.

Les volumes produits et donc le chiffre d'affaires et la marge réalisés sont dans une certaine mesure influencés par les **conditions climatologiques** telles que les précipitations, l'ensoleillement, la température et l'humidité, ainsi que le vent et les tornades.

Etant donné que la plupart des investissements du groupe *SIPEF* sont réalisés dans des pays en développement (Indonésie, Papouasie-Nouvelle-Guinée et Côte d'Ivoire) les **changements géopolitiques** dans ces régions demandent une attention particulière du management. Toutefois, il s'avère du passé récent que les difficultés éventuelles dans ces pays n'ont qu'une influence limitée sur le résultat net du groupe, à l'exception de l'impact de mesures macro-économiques.

L'**expansion** additionnelle prévue par le groupe *SIPEF* dépend de la possibilité d'acquérir de nouveaux contrats de concessions pour des terrains agricoles qui répondent aux critères de durabilité, à des conditions économiquement justifiables. Si le

groupe ne réussit pas à réunir ces conditions, les plans d'expansion pourraient en être affectés.

À part ces risques spécifiques importants, le groupe est également confronté à des risques plus généraux, comme :

- * risques de change, de taux d'intérêt, de crédit et de liquidités, comme mentionnés dans la partie financière de cette brochure ;
- * risques liés à des actions sociales ;
- * risques liés aux systèmes informatiques ;
- * risques liés aux législations ;
- * risques liés aux litiges ;
- * risques liés aux contrôles internes ;
- * risques liés aux contrôles fiscaux ;
- * risques de responsabilité environnementale ;
- * ...

En ce qui concerne les risques liés à la réglementation, nous faisons remarquer qu'une taxe/prélèvement existe actuellement sur chaque exportation d'huile de palme en provenance d'Indonésie. Étant donné que dans le cas de ventes locales, cette taxe/prélèvement est facturée par nos clients, cette taxe/prélèvement s'applique donc à la totalité de l'huile de palme que nous produisons en Indonésie. En 2015, cette taxe/prélèvement s'élevait en moyenne à USD 28/tonne par rapport à USD 68/tonne en 2014, USD 75/tonne en 2013 et USD 149/tonne en 2012.

2.2 Commentaires sur les comptes annuels consolidés

Les comptes consolidés portant sur l'exercice 2015 sont établis selon les normes « International Financial Reporting Standards » (IFRS).

En novembre 2015, les amendements à IAS 16 et IAS 41 – « Immobilisations corporelles et actifs biologiques – plantes productrices » ont été approuvés pour application dans l'Union européenne à partir du 1er janvier 2016 au plus tard. Il en résulte que les « plantes productrices » doivent à nouveau être valorisées au coût historique plutôt qu'à la juste valeur.

SIPEF a choisi d'appliquer cette norme anticipativement à partir du 1er janvier 2015. Le bilan et le compte de résultats des périodes précédentes ont dès lors été retraités. L'impact de ces modifications sur les fonds propres, le bilan et le compte de résultats est détaillé dans l'annexe 33.

Bilan

Le total du bilan consolidé au 31 décembre 2015 s'élève à KUSD 577 108, soit une augmentation de 1,0% par rapport au total du bilan de KUSD 571 383 enregistré à la fin 2014.

Les extensions supplémentaires des plantations en Indonésie et en Papouasie-Nouvelle-Guinée ont entraîné une nouvelle augmentation des actifs biologiques.

Les « actifs nets non-courants détenus en vue de la vente » concernent les actifs nets de *Galley Reach Holdings*. Le 15 février 2016, un contrat d'achat/vente a été signé, lequel finalise la vente de *Galley Reach Holdings* à environ la valeur comptable nette actuelle.

L'augmentation des actifs circulants nets, liquidités déduites, concerne principalement le fonds de roulement de KUSD 8 062 en hausse, le paiement partiel de notre investissement dans *Verdant Bioscience* (KUSD 1 750) et un passif d'impôts en augmentation (voir ci-dessous).

Les fonds propres consolidés du groupe *SIPEF*, part du groupe avant répartition du bénéfice, ont augmenté à KUSD 413 862. Ceci correspond à USD 46,75 par action (les actions propres non comprises).

Résultat

Le chiffre d'affaires total a diminué de 21% en raison, principalement, de la forte baisse des prix de l'huile de palme et du caoutchouc sur les marchés mondiaux. Le chiffre d'affaires en huile de palme a reculé de 22% malgré la hausse des volumes. Le caoutchouc a même baissé de 25%, l'effet de la chute des prix de vente étant renforcé par une diminution des volumes. Dans le secteur du thé, notre chiffre d'affaires a évolué tout autrement : l'amélioration des prix de vente a plus qu'annulé l'effet des volumes inférieurs aux attentes (+13%). La diminution du chiffre d'affaires en USD de notre activité bananière « euro » (-10%) est due exclusivement à l'évolution de l'euro par rapport au dollar.

Le coût unitaire des ventes tant pour l'huile de palme que pour le caoutchouc et les bananes est resté stable en 2015 ou s'est même améliorée par rapport à 2014, par la combinaison tout à la fois des efforts constants en vue de garder ces prix de revient sous contrôle, de la hausse des volumes et d'une évolution favorable de l'USD par rapport aux monnaies des pays dans lesquels se trouvent nos activités (IDR, PGK et EUR).

Rapport du conseil d'administration

Seul le coût unitaire des ventes de thé a augmenté par rapport à l'an dernier (+4,4%) suite à la baisse des volumes et à la forte augmentation des salaires minima en Indonésie.

Suite à l'impact net de la baisse du chiffre d'affaires et de l'amélioration du coût des ventes, la marge brute totale a diminué, de KUSD 78 903 à KUSD 44 195, l'huile de palme représentant 85,8% de ce chiffre (91,0% en 2014). La marge brute négative pour le caoutchouc est imputable exclusivement à *Galley Reach Holdings Ltd* en Papouasie-Nouvelle-Guinée. L'activité dans le domaine du thé, après une année 2014 difficile, a renoué avec une contribution satisfaisante (KUSD 1 715), tandis que les bananes fournissent, d'année en année, une contribution stable, voire en légère hausse.

Les coûts généraux ont diminué (-10,9%) parallèlement à l'évolution du cours des principales monnaies dans lesquelles nous payons les salaires au sein de notre organisation et grâce à la diminution des provisions pour rémunérations variables en fonction du résultat.

La baisse des charges financières nettes reflète la stratégie du groupe consistant à financer l'expansion avec des fonds propres. Les résultats de change ont eu un impact très limité, ce qui est la conséquence directe d'une politique de couverture mise en œuvre de façon systématique.

Le bénéfice avant impôts s'est établi à KUSD 21 315, contre KUSD 60 119 en 2014, soit une diminution de 64,5%.

Avec 29,7%, la charge d'impôts effective a dépassé la charge d'impôts théorique de 26,6% (25% en Indonésie/Côte d'Ivoire, 30% en Papouasie-Nouvelle-Guinée et 34% en Belgique) dans la mesure où nous avons repris plusieurs passifs d'impôts différés.

La part dans le résultat des entreprises associées et coentreprises englobe le résultat de *PT Agro Muko* (KUSD 6 526) et *PT Timbang Deli* (KUSD -70), les pertes initiales de *Verdant Bioscience* (KUSD -517) et enfin notre branche assurances (KUSD 176). La forte diminution par rapport à 2014 (-51,4%) est en rapport avec la baisse de rentabilité des filiales reprises intégralement.

Le bénéfice de la période s'est établi à KUSD 21 090, contre KUSD 52 443 l'année précédente, soit une diminution de 59,8%.

Le résultat net, part du groupe, s'élevait à KUSD 19 226 et était en baisse de 60,7% par rapport à 2014.

À la mi-juillet 2015, nous avons été désagréablement surpris par une modification du système de taxes à l'exportation en Indonésie, qui prévoit désormais un prélèvement forfaitaire de USD 50/tonne pour toutes les exportations d'huile de palme brute, même si le niveau de prix de USD 750/tonne n'est pas atteint. Cette taxe supplémentaire a réduit notre résultat net, part du groupe, de USD 2,6 millions.

Flux de trésorerie

Le flux de trésorerie des activités opérationnelles a diminué moins fortement que le bénéfice opérationnel avant impôts (KUSD -30 790 contre KUSD -38 804). Cette différence doit être attribuée à la forte augmentation des amortissements à partir de 2015 (KUSD +6 638), liée principalement à la mise en service de deux usines d'extraction d'huile de palme, et aux amortissements qui en résultent.

La variation du fonds de roulement (KUSD -8 062) est liée avant tout à une modification structurelle dans l'utilisation de ce fonds de roulement suite à la révision des modalités d'exportation en Indonésie, laquelle nous oblige, depuis le deuxième trimestre 2015, à payer immédiatement chaque exportation à nos fournisseurs au moyen de crédits documentaires.

Étant donné qu'en Indonésie, les paiements anticipés d'impôts se font sur la base du résultat de l'année antérieure, nous avons effectué en 2015 des paiements anticipés conséquents que nous pourrions récupérer ces prochaines années.

Les principaux investissements réalisés au cours de l'année concernent, outre les habituels investissements de remplacement, le paiement d'indemnités foncières supplémentaires, la plantation de palmiers à huile supplémentaires (1 592 hectares dans le nouveau projet au Sud-Sumatra et 593 hectares en Papouasie-Nouvelle-Guinée) et l'entretien d'environ 10 000 hectares de plants non encore matures.

Au lancement de *Verdant Bioscience*, *SIPEF* avait l'obligation, outre l'apport de *PT Timbang Deli Indonesia*, de prévoir un montant de KUSD 5 000 pour le financement de la construction de l'infrastructure de recherche nécessaire. Sur ce total, un montant de KUSD 1 750 a été appelé en 2015.

Les « dividendes reçus d'entreprises associées et de coentreprises » concernent les dividendes que le groupe a reçus de *PT Agro Muko* (KUSD 7 094) et ceux qui résultent de l'activité d'assurances (KUSD 221).

En 2015, il y a eu un flux de trésorerie disponible négatif de KUSD 9 948 qui, ajouté au rachat d'actions propres (KUSD 2 040) et à la distribution du dividende en juillet 2015 (KUSD 12 554), a notamment conduit à une baisse de KUSD 25 904 de la position financière nette.

2.3 Faits marquants survenus après la clôture de l'exercice

Le 15 février 2016, un contrat d'achat/vente a été signé, lequel finalise la vente de *Galley Reach Holdings Ltd* à environ la valeur comptable nette actuelle.

Pour le reste, il ne s'est produit, depuis la clôture de l'exercice 2015, aucun fait marquant susceptible d'influencer notablement le développement du groupe.

2.4 Recherche et développement

Les activités de recherche et de développement sont menées en collaboration avec notre coentreprise partenaire *Verdant Bioscience Singapore PTE LTD* (voir page 61).

2.5 Instruments financiers

À l'intérieur du groupe *SIPEF*, il est fait usage de manière limitée d'instruments financiers pour la gestion des risques. Il s'agit notamment d'instruments financiers visant à atténuer l'effet d'une augmentation des taux d'intérêt et des cours de change.

Les partenaires de ces instruments financiers sont exclusivement des banques belges de renom avec lesquelles *SIPEF* a établi une relation de long terme.

2.6 Prévisions pour 2016

Productions

Pour nos activités indonésiennes, le premier mois de la nouvelle année offre, sur le plan de la production, une image quelque peu variable avec des hectares matures qui, selon l'emplacement, produisent des volumes en hausse ou en baisse par rapport à l'an dernier. Seules les jeunes plantations dans

le cadre du projet *UMW/TUM* au Nord-Sumatra maintiennent une croissance constante de la production et sont la principale raison qui explique la légère augmentation en volume en ce début d'année.

Les extensions de jeunes plantations d'huile de palme chez *Hargy Oil Palms* en Papouasie-Nouvelle-Guinée contribueront sans aucun doute à l'accroissement des productions par rapport à l'an dernier, mais les conditions climatiques ne l'ont pas permis jusqu'à présent.

Marchés

En janvier et durant la première quinzaine de février, la production d'huile de palme a continué de baisser en Malaisie et en Indonésie suite à la sécheresse provoquée par El Niño. Malgré la faiblesse des exportations, les stocks se sont fortement réduits. Sur la base de cet écoulement de stocks, la conviction s'amplifie que le programme biodiesel indonésien est en passe d'atteindre ses objectifs. On prévoit que les stocks continueront de baisser jusqu'à atteindre un niveau limite au deuxième trimestre. Le fait que l'huile de palme ne soit pas beaucoup moins chère que l'huile de soja limitera le potentiel haussier. La faiblesse de l'environnement macroéconomique et des prix du pétrole ne joueront pas un rôle majeur, l'huile de palme bénéficiant de fondamentaux solides. Nous prévoyons une évolution positive des prix, laquelle s'est déjà amorcée fin janvier et s'est poursuivie avec une hausse modérée.

Le marché du caoutchouc restera aux prises avec des stocks excédentaires. Le sentiment économique négatif en Chine et la faiblesse des prix pétroliers ne sont pas particulièrement favorables à une augmentation de la demande. Le fait que la Tripartite, les pays producteurs que sont la Thaïlande, l'Indonésie et la Malaisie, ait décidé de limiter les exportations et de soutenir les agriculteurs locaux pourrait s'avérer positif dans un avenir proche. Somme toute, aucune évolution significative des prix n'est attendue dans les prochains mois.

Les transactions sur le marché du thé noir CTC se feront vraisemblablement dans une fourchette de prix bien définie. Les pays consommateurs restent parcimonieux dans leurs achats, mais doivent régulièrement s'engager sur le marché vu la petitesse de leurs stocks. Le climat au Kenya semble annoncer une bonne récolte, si bien que le pays ne devrait pas connaître, cette fois, une année de mauvaises récoltes.

Résultats

Nous avons, à ce stade, vendu 27% de la production d'huile de palme prévue pour 2016, à un prix moyen de USD 649/tonne équivalent CIF Rotterdam, primes comprises, et nous continuons à placer progressivement nos volumes sur le marché. 36% de la production de caoutchouc prévue a également été vendue à un prix moyen de USD 1 186/tonne, et environ 23% des volumes de thé au meilleur prix actuel du marché. Notre stratégie marketing pour les ventes de bananes, avec des prix fixes pour toute l'année, sera également poursuivie en 2016 par le biais de la vente au Royaume-Uni et en France.

Si les prix de nos principaux produits, à savoir l'huile de palme, le caoutchouc et le thé, se maintiennent aux niveaux actuels du marché, nous pouvons nous attendre à une légère baisse des résultats en 2016 par rapport à l'exercice précédent, malgré des volumes de production en hausse pour l'huile de palme. Le résultat final dépendra en grande partie de la réalisation des volumes de production prévus, du niveau des prix du marché pendant le reste de l'exercice, du maintien des taxes actuels sur l'exportation d'huile de palme en Indonésie et de l'évolution des prix de revient qui, en dépit des augmentations salariales obligatoires pour les ouvriers, sont toujours influencés de manière favorable par la faiblesse persistante des monnaies d'Indonésie et de Papouasie-Nouvelle-Guinée face à l'USD, la monnaie de présentation.

Flux de trésorerie et expansion

Pour 2016, sous réserve d'une réduction des budgets pour les investissements de remplacement, les programmes d'investissement se concentreront toujours sur l'expansion de nos activités à Musi Rawas au Sud-Sumatra. Suite à la diminution attendue du flux de trésorerie opérationnel disponible, nous avons décidé d'une interruption dans l'expansion chez *Hargy Oil Palms* pour nous concentrer sur la mise en maturité de tous les hectares récemment plantés.

À Musi Rawas, les compensations des propriétaires fonciers locaux ont continué sur trois concessions, en vue de pouvoir procéder à la plantation de ces zones. À la fin de l'année, environ 7 800 hectares avaient déjà été indemnisés, dont un peu plus de 3 300 hectares ont entre-temps été plantés et/ou entièrement préparés à la mise en plantation, la sécheresse ayant quelque peu ralenti la plantation effective au quatrième trimestre. La construction des premiers groupes d'habitations ouvrières et de bâtiments fonctionnels a également démarré.

Nous travaillons en outre, au Nord-Sumatra, à l'achèvement d'un nouveau système pour la récupération du méthane à partir des effluents et à la construction d'une installation de compost organique qui permettra de réduire la quantité d'engrais chimiques.

Nous avons l'intention de mener à bien ces programmes sans générer de dettes structurelles pour l'entreprise.

2.7 Déclaration des personnes responsables

Les soussignés déclarent qu'à leur connaissance:

- les comptes consolidés pour l'exercice prenant fin le 31 décembre 2015 sont établis en conformité avec les « International Financial Reporting Standards » (IFRS) et donnent une image fidèle de la situation financière consolidée et des résultats consolidés du groupe *SIPEF* et de ses filiales comprises dans la consolidation;
- le rapport financier donne une image fidèle des événements importants et des transactions significatives avec des parties liées survenus au cours de l'exercice 2015, et de leur incidence sur les comptes, ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels le groupe *SIPEF* est confronté.

Au nom du conseil d'administration, le 18 février 2016.

François Van Hoydonck
administrateur délégué

Baron Bracht
président

3. Déclaration en matière de gouvernance d'entreprise

La Charte de Gouvernance d'Entreprise de *SIPEF* est disponible sous la rubrique « Investors » du site internet www.sipef.com.

3.1 Généralités

Le 23 novembre 2005, le conseil d'administration de *SIPEF* a approuvé la première Charte de Corporate Governance (la « Charte »). La Charte a été rédigée conformément aux dispositions du Code Belge de Corporate Governance (le « Code ») rendu public le 9 décembre 2004 par le « Corporate Governance Committee ». Cette version de la Charte était déjà en conformité avec divers Décrets Royaux instaurés pour être en concordance avec les lois européennes concernant les abus de marché.

SIPEF utilise actuellement le Code Belge de Corporate Governance 2009 comme code de référence (<http://www.corporategovernancecommittee.be>). La charte de gouvernance d'entreprise approuvée par le conseil d'administration de *SIPEF* est également en accord avec les dispositions du Code Belge de Corporate Governance.

Comme stipulé dans le Code et dans la loi, *SIPEF* doit consacrer (dans le chapitre « Déclaration en matière de gouvernance d'entreprise » de sa brochure) une attention particulière aux informations matérielles relatives à la gouvernance d'entreprise, aux modifications éventuelles apportées à la politique de celle-ci ainsi qu'aux événements pertinents en matière de gouvernance d'entreprise survenus au cours de l'exercice écoulé. Le chapitre « Déclaration en matière de gouvernance d'entreprise » contient en outre des explications sur les divergences par rapport aux recommandations du Code, selon le principe « comply or explain » (voir 3.9).

3.2 Conseil d'administration

3.2.1. Composition

	fin du mandat
Baron Bracht, <i>président</i>	2016
François Van Hoydonck, <i>administrateur délégué</i>	2019
Baron Bertrand, <i>administrateur</i>	2016
Priscilla Bracht, <i>administrateur</i>	2018
Jacques Delen, <i>administrateur</i>	2016
Antoine Friling, <i>administrateur</i>	2019
Regnier Haegelsteen, <i>administrateur</i>	2019
Sophie Lammerant-Velge, <i>administrateur</i>	2019
Richard Robinow, <i>administrateur</i>	
(jusqu'au 10 juin 2015)	2015
Bryan Dyer, <i>administrateur</i> (à partir du 10 juin 2015)	2019

Prenant en considération le fait qu'il ait atteint la limite d'âge, le Baron Bracht ne souhaite plus postuler pour un nouveau mandat. Le Baron Bracht a été membre du conseil d'administration de *SIPEF* depuis 1973, en qualité de président depuis 1978 et administrateur délégué de *SIPEF* entre 1978 et 2007. Nous remercions sincèrement le Baron Bracht pour plus de 40 années de dévouement inconditionnel et d'avoir été une source inépuisable d'inspiration au cours de l'expansion constante de *SIPEF*.

Lors de l'assemblée générale ordinaire du 8 juin 2016, le conseil d'administration proposera le renouvellement des mandats du Baron Bertrand et de Jacques Delen, chacun en tant qu'administrateur non-exécutif, pour un mandat de quatre ans, expirant à l'assemblée générale ordinaire de 2020.

Le conseil d'administration aura l'honneur de proposer le Baron Bertrand, après sa réélection comme administrateur, en tant que le nouveau président du groupe.

La candidature d'Antoine de Spoelberch, pour remplacer le Baron Bracht en tant qu'administrateur non-exécutif, sera soumise pour approbation à la prochaine assemblée générale ordinaire du 8 juin 2016.





3.2.2. Administrateurs non-exécutifs et exécutifs

Depuis le 1er septembre 2007, François Van Hoydonck est administrateur délégué.

Les huit autres administrateurs sont des administrateurs non-exécutifs. Ackermans & van Haaren d'une part, et le Baron Bracht, ses enfants et les sociétés qui leur sont liées, CABRA NV et GEDEI NV d'autre part, ont fait savoir le 13 Octobre 2015, qu'ils détenaient ensemble 40,449% des parts de SIPEF.

Les administrateurs, porteurs de mandats dans d'autres sociétés cotées que celles du groupe, sont:

Baron Bertrand:	Ackermans & van Haaren, Atenor Group, Leasinvest Real Estate, Groupe Flo (FR);
Jacques Delen:	Ackermans & van Haaren;
Richard Robinow:	M.P. Evans Group plc (UK), R.E.A. Holdings plc (UK) et REA Vipingo Plantations Ltd (Kenya).

3.2.3. Administrateurs indépendants

Antoine Friling
Sophie Lammerant-Velge
Bryan Dyer

Ces administrateurs répondent à tous les critères d'indépendance formulés à l'article 526ter du Code des Sociétés.

3.2.4. Rapport d'activités

Le conseil d'administration de SIPEF s'est réuni à cinq reprises en 2015. Le taux moyen de participation s'est élevé à 98%. Le taux de présence individuel s'établit comme suit:

Baron Bracht, <i>président</i>	5/5
François Van Hoydonck, <i>administrateur délégué</i>	5/5
Baron Bertrand	4/5
Priscilla Bracht	5/5
Jacques Delen	5/5
Antoine Friling	5/5
Regnier Haegelsteen	5/5
Sophie Lammerant-Velge	5/5
Richard Robinow (jusqu'au 10 juin 2015)	2/2
Bryan Dyer (à partir du 10 juin 2015)	3/3

Le conseil d'administration a suivi en 2015 les résultats du groupe et le développement des activités des différentes participations au moyen des rapports fournis par le comité exécutif. Pendant l'exercice écoulé, le conseil d'administration a également pris certaines décisions importantes en matière d'investissement et de désinvestissement.

Lors de sa réunion du 17 février 2015, le conseil d'administration a discuté, conformément à l'article 2.7 de la Charte et en l'absence de l'administrateur exécutif, de la relation entre le conseil d'administration et le comité exécutif. Les administrateurs concernés ont exprimé leur satisfaction générale sur la transparence et la bonne coopération entre les deux organes et ont fait, à ce propos, quelques suggestions à l'administrateur exécutif.

En outre les administrateurs ont évalué l'importance, la composition et le fonctionnement du conseil d'administration et des comités, en portant une attention particulière à la composition actuelle vis-à-vis de la composition souhaitée. Il a également été constaté que des compétences spécifiques comme l'interprétation de rapports financiers, la connaissance du secteur, l'expérience en gestion d'une entreprise et le fonctionnement des marchés financiers, sont présentes de manière équilibrée au sein du conseil d'administration.

Une réunion spéciale a été tenue par le conseil d'administration le 5 septembre 2015 concernant le développement stratégique du groupe, basé sur un « business plan » sur dix ans.

3.2.5. Règles de conduite en matière de conflits d'intérêts

Le conseil d'administration a repris dans la Charte (2.9 et 4.7) sa politique concernant les opérations pouvant donner lieu à des conflits d'intérêts (au sens du Code des Sociétés ou autrement). Aucune décision n'a dû être prise pendant l'exercice écoulé.

3.2.6. Règles de conduite en matière de transactions financières

Le conseil d'administration a repris dans le chapitre 5 de la Charte sa politique concernant la prévention des abus de marché.

3.3 Comité d'audit

3.3.1. Composition

Regnier Haegelsteen

- président et administrateur non-exécutif

Antoine Friling

- administrateur indépendant et non-exécutif

Sophie Lammerant-Velge

- administrateur indépendant et non-exécutif

Tous les membres du comité d'audit ont les compétences nécessaires en matière de comptabilité et de vérification.

Regnier Haegelsteen est licencié en droit et a suivi un MBA à New York. Il a acquis son expérience en la matière au cours d'une carrière dans le secteur bancaire longue de plus de 20 ans.

Antoine Friling a suivi un « Bachelor of Business Administration, Finance & Marketing » et un « MBA International Management ». Antoine Friling possède plusieurs années d'expérience dans le secteur bancaire et a été administrateur de sociétés familiales, industrielles et financières en Europe et en Amérique du Sud.

Sophie Lammerant-Velge est titulaire d'une licence en économie et a suivi un MBA. Elle est également directrice générale de FBNet Belgique (Family Business Net Belgium), administrateur de FBNet International et administrateur de Bekaert Stichting Administratie Kantoor.

3.3.2. Rapport d'activités

Le comité d'audit s'est réuni à quatre reprises en 2015. Le taux de participation (ou représentation par procuration) était de 100%. En février et en août, le comité s'est principalement penché, en présence du commissaire, sur l'analyse des rapports financiers annuels et semestriels. Par ailleurs les données de la proposition du communiqué de presse ont été discutées, ainsi que la procédure relative à l'application de la règle dite « one-to-one » visant à garantir l'indépendance du commissaire. Les procédures pour l'évaluation des actifs biologiques dans le cadre de l'IAS 41 et le retraitement de l'IAS 41, ont également été commentées et discutées.

Les rapports des comités d'audit interne d'Indonésie, d'*Hargy Oil Palms Ltd* et de la branche assurances ont également été analysés et discutés par le comité de novembre.

Le commissaire et un représentant de Ackermans & van Haaren ont régulièrement assisté au comité d'audit.

3.4 Comité de rémunération

3.4.1. Composition

Regnier Haegelsteen

- président et administrateur et non-exécutif

Antoine Friling

- administrateur indépendant et non-exécutif

Sophie Lammerant-Velge

- administrateur indépendant et non-exécutif

3.4.2. Rapport d'activités

Le comité de rémunération s'est réuni à deux reprises en 2015, le 17 février et le 27 novembre. Le taux de participation (ou représentation par procuration) était de 100%.

Le comité de rémunération a fait des recommandations au conseil d'administration au sujet des rémunérations fixes des administrateurs et du président, ainsi qu'au sujet des montants et de la nature des rémunérations fixes et variables du comité exécutif. D'autres recommandations ont été formulées au sujet de la structure salariale et du calcul des primes de la direction expatriée dans les filiales. Lors de la réunion du 27 novembre, le comité de rémunération a fait des recommandations au conseil d'administration sur l'octroi d'options d'achat d'actions en faveur du comité de direction et des directeurs généraux des filiales étrangères du groupe et sur l'organisation du comité exécutif.

Comité exécutif

- 1 - Robbert Kessels
- 2 - François Van Hoydonck
- 3 - Johan Nelis

- 4 - Charles De Wulf
- 5 - Thomas Hildenbrand





3.5 Comité exécutif

3.5.1. Composition

François Van Hoydonck	administrateur délégué
Charles De Wulf	directeur estates department
Thomas Hildenbrand	directeur marketing bananes et horticulture
Robbert Kessels	chief commercial officer
Johan Nelis	chief financial officer

Le Baron Bracht (président du conseil d'administration) et Priscilla Bracht (administrateur non-exécutif) ont assisté régulièrement aux réunions du comité exécutif en tant qu'observateurs.

3.5.2. Rapport d'activités

Sauf circonstances imprévues, le comité exécutif se réunit une fois par semaine. Le comité exécutif est en outre responsable de la gestion journalière du groupe et prépare toutes les décisions qui doivent être prises par le conseil d'administration.

3.6 Rapport des rémunérations

3.6.1. Procédure pour l'élaboration d'une politique de rémunération et pour la fixation du niveau de rémunération

La rémunération des administrateurs non-exécutifs se compose uniquement d'une rémunération fixe. Cette rémunération fixe se compose d'une rémunération de base et, le cas échéant, d'une rémunération complémentaire selon que l'administrateur en question est membre d'un comité déterminé.

La rémunération des administrateurs non-exécutifs est évaluée périodiquement par le comité de rémunération. Les modifications proposées par le comité de rémunération sont soumises pour approbation au conseil d'administration.

Les membres du comité exécutif reçoivent une rémunération fixe et une prime qui est proportionnelle au résultat consolidé récurrent du groupe *SIPEF* (voir également 'politique de rémunération variable'). Les membres du comité exécutif disposent en outre d'une voiture de société et bénéficient d'une assurance groupe (constitution de pension, couverture du risque de décès, couverture invalidité), de chèques-repas, d'une assurance d'assistance mondiale et d'une assurance hospitalisation.

L'assurance groupe est du type « cotisation fixe ».

Depuis l'année 2011 jusqu'à ce jour, des options d'achat d'actions ont été offertes aux membres du comité exécutif et à certains directeurs généraux des filiales étrangères. Les options d'achat d'actions offertes dans le cadre du plan de stock-options *SIPEF* ont les caractéristiques suivantes:

- Offre: fin novembre;
- Prix d'exercice: prix basé sur le prix de clôture moyen des 30 jours précédant l'offre;
- Période d'exercice: les options sont exerçables à compter de la fin de la troisième année civile qui suit l'année où l'offre est faite et jusqu'à la fin de la dixième année suivant la date de l'offre.

Ces composantes sont évaluées chaque année, en général lors d'une réunion en novembre ou décembre, par le comité de rémunération, lequel vérifie si elles sont conformes au marché. Cette vérification est effectuée à partir de données publiques (p.ex. données de rémunération reprises dans les rapports annuels d'autres sociétés cotées comparables) et d'études salariales. Les modifications proposées par le comité de rémunération sont soumises pour approbation au conseil d'administration.

3.6.2. Politique de rémunération variable

La rémunération variable attribuée aux membres du comité exécutif est soumise à des critères de performance individuelle, tant qualitative que quantitative, prédéterminés et objectivement mesurables, évalués sur une période d'un an (comme stipulé dans les statuts). Elle est particulièrement dépendante du résultat récurrent consolidé du groupe *SIPEF*.

En d'autres termes, il n'y a pas de politique de rémunération variable à long terme. La rémunération variable est versée en juillet de l'année suivante, mois au cours duquel le paiement des dividendes aux actionnaires est effectué.

En cas de données financières inexactes, il est prévu en faveur de la société un droit de reprise de la rémunération nette variable allouée à l'administrateur délégué et aux membres du comité de direction.

3.6.3. Rémunération des administrateurs exécutifs et non-exécutifs

La rémunération des administrateurs non-exécutifs consiste uniquement en une rémunération fixe. Cette rémunération fixe se compose de la rémunération de base et d'une rémunération supplémentaire qui dépend de l'appartenance de l'administrateur concerné à un comité particulier. La rémunération des administrateurs non-exécutifs est revue périodiquement par le comité de rémunération.

Les montants ne sont pas liés à l'ampleur des résultats et peuvent donc être assimilés à une rémunération fixe non liée aux prestations, et attribuée en cours d'année.

Les administrateurs démissionnant ou nouvellement nommés sont rémunérés au prorata de la durée de leur mandat dans le courant de l'exercice.

Les rémunérations individuelles des administrateurs, effectivement payées en 2015 à titre de rémunération pour l'année 2015 sont:

	En KEUR
Baron Bracht, <i>président</i>	40
François Van Hoydonck, <i>administrateur délégué</i>	25
Baron Bertrand	25
Priscilla Bracht	25
Jacques Delen	25
Antoine Friling	33
Regnier Haegelsteen	35
Sophie Lammerant-Velge	33
Richard Robinow (jusqu'au 10 juin 2015)	10
Bryan Dyer (à partir du 10 juin 2015)	15

3.6.4. Rémunération des membres du comité exécutif

La rémunération fixe et variable ainsi que les autres avantages accordés en 2015, directement ou indirectement, par SIPEF et par ses filiales, aux membres du comité exécutif peuvent être résumés comme suit (coût total pour l'entreprise):

En KEUR	Administrateur délégué	Autres membres du comité exécutif	Total	Part relative
Rémunération fixe	313	869	1 182	47,07%
Rémunération variable	277	471	748	29,79%
Assurance groupe	259	201	460	18,32%
Options d'actions 2014	38	50	88	3,51%
Avantages de toute nature (voiture)	10	23	33	1,31%
	897	1 614	2 511	100,00%

Les options offertes en 2015 ne furent finalement accordées qu'en 2016 et ne se retrouvent de ce fait pas encore reprises dans le tableau ci-dessus.

3.6.5. Les options attribuées et levées par les membres du comité exécutif en 2015

Les options suivantes ont été offertes aux membres du comité exécutif en 2015.

Date d'échéance	Le 31 décembre 2025
Prix d'exercice	EUR 49,15
François Van Hoydonck	6 000
Charles De Wulf	2 000
Thomas Hildenbrand	2 000
Robbert Kessels	2 000
Johan Nelis	2 000
Total	14 000

Totalement 6 000 options ont également été octroyées à certains directeurs généraux des filiales étrangères du groupe.

En 2015, il n'y a pas eu d'options exercées ou expirées.

3.6.6. Principales conditions contractuelles

Les contrats des membres du comité exécutif contiennent les dispositions habituelles relatives à la rémunération (rémunération fixe et variable), la non-concurrence et la confidentialité, qui s'appliquent pour une durée indéterminée et se terminent au 65e anniversaire du manager. Les contrats prévoient également un droit de recouvrement en faveur de l'entreprise pour

la rémunération variable qui a été accordée, au cas où cette rémunération aurait été basée sur des données financières inexactes. L'administrateur délégué est soumis au statut des personnes indépendantes et détient un contrat de durée indéterminée. L'administrateur délégué peut mettre fin unilatéralement à son contrat moyennant la notification d'un délai de 6 mois. La période de préavis à respecter par la société est entre 18 et 24 mois, dépendant du moment de résiliation du contrat. La période de préavis peut être prolongée de 12 mois dans le cas d'une modification du contrat suite à un changement du contrôle de la société et du remplacement de plus de la moitié des administrateurs, et des restrictions importantes des pouvoirs essentiels imposés de manière unilatérale par la société. Cette dernière clause a été approuvée dans le cadre de l'article 556 du Code des Sociétés par l'assemblée générale extraordinaire du 27 décembre 2007.

Depuis le 1er juillet 2014, les autres membres du comité exécutif sont sous contrat en tant qu'indépendants, alors qu'ils avaient auparavant un statut d'employé. La période de préavis en cas de résiliation du contrat par la société s'élève à 1 mois par année de service avec un minimum de 3 mois et un maximum de 18 mois.

La période de préavis en cas de résiliation par le membre du comité exécutif lui-même doit être d'1,5 mois par période de 5 années de service entamée, jusqu'à un maximum de 6 mois.

3.6.7. Changements dans la politique de rémunération

La politique de rémunération n'a subi aucun changement notable en 2015.

3.6.8. Politique de rémunération pour les deux prochains exercices (2016-2017)

Le conseil d'administration prévoit de ne pas modifier fondamentalement la politique de rémunération durant l'exercice en cours ou le suivant.

3.7 Audit interne et externe

Le commissaire de la société est Deloitte Reviseurs d'Entreprises SC s.f.d. SCRL, représentée par Dirk Cleymans.

Le commissaire assure l'audit externe, tant sur les chiffres consolidés que sur les chiffres statutaires du groupe *SIPEF*, et fait rapport deux fois par an au comité d'audit et au conseil d'administration.

Le mandat de Deloitte Reviseurs d'Entreprises SC s.f.d. SCRL, représentée par Dirk Cleymans a été prolongé en juin 2014, pour une période de trois ans, jusqu'à la clôture de l'assemblée générale ordinaire de l'année 2017.

La rémunération annuelle du commissaire pour le contrôle des comptes statutaires et consolidés de *SIPEF* s'élève à KEUR 85. Par ailleurs, un montant supplémentaire de KEUR 10 a été payé pour des opérations juridiques, comptables et fiscales à une société liée professionnellement au commissaire. Ces rémunérations ont été approuvées par le comité d'audit, qui reçoit un aperçu de ces honoraires à chaque réunion.

Les frais totaux d'audit externe du groupe *SIPEF* s'élèvent à KEUR 386 et le montant des honoraires pour des conseils du même commissaire et des entreprises liées s'élève à KEUR 64.

En Indonésie et pour *Hargy Oil Palms Ltd* en Papouasie-Nouvelle-Guinée l'audit interne est structuré dans un département d'audit avec un comité qui analyse les rapports d'audit interne quatre fois par an. A noter que l'audit interne relatif à l'activité d'assurances est réalisé en externe. Le comité d'audit de *SIPEF* reçoit un résumé des travaux avec une qualification et une estimation de l'impact possible des conclusions, afin d'être en mesure de se faire une opinion des travaux du département d'audit local. Au siège social en Belgique ainsi que dans les autres filiales, l'audit interne est organisé par le directeur financier. Vu l'ampleur moins importante de ces entreprises, le comité d'audit estime que l'organisation d'un département séparé n'est pas requise.

3.8 Structure de l'actionariat

Comme il est mentionné dans la note 15 des annexes aux comptes consolidés, trois actionnaires ont déclaré avoir une participation de plus de 5% dans notre société. La société n'a pas connaissance d'accords conclus entre actionnaires, ni de l'existence de comités d'actionnaires ou d'administrateurs, à l'exception de la déclaration commune du 12 février 2007, également reprise dans l'annexe 15.

À cette date, Ackermans & van Haaren (AvH) NV, et agissant de concert avec le Baron Bracht et ses enfants, CABRA NV et GEDEI NV, a informé l'entreprise d'un accord entre actionnaires en vue de la création d'un actionnariat stable de *SIPEF* pour favoriser le développement équilibré et la croissance rentable de *SIPEF* et de ses filiales. Cet accord entre actionnaires, conclu pour une période de quinze ans, concerne e.a. des conventions de vote pour la nomination d'administrateurs et des conventions pour le transfert d'actions.

Les détails relatifs à cette déclaration de transparence peuvent être trouvés sur le site web de l'entreprise (www.sipef.com).

3.9 **Concordance avec le Code Belge de Gouvernance d'Entreprise** – « **comply or explain** ».

La Charte de *SIPEF* ne déroge aux recommandations du Code que sur un nombre limité de points.

3.9.1. **Composition du comité de nomination**

Conformément à la recommandation 5.3.1. de l'Annexe D du Code, le comité de nomination doit être constitué d'une majorité d'administrateurs indépendants non-exécutifs.

Le comité de nomination de *SIPEF* est constitué de tous les membres du conseil d'administration. Le conseil d'administration n'étant composé que pour 33% d'administrateurs indépendants non-exécutifs, la Charte déroge au Code sur ce point.

Le conseil d'administration estime toutefois que cette divergence se justifie, compte tenu du fait que sa taille relativement réduite (neuf membres) ne nuit en rien à l'efficacité des délibérations et de la prise de décision. De la même façon, le conseil d'administration en tant qu'ensemble est plus à même d'évaluer la taille, la composition et la planification de la succession du conseil d'administration.

3.9.2. **Diversité des genres**

Conformément à la disposition 2.1 du Code, le conseil d'administration doit être composé dans le respect de la diversité des genres et de la diversité en général.

Après les récentes nominations, le conseil d'administration de *SIPEF* est composé de sept hommes et deux femmes réunissant des connaissances et des expériences diverses, mais complémentaires.

Le conseil d'administration a pris connaissance des initiatives récentes du législateur en matière de représentativité féminine dans le conseil d'administration des sociétés cotées en bourse et s'efforcera d'adapter sa composition à la législation actuelle, et ce, avant le 1er janvier 2017.

3.10 **Rapport sur le contrôle interne et les systèmes de gestion des risques**

Le conseil d'administration de *SIPEF* est chargé d'évaluer les risques inhérents à l'entreprise et l'efficacité du contrôle interne.

Le système de contrôle interne de *SIPEF* a été établi conformément aux principes habituels du contrôle interne (selon les dispositions légales, Code 2009 et COSO).

La base du contrôle interne et de la gestion des risques est établie en fonction d'une analyse des risques réalisée au niveau du groupe. Une attention particulière est accordée à la fiabilité des rapports financiers et des processus de communication.

3.10.1. **Sphère de contrôle**

SIPEF se conforme à une Charte de Gouvernance qui contraint les administrateurs, les cadres et le personnel au respect des normes éthiques fondamentales dans l'exercice de leurs fonctions.

Le conseil d'administration de *SIPEF* soutient l'application d'une réglementation claire et durable dans la gestion quotidienne de ses activités; ces règles sont plus strictes que les exigences légales des pays dans lesquels elle opère.

Les activités sont certifiées selon des normes internationales largement utilisées, telles que ISO 9001, ISO 14001, « Roundtable on Sustainable Palmoil » (RSPO), « Indonesian Sustainable Palm Oil » (ISPO), « International Sustainability and Carbon Certification » (ISCC), « Clean Development Mechanism » (CDM) des Nations Unies, « Ethical Tea Partnership » (ETP), « Rainforest Alliance » (RA) et « GLOBALG.A.P. » (GGAP).

Dans l'ensemble, la structure de l'entreprise, la philosophie des affaires et le style de gestion peuvent être considérés comme simples, ce qui induit un nombre limité de niveaux décisionnels au sein de la hiérarchie. Cette hiérarchie restreinte et une faible rotation du personnel facilitent le contrôle social au sein de l'entreprise.

Le groupe est divisé en un certain nombre de départements comme indiqué dans l'organigramme. Chaque département et chaque personne au sein du service concerné assume une fonction propre. De chaque fonction et de chaque emploi, un niveau d'études et/ou d'expérience requis est déterminé. Il y a une politique claire de délégation des responsabilités.

3.10.2. Analyse des risques et activités de contrôle

Les objectifs stratégiques, opérationnels, financiers, fiscaux et juridiques sont définis dans un plan stratégique approuvé chaque année par le conseil d'administration. Les risques susceptibles de mettre en péril la réalisation des objectifs ont été identifiés et classés selon leur importance, leur probabilité de survenance, et les mesures à prendre selon leur importance. Le traitement du risque est divisé en plusieurs catégories (réduire, transférer, éviter ou accepter).

Les instructions et/ou les procédures nécessaires sont connues pour assurer le traitement correct des risques identifiés.

3.10.3. Information et communication

Un ensemble de rapports opérationnels et financiers (internes et externes) ont été mis en place sur bases périodiques (quotidienne, hebdomadaire, mensuelle, semestrielle ou annuelle) et aux niveaux appropriés afin que les responsables puissent disposer des informations nécessaires à exercer leurs responsabilités de façon satisfaisante.

3.10.4. Contrôle

Il est de la responsabilité de chaque employé de signaler les lacunes éventuelles pouvant surgir dans le rapport de contrôle interne auprès des responsables.

En outre, les départements d'audit interne (en Indonésie et en Papouasie-Nouvelle-Guinée à *Hargy Oil Palms Ltd*), ainsi que l'auditeur externe (pour l'activité d'assurances) sont chargés de l'examen permanent de l'efficacité et du suivi des contrôles internes existants en ce qui concerne leurs activités respectives. Sur base de leurs résultats, ils procèdent aux ajustements nécessaires. Les rapports de ces départements d'audit interne sont examinés par un comité d'audit local trimestriel. Un résumé annuel des principales conclusions est présenté au comité d'audit du groupe.

Pour les filiales de moindre dimension, pour lesquelles aucune fonction d'audit interne distincte n'a été créée, l'examen des contrôles internes est exercé par le gestionnaire responsable avec l'administrateur délégué et le directeur financier du groupe.

Chaque filiale du groupe est également soumise (au moins) une fois par an à l'examen des états financiers par un auditeur externe. Les observations éventuelles de ces audits externes sont soumises à la direction sous forme d'une « management letter ». Aucune lacune importante du contrôle interne n'a été décelée dans le passé.

3.10.5. Contrôle interne et système de protection des risques liés aux rapports financiers

Le processus d'établissement des rapports financiers est organisé comme suit:

- Le processus est géré par le département « financier de l'entreprise » sous la supervision directe du directeur financier du groupe;
- En fonction des objectifs (internes et externes) fixés, un « retro-planning » est établi et distribué en début d'année à chaque département concerné ainsi qu'à l'auditeur externe. Les délais externes sont également annoncés publiquement sur le site web de la société;
- Les entités suivantes soumettent des rapports individuels distincts:
 - a. l'ensemble des sociétés du groupe en Indonésie
 - b. *Hargy Oil Palms Ltd* en Papouasie-Nouvelle-Guinée
 - c. *Galley Reach Holdings Ltd* en Papouasie-Nouvelle-Guinée
 - d. *Plantations J. Eglin SA* en Côte d'Ivoire
 - e. *Jabelmalux SA* au Luxembourg
 - f. *SIPEF* en Belgique
 - g. *BDM NV / ASCO NV* en Belgique
- Le responsable du département financier de chaque entité est un comptable agréé;

- Au début du cycle des rapports annuels, on trouve l'élaboration d'un budget pour l'année ultérieure. Ce budget est établi en septembre et est soumis au conseil d'administration en novembre. Les options stratégiques présentées au budget annuel se conforment également au plan stratégique qui est mis à jour chaque année et est approuvé par le conseil d'administration;
- Tant pour le plan stratégique à long terme que pour le budget annuel, des analyses de sensibilité sont établies pour prendre les décisions adéquates en fonction du profil de risque estimé;
- Au cours de la première semaine de chaque mois, les chiffres de production et la situation financière nette du mois précédent sont communiqués et consolidés par le département « corporate finance » et mis à la disposition de l'administrateur délégué, du président du conseil d'administration et de la direction du groupe;
- Au cours de cette première semaine, les transactions inter-groupe sont également réconciliées avant de commencer la clôture des comptes;
- Le rapport financier mensuel comprend une analyse des volumes (stocks d'ouverture, productions, ventes et stocks de clôture), les résultats d'exploitation et un résumé des autres éléments du compte de résultat (résultat financier et impôts), un bilan, et l'analyse des flux de trésorerie;
- Les normes comptables utilisées mensuellement sont identiques à celles utilisées pour la consolidation légale selon les normes IFRS;
- Les chiffres mensuels sont comparés, pour chaque entité, au budget et aux données couvrant la même période au cours de l'année antérieure, ce qui permet d'analyser d'éventuels écarts importants;
- Ces chiffres opérationnels et financiers globaux sont convertis mensuellement par le département « corporate finance » dans la monnaie de référence (généralement USD), consolidés dans la monnaie de présentation (USD) et à nouveau comparés pour cohérence avec le budget et la période précédente;
- Le rapport consolidé mensuel est soumis à l'administrateur délégué, au président du conseil d'administration et à la direction du groupe;
- Les membres du conseil d'administration reçoivent ce rapport périodiquement (mois 3, 6, 9 et 12) en préparation à la réunion du conseil. Ce rapport est accompagné d'une note détaillant les informations opérationnelles et financières du trimestre écoulé;
- En cas d'événements exceptionnels, le conseil d'administration est également informé dans l'intervalle;
- Les états financiers individuels (uniquement en décembre pour les filiales de moindre importance), l'évaluation IAS 41 et la consolidation financière de juin et de décembre sont soumis à un audit externe avant que les chiffres consolidés IFRS ne soient présentés au comité d'audit;
- Sur la base de l'avis du comité d'audit, le conseil d'administration se prononce sur l'approbation des états financiers consolidés avant de communiquer les états financiers au marché boursier;
- Un rapport de gestion intermédiaire est publié deux fois par an (après le premier et après le troisième trimestre), rapport dans lequel se trouve l'interprétation des données sur l'évolution des volumes de production, de même que des prix des marchés mondiaux et les éventuels changements dans les perspectives de l'entreprise;
- Le département « corporate finance » est chargé de surveiller toute modification des normes (IFRS) et de mettre en œuvre ces éventuels changements au sein du groupe;
- Les rapports de gestion mensuels et la consolidation statutaire sont réalisés au sein d'un système informatique intégré. Des programmes de protection antivirus, des sauvegardes périodiques et les mesures nécessaires pour assurer la continuité du service sont mis en œuvre avec le plus grand soin.



3.11.2022



Rapport de gestion par produit

Huile de palme

L'année 2015 a démarré par une faible production durant les deux premiers mois en raison de la vague de sécheresse de 2014. Un fort cycle haussier a toutefois suivi de mars à octobre, avec des rendements qui ont affiché des augmentations significatives. Les exportations d'huile de palme ont aussi été décevantes, l'huile de palme ayant perdu une part considérable de la demande en faveur de l'huile de soja. Les grosses récoltes consécutives de soja en Amérique du Sud et aux États-Unis d'Amérique ont généré une suroffre et les deux types d'huile étaient en concurrence sur le plan de la demande, particulièrement dans des pays comme l'Inde.

En même temps, 2015 a été une année de baisses continues du prix du pétrole. Celles-ci ont été moins pertinentes pour le mélange discrétionnaire, étant donné qu'il n'a pas été tenu compte de prix du gazoil inférieur à ceux de l'huile végétale. Cela a toutefois fait office de test pour les volumes de mélange relatifs au mandat sur le biodiesel. Le mandat de mélange à 15%, en Indonésie en particulier, n'a pas été à la hauteur des attentes. Le gouvernement indonésien a introduit un prélèvement à l'exportation de USD 50 par tonne d'huile de palme brute et de USD 30 par tonne d'huile de palme raffinée exportée, qui devait initialement subventionner le mandat sur le biodiesel. Ce prélèvement à l'exportation a finalement été implémenté à la mi-juillet, mais le premier biodiesel a uniquement été subventionné à partir de novembre. Par conséquent, les plantations et les planteurs villageois ont souffert pendant huit mois, les deux premiers mois étant donné que le marché appliquait déjà le prélèvement à l'exportation dans le marché

local à cause du dilemme de l'implémentation réelle, ce qui a profité à l'industrie en aval. Depuis le 16 juillet, le fonds pour l'huile de palme brute (« Crude Palm Oil » – CPO) a collecté le prélèvement à l'exportation sans vraiment soutenir l'utilisation du biodiesel. Le mélange a commencé en novembre, bien qu'à un rythme lent, et les sociétés de plantations et planteurs villageois ne peuvent qu'espérer qu'il va augmenter.

Le phénomène climatique El Niño a également joué un rôle significatif dans l'industrie de l'huile de palme en 2015. Un an plus tôt, il avait déjà été mentionné qu'El Niño allait engendrer une sécheresse impactant le marché pour une longue période. À la mi-2015, la certitude était croissante que cet El Niño allait avoir un fort impact d'ici la fin de l'année et, en novembre et décembre, nous avons effectivement observé une nette diminution de la production.

Avant cette baisse de la production, le marché de l'huile de palme a fait l'expérience d'un 'brassage parfait' de nouvelles négatives durant le troisième trimestre, qui ont amené les prix de l'huile de palme à des planchers que nous n'avions jamais connus depuis la crise de 2008. L'incertitude de l'implémentation du mandat sur le biodiesel en Indonésie, en combinaison avec la collecte du prélèvement à l'exportation, a particulièrement nui à l'industrie. Ceci s'est renforcé par les troubles économiques en Chine, conduisant à une liquidation des stocks et des matières premières, un environnement macroéconomique affaibli, ainsi qu'une dépréciation dramatique du Ringgit malaisien. Le marché est passé sous les USD 500 par tonne CIF Rotterdam à la fin août, qui a été le plus bas de l'année.



Le prix moyen de l'huile de palme brute CIF Rotterdam était de USD 620 par tonne contre une moyenne de USD 821 par tonne en 2014, ce qui représente une diminution de 24,5%.

Comme en 2014, *SIPEF* a vendu en 2015 plus de 85% de son huile de palme, de son huile de palmiste et de ses noix de palmiste dans le cadre des procédures de certification de la « Roundtable on Sustainable Palm Oil » (RSPO - Table ronde pour une huile de palme durable) et de l'« International Sustainability and Carbon Certification » (ISCC). Nous sommes pleinement convaincus que ces chaînes d'approvisionnement physiques certifiées vont s'amplifier parce que la pression augmente sur les sociétés internationales pour qu'elles utilisent des produits durables dans le monde entier. Nous sommes ravis que *SIPEF* ait continué de développer ses relations avec sa clientèle.

Huile de palmiste

Le marché des huiles lauriques, terme générique pour l'huile de palmiste et l'huile de noix de coco, a connu un prix largement supérieur à celui de l'huile de palme en 2015. Le marché de l'huile de noix de coco en a été le principal moteur avec une faible production lors des deux années consécutives de 2014 et 2015, et le marché de l'huile de palmiste s'est trouvé coincé entre un marché de l'huile de noix de coco haussier et un marché de l'huile végétale baissier. Malgré tout, le prix de l'huile de palmiste s'élevait en moyenne à USD 265 de plus que l'huile de palme. Le prix moyen de l'huile de palmiste CIF Rotterdam s'élevait à USD 885 contre une moyenne de USD 1 090 en 2014, soit une baisse de 18,8%.

Caoutchouc

Le marché du caoutchouc naturel a poursuivi sa tendance à la baisse pour la quatrième année consécutive, passant de USD 1 720 par tonne RSS3 à USD 1 238 par tonne sur le marché à terme SICOM. Au cours du premier semestre de l'année, le marché est resté très statique, et s'est maintenu juste au-dessus du coût total de production mais, en août, le marché a baissé considérablement, suite à la lourde diminution du prix du pétrole. En raison du lien entre le pétrole et le caoutchouc synthétique, il y a eu une forte pression à la baisse sur les prix du caoutchouc naturel.

Lorsque le marché du caoutchouc se sentait légèrement soutenu, cela n'a été que d'une très courte durée. Dans un premier temps, le gouvernement thaïlandais a essayé de soutenir les prix locaux, mais il s'est vite retrouvé à court de liquidités. La défoliation prolongée au Vietnam et en Thaïlande a déclenché une vague d'achat à court terme, mais la tourmente économique en Chine a totalement annihilé cette reprise. Même les rapports stipulant que l'industrie automobile mondiale avait connu une nouvelle année de ventes record en 2015 ont été contrebalancés par une forte baisse dans l'industrie des véhicules lourds, qui a beaucoup souffert de la chute des prix des matières premières.

Le prix moyen du caoutchouc naturel RSS3 s'élevait à USD 1 586 par tonne contre USD 1 958 en 2014, ce qui représente une baisse de 19%.



Rapport de gestion par produit

La demande mondiale de caoutchouc naturel a augmenté de 1,8% en 2015 selon «l'International Rubber Study Group» (IRSG), en comparaison avec 6,1% en 2014. La forte croissance de la demande en 2014 incluait très probablement la constitution de stocks, d'où la croissance plus faible en 2015. L'IRSG prévoit une croissance de la demande de respectivement 2,0% et de 3,4%, pour 2016 et 2017. L'approvisionnement en caoutchouc naturel a également augmenté d'1,3% en 2015, par rapport à une réduction d'1,4% en 2014. Les superficies nouvellement plantées au milieu des années 2000 arrivent à maturité. En se basant sur les chiffres du FMI, l'IRSG s'attend à une croissance de l'approvisionnement de 3,1% pour 2016 et de 3,5% pour 2017, dans des conditions économiques normales.

Thé

La meilleure référence pour nos thés de Cibuni est le marché du thé au Kenya, qui est le premier exportateur de thé CTC («Crush, Tear & Curl»). La saison sèche au Kenya à la fin de 2014 est arrivée plus tôt que d'habitude et a été le début d'une sécheresse prolongée jusqu'au mois d'avril 2015. Cette vague de sécheresse a eu un effet dramatique sur la production durant les quatre premiers mois de 2015. Mars et avril ont même affiché respectivement des baisses de 53% et 40% en comparaison avec l'année précédente. La production annuelle du Kenya a baissé de 10,21% en comparaison avec 2014. Une tendance similaire a été observée dans d'autres pays producteurs d'Afrique de l'Est, qui expédient leurs thés aux enchères à Mombasa. Dans un premier temps, la baisse de la production n'a eu que peu d'effet sur les prix, étant donné que la plupart des pays consommateurs de thés d'Afrique de l'Est avaient de bonnes quantités de stocks disponibles pour surmonter la baisse de l'approvisionnement. Cependant, à la fin avril, les prix ont entamé un mouvement à la hausse pour atteindre leur point culminant en juillet, à des niveaux inédits depuis le début de l'année 2013.

Depuis la mi-2015, la production a suivi 2014 et les prix sont restés stables, même s'ils ont été un peu plus bas depuis leur point culminant de juillet. Durant la remontée des prix, les stocks dans les pays consommateurs de thé ont atteint leurs niveaux les plus bas, et ils auraient probablement dû être reconstitués à des niveaux plus confortables d'ici la fin de l'année.

Le phénomène climatique El Niño a également eu un impact sur l'Afrique de l'Est, où le Kenya a bénéficié de relativement plus de pluie que d'habitude au début de la 'saison sèche'. On prévoit actuellement que le Kenya produira de bonnes récoltes de thé pendant le premier semestre de l'année et que les prix resteront stables.

Bananes

Le volume de bananes que nous avons importé et distribué sur les marchés européens et régionaux africains a progressé de 3% pour atteindre 24 286 tonnes au total, répartis en 21 069 tonnes sur l'Europe et 3 217 tonnes sur la Mauritanie et le Sénégal, en Afrique de l'Ouest.

L'ensemble des marchés d'importation et de consommation de bananes s'est bien comporté en 2015. En Europe, la tendance - sensible mais réelle - d'augmentation de la consommation s'est poursuivie avec en parallèle des volumes de production toutes origines qui restent fort dépendants des conditions climatiques. Ainsi, le taux moyen de croissance dans l'UE entre les années 2012 et 2015 s'est élevé à 3,9% ; ce qui porte, en valeur absolue une consommation européenne qui est passée de 5,1 à 5,8 millions de tonnes. Le marché américain maintient de bons niveaux de consommation avec près de 4 millions de tonnes. Seul le marché russe reste atone avec la forte dévaluation du rouble et l'embargo sur certains produits.



Nos fruits, issus des *Plantations J. Eglin SA*, sont commercialisés principalement en Angleterre et en France avec des clients sous contrat commercial annuel. Il en est de même pour la banane commercialisée en Afrique de l'Ouest, et transportée par voie maritime puis terrestre à destination des grandes villes où la consommation est exponentielle. Nous assistons même à un développement important de la grande distribution dans ces pays, qui a bien compris que le pouvoir d'achat augmente avec une classe moyenne qui fait partie des nouveaux consommateurs. L'acheteur dans un commerce à Dakar peut finalement payer sa banane à un prix quasi identique à celui de Londres ou Paris!

À partir du début du second semestre, nous avons développé notre réseau de vente à destination de la Pologne et de la Roumanie, via une chaîne de distribution européenne qui développe l'achat en direct auprès d'importateurs intégrés en production. L'image de marque de la Côte d'Ivoire, la notoriété de notre entreprise, avec les référentiels courants tels que GLOBALG.A.P., et nos bonnes pratiques éthiques, sociales et environnementales, nous donnent actuellement de bonnes perspectives de développement.

L'effet taux de change USD/EUR et les conditions climatiques instables dans la plupart des régions productrices de banane ont certainement contrebalancé l'effet « bunker » avec un pétrole bon marché qui permet de maintenir des tarifs de transport à des prix concurrentiels, au départ de l'Afrique de l'Ouest. Il semble que le marché bananier au sens large du terme continue à se structurer avec des pourcentages de contractualisations de plus en plus importants, principalement en Europe de l'Ouest, ce qui évite les effets dévastateurs d'arrivée de volumes de bananes tels que nous l'avons connu dans le passé.

En ce qui concerne le droit de douane import UE des bananes issues de la zone dollar, la baisse prévue s'est poursuivie, et est passé ainsi en 2015 à EUR 110 par tonne pour les signataires historiques de l'accord (dont Costa Rica, Colombie, etc.) tandis que l'Équateur plus gros producteur exportateur mondial

est à EUR 132 par tonne. Les objectifs des producteurs latino-américains étant de finir à un droit de EUR 75 par tonne à l'horizon 2020.

Horticulture

Notre activité horticole et, ainsi, notre commerce, se caractérise par une année durant laquelle nous avons axé la stratégie sur l'amélioration générale des spécifications export de nos produits afin d'améliorer le prix de vente unitaire.

Tous nos produits, exportés par voie aérienne, sont vendus essentiellement sur les marchés du Nord de l'Europe. Nous avons ainsi commercialisé 497 000 ananas fleurs (-23%), 1 431 000 tiges de feuillage d'ornement (+30%) et 186 000 fleurs de lotus (-31%) par rapport à 2014.

Le commerce de l'ananas fleur reste actif tout comme celui du feuillage d'ornement, à condition bien entendu d'avoir des produits de qualité irréprochable. Notre challenge est de poursuivre nos efforts sur les calibres des ananas fleurs et de développer notre diversification variétale en feuillage d'ornement. Ainsi, deux nouvelles variétés de feuillage, *Dracaena Snow Queen* et *Dracaena Cappucino*, sont en cours de production, et augmenteront le potentiel commercial des variétés courantes qui sont *Dracaena Compacta*, *Cordyline* et *Sanderiana*. Le commerce de Lotus a été plus compliqué, car c'est un produit fort fragile qui ne supporte pas les aléas climatiques.

L'augmentation des capacités de fret aérien, ayant suivi le développement économique de la Côte d'Ivoire, d'une part, et l'effet du taux de change EUR/USD, notre concurrence venant également d'Amérique Centrale (Colombie) ou d'Asie (Vietnam, Sri Lanka), d'autre part, sont deux facteurs positifs et prometteur d'avenir pour ce secteur.



Indonésie



Généralités

Après deux mandats du président Susilo Bambang Yudhoyono, c'est le président Joko Widodo qui a été élu en 2014. Depuis sa nomination en octobre, celui-ci a commencé la mise en œuvre de son programme, sous la devise nationale indonésienne « l'Unité dans la diversité », visant à résoudre les inégalités entre pauvres et riches, réduire la dépendance en matière de richesses naturelles, diversifier les exportations, et investir dans les infrastructures et la production, ainsi que dans la recherche et le développement.

Le nouveau président est un homme du peuple qui a connu une ascension rapide en politique via le gouvernorat de Jakarta, sans bénéficier des liens habituels avec les forces bien établies du pays. Il a dès lors eu quelques difficultés à trouver les soutiens nécessaires au sein des chambres législatives pour mettre son programme en pratique. Très vite après sa nomination, il a adapté les subsides en matière de carburants et souhaite consacrer ces budgets aux transports publics, à la sécurité sociale et à l'amélioration des revenus de l'agriculture. Mais il veut avant tout rétablir la confiance en le pays, dans le secteur privé et auprès des investisseurs étrangers en réduisant la corruption et l'inefficacité.

Nous attendons dès lors avec intérêt la période à venir et les mesures qui seront prises dans la pratique pour remédier à ces problèmes, en particulier dans le secteur agricole. Traditionnellement, ce secteur reste un important pourvoyeur d'emplois dans un pays de plus de 255 millions d'habitants, avec un déficit budgétaire de -2,53% du Produit Intérieur Brut (PIB) et une inflation de 4,1%, malgré une croissance de 4,8% en 2015.

Le message du président, visant à encourager les investissements étrangers est contrecarré par des avis contradictoires faisant état de limitations éventuelles de l'actionnariat étranger dans certains secteurs, en particulier dans notre secteur agricole. Bien que ces limitations n'aient pas été mises en pratique jusqu'ici, la diffusion de tels messages dans les médias suffit à elle seule à faire hésiter les investisseurs étrangers à investir à long terme dans ce pays.

Il va de soi que les incohérences de la communication ne contribuent pas au rétablissement de la confiance en ce pays. Ce manque de confiance se reflète aussi dans la faiblesse de la monnaie locale, la roupie indonésienne, par rapport à l'USD. Au cours de l'année 2015, nous avons vu la monnaie poursuivre sa chute, passant de IDR/USD 12 440 à 14 800 en octobre, pour terminer l'année à IDR/USD 13 795, soit une dévaluation de 10,9% sur une période de 12 mois. Et aucune amélioration notable n'était en vue au début de l'année 2016. La faiblesse de la monnaie a un effet inflationniste sur les prix à la consommation et a une fois de plus, cette année, conduit à d'importantes discussions sur l'augmentation des salaires minima, lesquels sont toujours fixés par province et peuvent varier fortement d'une région à l'autre. Après les hausses exceptionnelles de 2013, jusque 50% dans certaines provinces, stimulées par les élections au gouvernorat du moment, des pourcentages d'augmentation des salaires minima entre 10% et 20% ont à nouveau été enregistrés ces deux dernières années. Ces augmentations successives importantes pèsent naturellement sur les secteurs à forte intensité de main-d'œuvre, comme l'agriculture tropicale. Même si ces hausses salariales sont actuellement atténuées en termes de dollars, de par la dévaluation de la monnaie, le risque subsiste qu'en cas de rétablissement de la confiance à l'égard de la politique du pays, la parité avec l'USD remonte et engendre une hausse irréversible des charges salariales, qui représentent tout de même plus d'un tiers de nos coûts de production. Il subsiste aussi, au niveau des salaires minima, de grandes différences entre les provinces, ce qui n'est pas propice au développement économique général. Une approche nationale de la politique en matière de salaires minima pourrait certainement apporter, sur ce plan, une solution pour le futur.

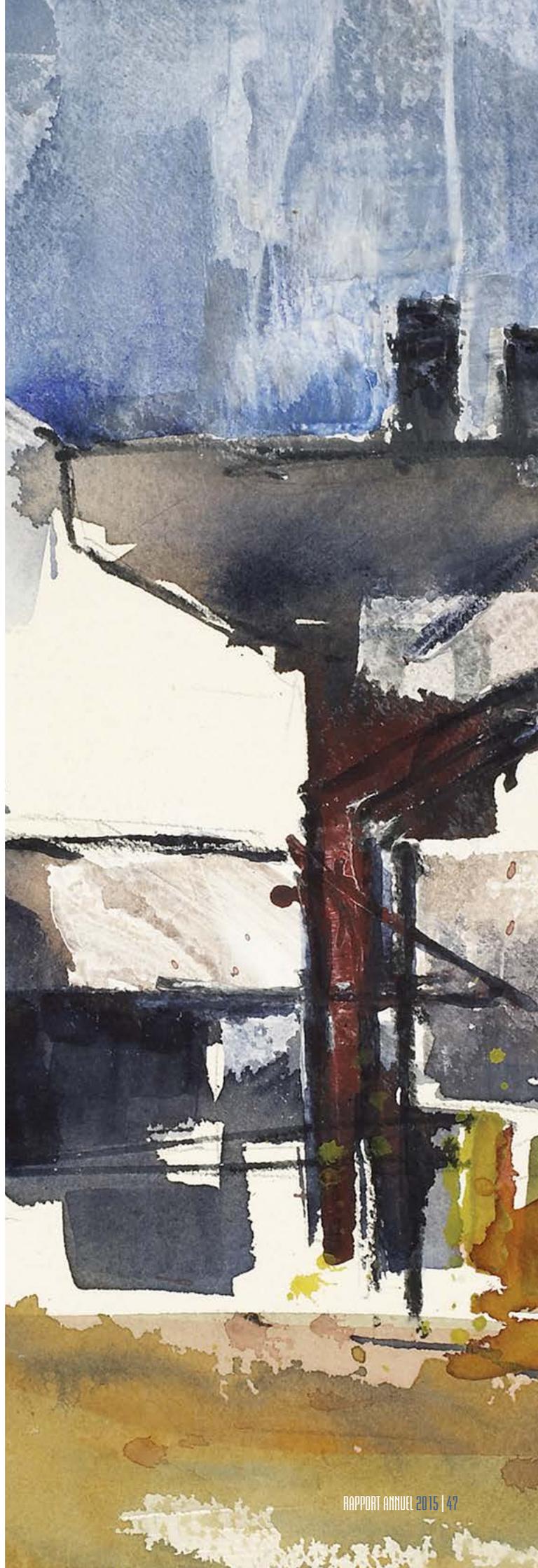
Le gouvernement indonésien s'en est tenu, par ailleurs, à sa réglementation en matière de taxe à l'exportation sur l'huile de palme. Depuis novembre 2011, nous avons un système de tarif progressif qui entre en application dès que le prix correspondant sur le marché mondial atteint USD 750 par tonne d'huile de palme brute. Avec ce système, les entreprises agricoles sont plus lourdement taxées que les producteurs de produits trans-

formés. Cette approche diversifiée a eu comme conséquence qu'il a été énormément investi dans la capacité de raffinage et dans les usines de biodiesel, et qu'il est exporté aujourd'hui plus de produits dérivés qu'auparavant. En tant que producteur d'huile de palme brute, *SIPEF* reste donc soumise aux taux de taxation les plus élevés.

Avec la forte baisse des prix de l'huile de palme sur le marché mondial, la taxe à l'exportation a été ramenée à zéro à partir d'octobre 2014. Mais à la mi-juillet 2015, une nouvelle taxe à l'exportation est entrée en vigueur, d'un montant fixe de USD 50 par tonne, quels que soient les prix de l'huile de palme sur le marché mondial. Cette taxe devrait contribuer à subventionner la production de biocarburants, de sorte que le gouvernement puisse imposer au secteur de la distribution d'incorporer jusque 15%. Avec ces mandats, une partie importante de la production indonésienne d'huile de palme pourrait être absorbée par le secteur des biocarburants, ce qui pourrait soutenir les prix de l'huile de palme sur le marché mondial. L'impact de ces taxes supplémentaires, au second semestre, sur le résultat après impôts de *SIPEF* s'est élevé à KUSD 2 622 et pourrait atteindre le double de ce chiffre sur le prochain exercice.

Nous constatons cependant, sans doute en raison du prix exceptionnellement bas du pétrole en ce moment, que le secteur de la distribution n'absorbe que des volumes très réduits et que l'effet attendu sur les prix de l'huile de palme est très limité. Or, l'impact d'une telle taxe de USD 50 par tonne est considérable pour les producteurs, et en particulier pour les petits agriculteurs moins performants, qui voient leurs revenus, déjà fortement réduits, diminuer un peu plus au profit de la rentabilité des grands producteurs de biodiesel.

Pour le secteur des plantations, il subsiste encore une incertitude quant à la superficie maximale exacte qu'une entreprise privée non cotée peut détenir en Indonésie. Alors qu'il était question auparavant d'une double réglementation qui limitait la superficie plantée à 20 000 hectares par province et 100 000 hectares pour tout le pays, une nouvelle réglementation promulguée en 2013 ne fait plus état que d'une superficie totale de 100 000 hectares pour une entreprise, mais le nouveau gouvernement et le parlement doivent encore adopter d'autres mesures à ce sujet. Avec ses 52 789 hectares en gestion, *SIPEF* ne risque pas, pour l'heure, de dépasser cette limite.



Rapport de gestion par pays

Nord-Sumatra

En règle générale, les conditions météorologiques dans le Nord-Sumatra étaient plus sèches qu'en 2014, les précipitations se sont réparties plus uniformément sur l'année, sans mois de sécheresse exceptionnelle. Ceci était à l'opposé de 2014, lorsque nous avons enregistré pendant quatre mois une saison sèche prononcée. Ce n'est que dans les jeunes plantations de *PT UMW/PT TUM* que les précipitations globales ont dépassé la moyenne à long terme et étaient plus élevées que l'année passée, mais grâce à une bonne anticipation et à la réalisation d'un drainage supplémentaire, l'inondation a pu être évitée, et l'évacuation de l'huile et des palmistes aussi pu être assurée.

Les plantations Perlabian et Tolan font ensemble partie de *PT Tolan Tiga Indonesia*. Celles-ci ont été plantées depuis des décennies et représentent 8 196 hectares, dont 7 284 sont à maturité et 912 en replantation. La baisse de production attendue et budgétisée, suite à la sécheresse de 2014, a été enregistrée au premier trimestre, mais le reste de l'année a été caractérisé par de meilleures récoltes, de sorte qu'à la fin de l'année, nous avons pu noter une hausse du volume de 7,80% par rapport à 2014. En raison de la maturité plus élevée des nouvelles plantations, le rendement annuel s'élevait à 26,27 tonnes par hectare, une augmentation d'1,64 tonne par hectare par rapport à l'année précédente.

Grâce à la répartition uniforme des précipitations, les plantations ont aussi été en grande partie épargnées des fléaux d'insectes et des symptômes phytopathologiques. Grâce à la bonne croissance de plantes de couverture génératrices d'humus et au maintien des équilibres écologiques avec les terres environnantes, la lutte contre le scarabée *Oryctes*, qui pond ses œufs dans le cœur du palmier et dont les larves mangent la tendre couronne, s'en est trouvée simplifiée. Il en va de même pour le contrôle de la pourriture du stipe, une maladie des jeunes palmiers provoquée par le champignon *Fusarium*. Grâce à un traitement ciblé, il n'y a eu aucun obstacle à la croissance et à la maturité. La période immature des variétés de palmiers les plus récentes est d'ailleurs de plus en plus courte : les premiers fruits peuvent déjà être récoltés 24 mois après la plantation.

Les plantations de Bukit Maradja et Kerasaan (5 416 hectares plantés, dont 4 159 hectares à maturité et 1 257 hectares en replantation) se sont remises des attaques d'insectes défoliateurs, à l'exception d'environ 1 000 hectares qui se font continuellement attaquer par la chenille urticante (« Nettle Caterpillar »), et qui requièrent un traitement intensif et efficace.

En particulier dans les plantations plus anciennes, où nous disposons déjà de palmiers de troisième génération, nous sommes confrontés au champignon *Ganoderma* qui attaque surtout les racines des palmiers et réduit ainsi d'année en année la densité de plantation. Grâce à une vaste coopération qui s'est mise en place entre plusieurs groupes de plantation qui sont tous confrontés au phénomène, et avec l'encadrement des agronomes de *Verdant Bioscience Singapore* (VBS), différents traitements ont pu être testés en vue de ralentir la progression de ce champignon, voire de la stopper. En plus des mesures adoptées pour préparer les superficies à replanter, il est maintenant fait usage de semences tolérantes au *Ganoderma*, depuis peu disponibles sur le marché, qui devraient donc en diminuer les effets, et que nous plantons dans les zones les plus touchées. En outre, nous testons des produits d'amélioration des sols qui devraient avoir pour effet de renforcer le système immunitaire des palmiers et d'augmenter leur rendement individuel. Dans les plantations existantes où nous avons constaté la présence du champignon, le pied du palmier est butté avec de la terre pour le protéger. Nous avons cependant dû accélérer la replantation des zones existantes où aucune mesure de protection n'avait été prise à l'origine. Toutefois, l'impact de ces replantations anticipées est négligeable sur la production totale du groupe *SIPEF*, car elles seront réalisées avec les variétés de semences de nouvelle génération, garantissant un rendement accru par hectare dès qu'elles entrent en production.

La replantation de 678 hectares dans les plantations existantes au Nord-Sumatra s'est déroulée selon le planning prévu. À Perlabian, 318 hectares ont été replantés, ce qui est à peu près identique à l'année précédente. Dans la plantation de Tolan, il n'y a pas de replantations prévues dans les prochaines années, tous les palmiers étant maintenant à l'âge optimal. À Bukit Maradja, 141 hectares ont été replantés, et 219 hectares à Kerasaan. Ces dernières replantations s'inscrivent dans le cadre du remplacement anticipé des superficies attaquées par le *Ganoderma*, et le plus grand soin est apporté à l'assainissement du sol, préalablement à la plantation des jeunes palmiers. Nous saisissons l'opportunité, lors de la replantation d'anciennes zones, de former des blocs de plantations rectilignes qui facilitent l'entretien et la fertilisation.

Les programmes de fertilisation des plantations établies du Nord-Sumatra ont été entièrement réalisés avant la fin de l'année. Le succès de la fertilisation des zones plantées est largement tributaire de la disponibilité des travailleurs, de la livraison des bonnes quantités dans les entrepôts sur site en temps opportun et de l'accessibilité des palmiers. Il a été opté pour une solution d'épandage mécanique quand c'était possible.

Lorsque l'épandage reste manuel, tous les engrais sont maintenant emballés à l'avance en doses adaptées par palmier, ce qui permet de garantir une fertilisation uniforme, et se reflète dans la croissance et la couleur homogènes des feuilles des palmiers. L'épandage d'engrais organiques s'effectue également de façon très méthodique, les raffles étant épandues par tracteurs, et les eaux usées, riches en oligoéléments, qui proviennent des bassins de décantation des usines, irriguent les superficies environnantes. En outre, les carences éventuelles en oligo-éléments sont compensées de façon professionnelle.

À partir du deuxième semestre de 2015, nous avons adopté les nouvelles recommandations de fertilisation de *Verdant Bioscience Singapore* (VBS). Les recommandations VBS sont environ 20% inférieures en volume à celles du consultant précédent, mais avec un équilibre différent entre les éléments et avec un accent plus prononcé sur l'optimisation de la réponse au rendement. La collaboration avec VBS se déroule très correctement et différents protocoles d'essais agronomiques ont déjà été initiés pour stimuler les rendements par hectare.

Les prix des engrais sont en grande partie déterminés par la demande. Le prix des matières premières agricoles étant en baisse, la consommation d'engrais par le secteur agricole a donc également diminué. Ceci se traduit par des prix mondiaux durablement plus bas pour les trois principaux composants des engrais chimiques : l'azote, le phosphore et la potasse. Nous avons enregistré des prix unitaires en légère hausse en Indonésie par rapport à l'année passée, mais en raison de la dévaluation de la devise et des quantités utilisées sensiblement plus basses, les frais de fertilisation exprimés en USD ont baissé de 28% par rapport au prix de revient prévu.

Les extensions les plus récentes au Nord de Sumatra se situent dans les projets *PT Umbul Mas Wisesa (PT UMW)* et *PT Toton Usaha Mandiri (PT TUM)*, qui comprennent conjointement 8 216 hectares plantés, qui sont désormais tous à maturité. Nous pouvons donc dire que 2015 était l'année où ces projets ont atteint leur valeur économique, en combinaison avec l'obtention de licences permanentes pour l'ensemble de la superficie et l'obtention de la certification RSPO. Les rendements par hectare ont de nouveau augmenté l'année passée et ils oscillent à présent entre 17,38 et 14,81 tonnes par hectare, en fonction de la maturité et de la présence de palmiers non productifs. La hausse de plus de 40% par rapport à 2014 trouve son origine dans le traitement, couronné de succès, des palmiers non productifs, dans l'augmentation de la valeur nutritive, mais aussi dans le fait que les palmiers arrivent maintenant dans leur cycle de vie le plus rentable.

En raison de leur emplacement dans la partie nord de Sumatra et en zone très basse, ces plantations restent également sujettes aux attaques des insectes défoliateurs. La présence répétée de la chenille urticante (« Nettle Caterpillar ») a requis une attention particulière et des mesures préventives ont été prises pour éviter sa propagation.

Les programmes de fertilisation ont été réalisés en temps opportun et avant la fin de l'année. Suivant le conseil de VBS, des amendements ont été appliqués et l'enrichissement avec des micro-minéraux a aussi été suivi scrupuleusement, tout comme l'augmentation du nombre d'applications, mais dans de plus petites quantités. Dans certains cas, les cendres des fibres sont aussi utilisées afin de maintenir l'acidité du sol à long terme.

Le contrôle du niveau de l'eau reste extrêmement important dans ce projet situé en zone basse. Ces dernières années, des efforts majeurs ont été consentis afin de construire un réseau de canaux et d'écluses qui doit permettre, en cas d'inondation lors de la saison des pluies, d'évacuer l'eau rapidement, et d'éviter qu'au cours de la saison sèche, le niveau d'eau soit trop faible et cause un retard de croissance des palmiers. Le réseau routier interne est maintenant presque terminé et tous les champs exploitables sont accessibles tout au long de l'année, par ces pistes renforcées, pour les camions qui ramassent les fruits. En investissant dans deux nouveaux complexes de logements, il y a maintenant suffisamment de travailleurs présents dans les plantations pour effectuer l'entretien et la fertilisation, ainsi que pour récolter les fruits régulièrement. En 2015, nous avons à nouveau agrandi les bâtiments scolaires et la polyclinique, et prévu des commerces supplémentaires, parce qu'aucune de ces facilités n'était présente dans les environs des plantations.

Pendant la saison des pluies, la route principale d'accès à la plantation reste difficilement praticable et les inondations provoquent généralement une interruption temporaire de l'évacuation de l'huile depuis l'usine. Il existe des routes alternatives, mais elles engendrent un retard considérable du transport et nous espérons que les autorités feront un effort pour remédier à ces inondations. Nous avons également décidé d'aménager une nouvelle route de 21 kilomètres en périphérie d'une partie de notre plantation, qui permettra aux agriculteurs environnants d'atteindre leurs terres sans passer par notre plantation, de sorte que nous puissions protéger notre propriété contre le vol et avoir une meilleure vue des personnes qui sont présentes dans nos plantations.

Rapport de gestion par pays

La nouvelle usine d'UMW est entièrement opérationnelle depuis 2014 et peut traiter tous les fruits de notre plantation. Cette usine, avec une capacité de traitement théorique de 45 tonnes de fruits par heure, est entièrement adaptée aux dernières normes et les pourcentages d'extraction se sont élevés en moyenne à 23,39%, ce qui représente une hausse de plus d'1% par rapport à l'année passée. L'usine a été équipée de stérilisateur verticaux pour les fruits et d'une unité de traitement des eaux usées qui assure la récupération du gaz méthane, ce dernier alimentant en énergie les chaudières à vapeur. Les eaux usées recyclées sont réutilisées dans la production et l'usine garantit également l'approvisionnement en eau potable et en électricité pour les habitations des travailleurs qui sont établis en permanence dans les plantations.

Depuis février 2015, toutes les licences d'exploitation définitives (Hak Guna Usaha/HGU) ont été reçues pour *PT TUM* et *PT UMW*, délivrées par deux gouvernements locaux, de sorte que l'intégralité de la zone plantée peut désormais être considérée comme entièrement sous licence pour une période de 35 ans. Dans le cadre de la licence, il existe une obligation d'offrir une capacité de traitement suffisante pour les fruits qui sont récoltés par les agriculteurs environnants. Depuis le début 2015, tous les accords ont été signés avec les coopératives voisines qui organisent ces flux de fruits vers l'usine.

Dès le mois de mars 2015, les plantations de *PT UMW* et de *PT TUM* ainsi que l'usine d'extraction ont également été certifiées définitivement selon les normes RSPO, ce qui signifie que toutes les usines d'extraction du groupe sont désormais certifiées. La certification des agriculteurs environnants est actuellement en cours d'obtention, afin que nous puissions garantir une traçabilité intégrale de nos huiles relevant de la norme RSPO. Ce processus prendra probablement encore plus d'une année, parce que l'identification de ces agriculteurs individuels se déroule lentement.

Le coût de production unitaire continue de baisser, du fait de la hausse de rendement par hectare, et de la productivité plus élevée des zones matures. Néanmoins, cette plantation conserve un coût qui est encore de loin supérieur à celui des autres plantations matures du Nord-Sumatra, notamment parce que l'efficacité de l'usine n'est pas encore optimale et que le développement des palmiers dans ces zones de plaine génère des coûts supplémentaires pour l'amélioration des sols, le développement et l'entretien du réseau routier, le traitement des insectes et des termites, la gestion de l'eau et la construction de bâtiments sur des terrains instables.

Les deux usines existantes d'extraction d'huile de palme à Perlabian et Bukit Maradja ont traité plus de fruits qu'en 2014. La plus ancienne usine, celle de Perlabian, affichait un débit de fruits moyen de 50,54 tonnes par heure, alors que sa capacité théorique s'élève à 55 tonnes par heure. Le taux d'extraction d'huile s'est amélioré, passant de 21,81% à 22,78%, mais il est resté faible en comparaison aux autres usines du groupe. Cela est en partie dû au traitement de fruits relativement jeunes suite aux replantations des propres superficies de Perlabian, mais il faut aussi compter sur une optimisation à venir de l'énergie, avec la réhabilitation des vieilles chaudières à vapeur et de la production d'électricité par les turbines.

La plus petite usine de Bukit Maradja, qui réceptionne les fruits des plantations de Bukit Maradja et de Kerasaan, a traité 1,8% de fruits en moins qu'en 2014. Le débit moyen de l'usine s'élève à 30,15 tonnes par heure, par rapport à la capacité théorique de 30 tonnes par heure. Le taux moyen d'extraction d'huile s'élevait à 23,63%. Il représente de nouveau une hausse par rapport aux 23,20% de 2014, et il est le meilleur du groupe. L'usine de Bukit Maradja reste extrêmement efficace et produit de l'huile de bonne qualité tout au long de l'année.

Les deux usines sont équipées depuis plusieurs années d'un système de capture du gaz méthane, basé sur une membrane placée sur les bassins de décantation, qui donne droit à une reconnaissance de la 'Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques' («United Nations Framework Convention on Climate Change» - UNFCCC), et qui les rend admissibles à la certification sur base de la norme «International Sustainability and Carbon Certification» (ISCC) pour l'approvisionnement d'énergie verte en Europe. Étant donné que les usines disposent de certifications ISO, RSPO et ISCC, nous pouvons offrir à nos clients une huile durable et traçable qui peut être utilisée à des fins diverses, que ce soit pour l'alimentation, la production de biodiesel ou la conversion en électricité, en restant toujours conformes aux normes strictes fixées par l'Union européenne pour les énergies renouvelables.

Au deuxième semestre de 2015, on a démarré à Perlabian la construction d'une nouvelle installation de récupération de méthane utilisant le système de réservoir-digesteur, qui est déjà opérationnel dans trois autres usines. Cette installation est un système fermé qui rejette des eaux résiduelles qui satisfont entièrement aux normes de décharge, sans autre traitement dans des bassins de décantation, de sorte qu'il ne se produit pas non plus d'infiltration d'eaux usées dans le sous-sol. Ces systèmes de réservoir permettent également de réutiliser très efficace-

ment les gaz méthane comme source d'énergie supplémentaire dans les chaudières à vapeur ou via un moteur au biogaz pour la production d'électricité.

Pour l'usine de Bukit Maradja, on a démarré durant l'exercice 2015 la construction d'une unité de compostage, qui permettra de transformer rapidement les eaux usées et les régimes égrappés en compost, qui sera ensuite épandu sur les plantations. Dans les plantations les plus anciennes de Bukit Maradja et de Kerasaan, ce compost contribuera certainement à l'amélioration de la qualité du sol et à la lutte contre le champignon *Ganoderma*, mentionné précédemment. Le compostage des effluents n'entrave aucunement la récupération du gaz méthane au passage, de sorte que nous pouvons aussi garder via cette voie une source d'énergie supplémentaire.

Les primes pour l'huile de palme durable sont surtout payées sur les livraisons vers l'Europe, de sorte que la part des ventes destinée au marché de l'exportation pour ces deux usines est quasiment intégrale. Étant donné que les agriculteurs autour de l'usine UMW/TUM ne sont pas encore certifiés pour les normes RSPO, l'huile qui est produite par cette usine n'est pas encore entièrement traçable suivant la RSPO. Il en découle que l'huile n'obtient évidemment pas les mêmes primes sur le marché de l'exportation, et que la plupart de ces huiles sont vendues localement. Toutes nos noix palmistes certifiées ont été vendues avec des primes, à des clients indonésiens, qui les transforment en huile de palmiste durable. À cause de la congestion du port de Belawaan, l'exportation d'huile a été réalisée presque entièrement via des réservoirs loués à Dumai, un port en eau profonde plus récent, qui ne montre aucun signe de saturation et qui se trouve plus près de Perlabian et de PT UMW.

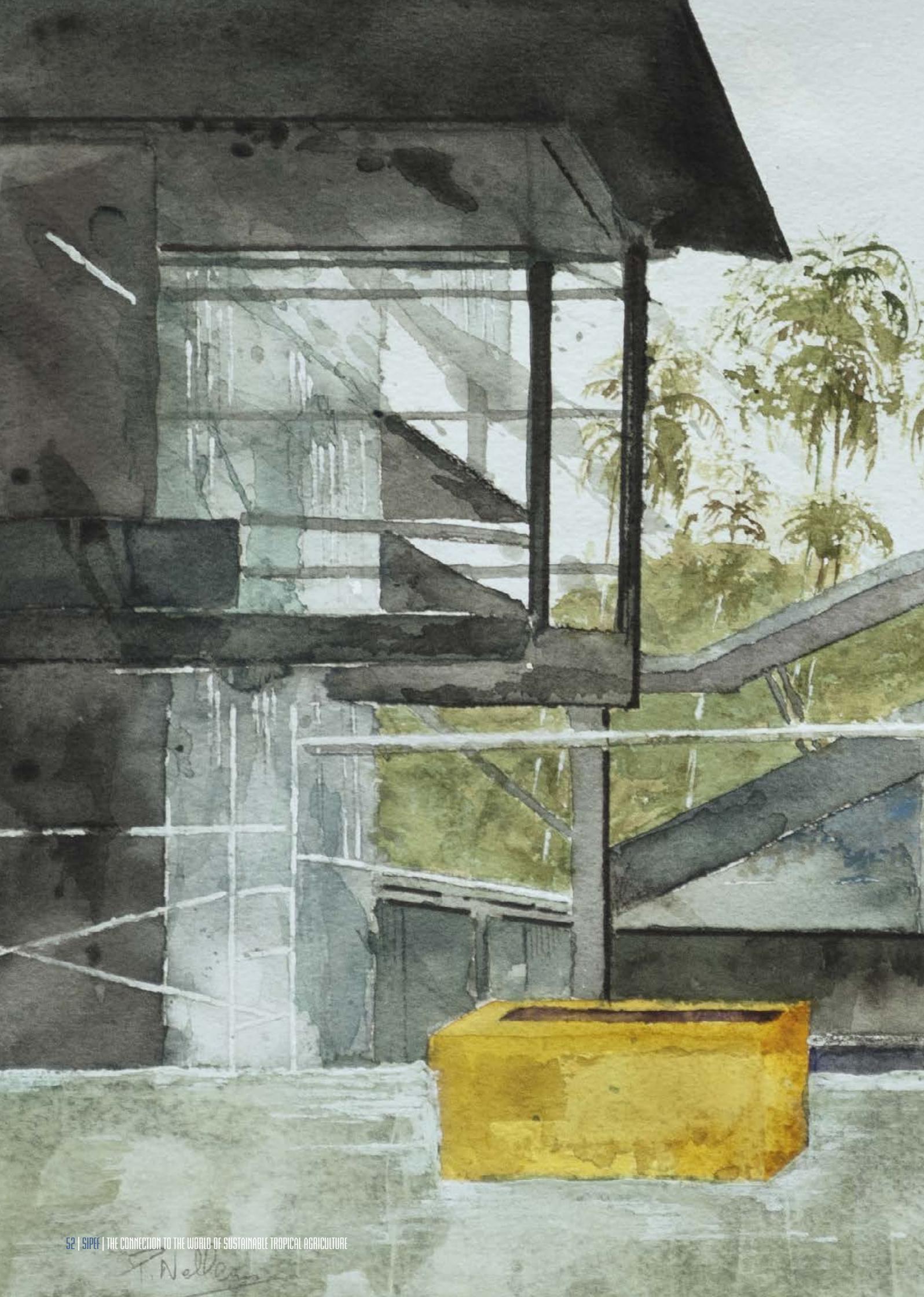
Avec l'achat de terrains dans le nouveau complexe portuaire de Kuala Tanjung, nous avons gardé notre option d'exporter à l'avenir via ce potentiel nouveau port en eau profonde. Entre-temps, les autorités portuaires ont démarré l'installation des appontements et si cela devait s'avérer intéressant sur le plan économique, nous pourrions construire ici notre propre parc de réservoirs plutôt que de louer de l'espace. Kuala Tanjung n'est pas loin de Bukit Maradja et bénéficie d'une situation plus centrale pour nos plantations du Nord-Sumatra.

Le coût de production unitaire moyen, exprimé en dollars américains (USD), a baissé de presque 4% en 2015 pour notre production d'huile de palme au nord Sumatra. La forte pression de l'augmentation des salaires minimum, qui s'élevait à nouveau dans la région à 13,1%, a été largement compensée

par la baisse générale des prix du pétrole, par l'optimisation de l'utilisation des engrais chimiques et par la hausse des volumes de production, mais aussi par l'affaiblissement de la devise locale par rapport au dollar américain (USD).

La rentabilité globale des activités de caoutchouc au sein du groupe a souffert de la pression liée à la chute des prix du marché mondial. Cependant, la production de caoutchouc au nord Sumatra était entièrement conforme aux attentes et a même été supérieure de 9,2% par rapport à l'année précédente. Ceci est particulièrement le cas sur la plantation Timbang Deli où sont plantés 827 hectares de caoutchouc, dont 767 hectares en production. Grâce à des conditions climatiques optimales, avec relativement peu de jours de saignée perdus, et la saignée supplémentaire des arbres qui seront remplacés dans un proche futur, la production était supérieure aux attentes. Les rendements ont augmenté d'une moyenne de 1 753 à 2 121 kilogrammes par hectare et par an. La replantation sur ce site dépend de la modification d'affectation que nous voulons apporter à cette plantation en tant que partie du programme de recherche commun, pour lequel nous enregistrons une première conversion de 14 hectares vers le palmier à huile. La plantation de Bandar Pinang, avec 1 133 hectares plantés et 973 hectares en production, n'est pas encore totalement remise de l'effet différé des dégâts encourus par le vent en août 2013, qui a causé la perte d'environ 4 700 arbres et a nécessité l'élagage additionnel de plus de 20 000 arbres matures. Le rendement annuel par hectare a toutefois de nouveau augmenté de 1 559 à 1 642 kilogrammes. La replantation respecte les tranches d'âge et 40 hectares ont été réaménagés au cours de l'exercice.

Après la réhabilitation totale de l'usine de caoutchouc de PT Bandar Sumatra en 2012, qui traite également le latex de PT Timbang Deli, nous avons constaté une amélioration sensible de la qualité de la production de caoutchouc RSS3 (« Ribbed Smoked Sheets »). Ceci a également eu pour effet d'optimiser sensiblement les coûts de traitement (-15,5%), car lors du séchage nous avons à nouveau la possibilité d'utiliser nos propres réserves de bois dans les fumoirs, et grâce à une rotation des managers dans les usines de caoutchouc, nous notons aussi une optimisation du nombre d'ouvriers et des barèmes salariaux qui sont appliqués.



J. Nelson



Rapport de gestion par pays

Sud-Sumatra

Les activités d'exploitation de caoutchouc de la plantation Melania située dans le Sud-Sumatra, à proximité de Palembang, demeurent très satisfaisantes. Dans la plantation de caoutchouc la plus étendue de SIPEF en Indonésie, avec 2 583 hectares plantés, dont 1 830 hectares sont en saignée et où, par conséquent, 29,2% sont encore immatures, la production a diminué de 1,15% par rapport à l'année précédente. La replantation de 236 hectares en 2015, a fait baisser la production. En raison de la sécheresse due à El Niño, qui a duré cinq mois durant le second semestre de l'année, nous avons enregistré un impact complémentaire sur la production à court terme. Nous n'avons encouru des précipitations que de 1 773 mm, soit 28% de moins que la moyenne à long terme qui est de 2 477 mm par an. Le rendement annuel a malgré tout augmenté et est passé de 1 492 à 1 675 kilogrammes à l'hectare, grâce à un particulièrement bon début d'année.

Le coût de production unitaire, exprimé en USD, a légèrement diminué en raison des volumes supérieurs produits et de l'effet favorable de la dévaluation de la monnaie locale, malgré une augmentation des charges salariales de 13,1% par rapport à l'année précédente.

En améliorant l'efficacité de la récupération du latex grâce à de nouvelles stations de collecte et au transport par camion-citernes au lieu de tracteurs, la supervision des opérations de saignée a pu être simplifiée. Après une campagne antiviol intensive en 2012 et 2013, qui a conduit à augmenter considérablement les productions de caoutchouc coagulé, les relations avec une communauté située à proximité avaient été sérieusement troublées. Entre-temps, elles se sont améliorées à tel point que nous avons obtenu l'autorisation de la communauté de construire un mur afin de mieux protéger nos actifs, de même que les bordures de nos plantations ont été renforcées.

Le programme de reconversion des zones résiduelles plantées de palmiers à huile, en zones d'hévéas, est maintenant achevé et la plantation de Melania est à présent une monoculture d'hévéas. Les zones situées en bas-fonds, qui étaient précédemment plantées de palmiers à huile, ont ainsi été transformées en plateformes plantées d'hévéas et quelques plus petites zones humides ont été conservées comme zone naturelle protégée.

Les agronomes continuent de suivre de près le développement de la « White Root Disease » (maladie de la pourriture blanche des racines). Cette maladie attaque les arbres et se propage par contact des racines dans les zones qui n'ont pas

suffisamment été assainies lors de la replantation, ce qui est souvent le cas dans les zones vallonnées plus difficiles d'accès. Cette maladie requiert un traitement individuel pour chaque arbre, avec un taux de réussite de plus de 80%. En 2015, nous avons observé relativement peu de nouveaux cas, ce qui résulte probablement de la période de sécheresse plus longue. Un 'défi' supplémentaire réside dans la présence de la 'nécrose de l'écorce', un phénomène qui risque d'affecter considérablement la rentabilité de l'arbre.

La production de caoutchouc RSS3 dans l'usine s'est poursuivie sans problèmes de qualité. Le caoutchouc est expédié par conteneurs en Asie du Sud-Est, en Amérique du Nord et en Europe. Lors de la récente rotation des managers dans les usines de caoutchouc, une attention toute particulière a été accordée aux processus de production. L'optimisation des tâches a permis une réduction complémentaire du nombre de travailleurs dans l'usine de sorte que le coût de production a encore pu être abaissé.

Dans la plantation de Melania, nous notons également la première exploitation rentable d'une épicerie qui est dirigée en externe, mais en étroite collaboration avec sa propre coopérative créée à partir du mouvement ouvrier. De ce fait, l'offre sur site est plus grande et les prix sont plus compétitifs que précédemment. Nous avons l'intention d'étendre cette initiative à d'autres plantations du groupe.

Bengkulu

À la suite du programme intensif de replantation de *PT Agro Muko*, située dans la province de Bengkulu, les hectares matures ont diminué, de sorte qu'il subsistait encore 15 622 hectares pouvant être récoltés sur une superficie plantée totale de 17 819 hectares. Bien que la production d'huile de palme soit restée quasiment identique à celle de l'année dernière, le rendement annuel a diminué de 22,56 tonnes à 21,80 tonnes par hectare en raison de la maturité complémentaire de jeunes arbres plantés en 2012 et 2013.

Les précipitations sur base annuelle, avec une moyenne de 3 106 mm sur 149 jours, sont inférieures d'environ 15% par rapport à l'année dernière pour laquelle 3 666 mm ont été enregistrés sur 177 jours et sont également inférieures de 13,3% à la moyenne à long terme qui est de 3 582 mm. Les différences sous-jacentes entre les plantations de ce groupe restent importantes et ont fluctué entre 2 658 mm et 4 778 mm, et restent par conséquent très élevés en comparaison avec d'autres sites. Dans cette région, nous avons malgré tout, plus que dans le

Nord-Sumatra, ressenti l'impact d'El Niño et avons enregistré trois mois d'été avec moins de 150 mm. D'autre part, des précipitations torrentielles sont à nouveau tombées durant les deux derniers mois de l'année et elles représentent 32% du total annuel. Ce qui a eu un effet négatif sur l'évacuation des fruits à cause de dommages à des ponts et des routes qui n'ont pas pu être réparés immédiatement.

Les résultats de production relativement bons sont à attribuer à la plus grande disponibilité de la main-d'œuvre qui reste en poste plus longtemps vu l'amélioration du logement et des services publics, aux programmes de fertilisation plus efficaces, de même qu'à l'expansion du réseau de routes stabilisées qui permettent le transport de fruits tout au long de l'année.

PT Agro Muko entre actuellement pleinement dans le deuxième cycle de production, ce qui permettra au cours des années à venir de remplacer progressivement les palmiers existants par de nouvelles variétés à haut rendement, plantées dans des zones plus facilement accessibles. Enfin, la replantation ayant commencé tôt en 2015, 725 hectares ont à nouveau été replantés sur trois plantations, après 765 hectares l'année dernière.

La structure du sol des plantations de *PT Agro Muko* ne permet pas d'évacuer facilement les fruits des champs pendant la saison des pluies et, ces dernières années, des efforts considérables ont été consentis pour accroître l'accessibilité des champs matures. Entre-temps, un peu plus des deux tiers du réseau routier interne des plantations ont été consolidés à l'aide de gravillons. Au cours des années à venir, nous continuerons à accorder la priorité à ce programme, d'autant plus que nous replantons actuellement de grandes zones et que nous avons la possibilité d'optimiser le réseau routier.

Ces dernières années, des efforts considérables ont également été consentis à *PT Agro Muko* afin de fidéliser la main-d'œuvre vis-à-vis de l'entreprise. Il y avait habituellement une pénurie de travailleurs et la rotation était également élevée, mais ces problèmes ont néanmoins pu être limités, grâce à la mise à disposition de meilleurs et plus récents logements munis d'un confort accru, grâce à l'intégration des femmes comme main-d'œuvre destinée aux travaux légers et en proposant des contrats à durée indéterminée ouvrant le droit à la pension, aux soins de santé et à l'accès aux infrastructures de l'entreprise.

Les programmes de fertilisation ont été menés à bien selon les normes établies, bien que leur bonne application ait été rendue difficile durant le second trimestre, principalement en raison des conditions climatiques très variables. Eu égard à la topographie en majeure partie accidentée du terrain, il n'est quasiment pas possible d'avoir recours à un épandage mécanique et les bonnes quantités sous forme composée sont préemballées pour chaque palmier en vue de leur épandage dans les champs. Afin de favoriser la croissance des palmiers grâce à l'amendement des sols et d'améliorer l'absorption des fertilisants, des engrais organiques ont été épandus sur un peu plus de 1 000 hectares. À cet effet, nous avons utilisé les raffles (« Empty Fruit Bunches » – EFB). Les carences en bore ont également été constatées dans certaines parties de *PT Agro Muko* et ont nécessité une fertilisation supplémentaire, de sorte que les déficiences visibles ont entre-temps été résolues. Les nouvelles recommandations de *Verdant Bioscience Singapore* (VBS) se concentrent sur les jeunes plantations de 2012 et de 2013 où des carences ont été constatées et elles seront progressivement étendues à des zones plus matures.

Il n'y a pas à signaler dans ces plantations de problèmes particuliers de maladies et les concentrations d'insectes sont restées limitées à des attaques sporadiques par le scarabée *Oryctes* dans les jeunes plantations. Cet insecte s'infiltré dans les couronnes des jeunes palmiers mais le remède approprié a été mis en œuvre. En raison des nombreuses replantations, nous prévoyons que ce scarabée sera temporairement plus présent que précédemment.

Dans les villages voisins aux alentours de nos propres surfaces, de petites plantations ont été créées comme projets sociaux au bénéfice des communautés locales. L'entreprise prend en charge la mise en place et la gestion de ces plantations et les fruits récoltés sont transformés dans nos usines. Comme des projets de ce type sont hautement appréciés des villageois, nous comptons les multiplier à l'avenir. Fin 2015, 671 hectares avaient déjà été aménagés, dont 501 hectares sont actuellement matures. Dans la mesure où suffisamment de terrains sont mis à disposition, nous prévoyons pour 2016 de passer à 21 projets englobant 209 hectares.

Malgré des conditions climatiques erratiques et la livraison de fruits plus jeunes vu que nous sommes en phase de replantation complète, les deux usines d'huile de palme de Mukomuko et de Bunga Tanjung ont été en mesure d'améliorer leur qualité. Le taux moyen d'extraction des deux usines a atteint 22,73%, contre 22,47% l'exercice précédent. Les adaptations

Rapport de gestion par pays

apportées à l'équipe de direction dans les usines ont déjà porté leurs fruits.

L'usine d'huile de palme de Mukomuko possède une capacité théorique de traitement de 60 tonnes de fruits à l'heure et a connu une très bonne cadence, avec un taux de 59,42 tonnes de fruits à l'heure, contre 55,97 tonnes l'an dernier. Étant donné que la plupart des fruits des agriculteurs voisins sont traités ici et que les zones replantées fournissent essentiellement cette usine, le taux individuel d'extraction a été limité à 22,51%, contre 22,20% l'année dernière. L'usine d'huile de palme de Bunga Tanjung s'est avérée plus efficace en termes d'extraction, avec un pourcentage moyen de 23,07% contre 22,89% l'année dernière. Elle dispose également d'une capacité théorique de traitement de 60 tonnes de fruits à l'heure, mais reste provisoirement en sous-utilisation avec un traitement moyen de 30,32 tonnes à l'heure. Ceci se reflète dans les coûts opérationnels de l'usine car, ici, nous pouvons faire un usage moins efficace de l'énergie et de la main-d'œuvre. En effet, l'usine a été construite avec l'obligation de transformer les fruits des agriculteurs voisins, mais suite au développement de palmiers à huile dans les environs, des usines ne possédant pas leurs propres plantations ont aussi été construites et elles sont par conséquent disposées à payer des prix concurrentiels pour les fruits récoltés. Nous préférons nous concentrer sur notre propre production, complétée de nouvelles extensions qui nous sont propres et qui sont toutes certifiées durables.

Il y a quelques années, il a été décidé de combler la capacité de l'usine en développant nos propres plantations dans la région. *PT Mukomuko Agro Sejahtera (PT MMAS)* a été créé en 2011 afin d'indemniser des terrains sur deux sites en vue du développement de nos propres plantations et pour le compte des agriculteurs voisins (plasma). À proximité des plantations du Nord de *PT Agro Muko*, des terrains ont été acquis et plantés entre-temps, formant Malin Deman Estate, tandis que, plus au sud, des terrains ont également été indemnisés et plantés, constituant Air Manjunto Estate. Ensemble, ils représentent fin 2015 une zone plantée de 1 493 hectares. En 2015, nous avons continué à fournir des efforts pour mettre en œuvre des indemnisations supplémentaires mais les opportunités de croissance ultérieure sont plutôt limitées. Outre ces propres hectares plantés, le projet englobe également un total de 344 hectares qui ont été aménagés pour les communautés environnantes (plasma) et qui font partie du développement rural imposé dans le cadre de l'obtention de nouvelles licences en Indonésie.

Afin de renforcer l'efficacité de *PT Agro Muko* et de *PT MMAS*, il a été décidé en 2014 de déléguer la gestion de ces deux jeunes « estates » aux managers de *PT Agro Muko*, qui possèdent déjà une grande expérience et qui prendront en charge les hectares plantés en plus comme une nouvelle division. En outre, les conditions ont d'ores et déjà été fixées pour l'achat des fruits récoltés dans les deux plantations et les premières livraisons de 2 737 tonnes de fruits ont été reçues dans l'usine de Bunga Tanjung. Après la certification de la *PT MMAS* aux fins de RSPO, le processus visant à obtenir, pour 2 432 hectares, une licence « Hak Guna Usaha/HGU » permanente pour ce projet a également été initiée.

Toutes nos plantations propres, mais également tous les développements communautaires en palmiers à huile, conjointement avec nos usines et notre terminal de réservoirs à Padang, ont été certifiés selon les normes RSPO et ISO. Ces normes permettent de vendre l'huile de palme produite sur le marché européen en tant que produit « durable ». Comme l'huile de palme durable à vocation alimentaire, à expédier à partir de Padang, ne suscitait qu'un intérêt relatif, il a été décidé de procéder à la construction d'une installation pour la récupération de méthane afin de pouvoir rendre l'usine d'huile de palme de Mukomuko conforme à la certification ISCC. Dans ce cas, les acheteurs peuvent choisir s'ils souhaitent facturer une prime de durabilité au secteur alimentaire ou s'ils préfèrent approcher les acheteurs d'énergie verte et de biodiesel. La récupération du méthane a une nouvelle fois eu lieu via un système de réservoirs « Knowledge Integration Services » (KIS) avec lequel nous avons également déjà conclu des accords de coopération pour nos plantations situées dans le Nord-Sumatra et en Papouasie-Nouvelle-Guinée. Le système de réservoir-digesteur nous permet de récupérer les biogaz de méthane issus des eaux usées et de les centraliser pour réutilisation comme combustible complémentaire pour les chaudières qui produisent de la vapeur et laissent ainsi plus de matières organiques disponibles pour la fertilisation dans les champs. Nous examinons les possibilités d'autres applications plus développées du gaz méthane pour la production d'électricité destinée à être livrée au réseau public, qui est confronté à d'importantes pénuries dans la région. La chaudière à combustion de fibres séchées, provenant des rafles, a été optimisée et contribue à nouveau à une production accrue d'électricité à la fois dans l'usine et pour les habitations voisines des ouvriers.

Tout comme dans le Nord-Sumatra, le prix de revient unitaire moyen de l'huile de palme exprimé en USD s'est légèrement amélioré en 2015, pour *PT Agro Muko* également. La pression à la hausse résultant de l'augmentation des salaires mi-

nimums qui était environ 8% dans la région, a été en grande partie neutralisée par les prix bas qui perdurent pour les engrais chimiques et les produits pétroliers, mais également par l'affaiblissement de la monnaie locale par rapport à l'USD.

En raison de la localisation, de la topographie et des rendements inférieurs à l'hectare, la production d'huile de palme de *PT Agro Muko* reste environ un tiers plus chère que celle des meilleures plantations du Nord-Sumatra. Malgré des améliorations sensibles des rendements par hectare au cours des dernières années, la différence de coût s'explique encore essentiellement par la topographie accidentée qui limite les possibilités de mécanisation mais entraîne également un surcoût de développement. Ce coût est dû à l'aménagement de terrasses qui facilitent la récolte mais qui réduisent évidemment le nombre d'arbres à planter par hectare et à la nécessité de construire plus de routes stabilisées par hectare pour pouvoir accéder à tous les palmiers.

Les activités d'exploitation de caoutchouc de *PT Agro Muko* sont également tributaires de la faiblesse générale des prix du marché mondial, malgré un volume de production croissant. Les plantations de Sei Jeringing, où tous nos hévéas sont actuellement rassemblés depuis la fin du programme de reconversion l'année dernière, ont enregistré une production accrue de 8,8 %. Ceci principalement en raison de l'augmentation du nombre d'hectares matures, passé de 1 006 à 1 068. La météo erratique, influencée par El Niño, avec une période prolongée de chute de feuilles entre août et octobre, suivie par un quatrième trimestre très humide, a sensiblement limité le nombre de jours de saignée. La maturité supérieure, mesurée dans les zones plantées de 2008 à 2010, a été la principale raison à la base de l'augmentation des rendements moyens par hectare de 1 515 à 1 547 kilogrammes par an.

Suite au programme de reconversion et à la replantation de 58 hectares en 2015, il subsiste 638 hectares immatures et la capacité de l'usine de caoutchouc granulé (« crumb rubber ») est encore sous-utilisée. Ceci a été partiellement compensé par la fourniture de 700 tonnes de matières premières de moindre qualité, issues de la plantation du groupe MAS Palembang, et qui étaient précédemment vendues à des tiers. Grâce à cette optimisation et à une propre production supérieure de latex, la production totale de l'usine a augmenté de 5,57% par rapport à l'an dernier. Ces éléments ont également eu leur impact sur le coût de production unitaire qui, malgré les charges salariales supérieures, a diminué de 1,8% par rapport à 2014. La vente du latex de qualité supérieure SIR3CV60, expédié depuis Padang, s'est faite difficilement et nous sommes passés à la pro-

duction d'un plus gros volume de SIR10, la qualité inférieure pour pneus. Entre-temps, la demande s'est cependant rétablie sur le marché.

Cibuni, Java

En 2015, la production de thé noir de notre plantation de Cibuni, située à proximité de Bandung sur l'île de Java, avec 1 721 hectares matures de thé, s'est élevée à 2 726 tonnes et était inférieure à celle de 2014 (-3,22%). Ceci s'est également reflété dans le rendement annuel inférieur par hectare de 1 584 kilogrammes, contre 1 636 kilogrammes l'année dernière. Ici, nous avons nettement senti l'impact d'El Niño, avec des précipitations annuelles qui étaient inférieures de 21% à la moyenne à long terme, mais où des précipitations nettement moindres ont surtout été mesurées durant la période de juin à fin octobre. Malgré le plus grand nombre d'heures d'ensoleillement par rapport à la normale, la formation de nouvelles feuilles reste très sensible à des précipitations régulières.

Pour nos prix de vente, nous dépendons toujours fortement de l'évolution des prix sur le marché kényan du thé noir, qui a été influencé favorablement par les volumes inférieurs produits là-bas, résultat d'une lourde période de sécheresse au début de l'année. Pour continuer à garantir la qualité, nous nous en tenons à la pratique de la cueillette manuelle des feuilles qui sont ensuite traitées selon le procédé « Cut-Tear-Curl » (CTC) et transformées en thé noir qui est principalement utilisé dans les sachets de thé. Les prix supérieurs ont également entraîné un enlèvement optimal du thé de sorte que, par rapport à l'année précédente, nous n'avons pas connu de problèmes de stockage.

La plupart des producteurs de thé en Indonésie sont déjà passés à une cueillette mécanique en raison de la hausse des coûts de salaire minimum (+13,2%) que nous avons connue cette année également dans les barèmes que nous appliquons à notre structure salariale. De ce fait, l'offre de main-d'œuvre dans la région reste amplement suffisante pour procéder à la cueillette régulière de nos 1 721 hectares matures. L'année passée, nous avons également optimisé l'aire de tri dans l'usine. Ceci a contribué à une mise au point plus poussée des coûts de transformation. Le prix de revient, exprimé en USD par tonne, a légèrement augmenté de 4,4% suite à une nouvelle augmentation de la masse salariale, malgré une baisse des prix du charbon, principale matière première pour l'alimentation des chaudières générant la vapeur nécessaire au séchage des feuilles de thé, et l'affaiblissement de la monnaie locale par rapport à l'USD. Cela fait des années que nous utilisons l'élec-

Rapport de gestion par pays

tricité provenant de nos propres centrales hydrauliques qui ont encore été rénovées et agrandies récemment.

Dans nos activités dans le domaine du thé, nous avons noté différents changements importants sur le plan managérial de ce secteur. Tant au niveau des plantations que dans l'usine, nous avons assisté à un rajeunissement, qui a porté ses fruits pour l'optimisation des procédures et la rentabilité de l'entreprise.

Gestion

La direction de nos entreprises en Indonésie est assurée par M. Adam James, « president director », qui est secondé par une équipe d'administrateurs, de managers et de collaborateurs indonésiens, malaisiens et européens. À cet effet, nous devons tenir compte de toutes les influences des cultures et croyances propres à la communauté indonésienne. Nous organisons différents événements, tels que des rencontres de dirigeants, des journées de dons du sang, des compétitions sportives et des journées familiales afin que le groupe soit plus soudé.

L'année dernière, nous avons enregistré certains changements importants au sein de la direction de nos entreprises indonésiennes. Après de nombreuses années de bons et loyaux services, nous nous sommes séparés de l'administrateur « engineering » et de l'administrateur « finance and accounts », ce qui a entraîné différents changements de postes et transferts vers les conseils d'administration à partir de leurs propres rangs. Nous avons également noté des changements sur le plan de la direction des activités à Bengkulu et dans le Sud-Sumatra ce qui, ici également, a donné lieu à une série de rotations au niveau de la direction et des collaborateurs. Nous continuons d'ailleurs à encourager ces rotations dans les différents secteurs de l'entreprise.

Depuis quelques années, la direction effective des plantations a été restructurée en trois 'unités de gestion' indépendantes : Nord-Sumatra, Sud-Sumatra et Bengkulu. Chaque unité est gérée de façon décentralisée et en réfère au « director of estates » qui est basé à Medan. Chaque unité se caractérise par une séparation stricte des fonctions, avec un directeur général qui est secondé par trois assistants ayant chacun leur pouvoir d'action spécifiques, qui sont identiques pour chaque unité. Nous garantissons ainsi une bonne délégation des tâches aux fonctions cadres subalternes.

Au niveau du siège de Medan, nous organisons également depuis plusieurs années des rencontres mensuelles avec les responsables de tous les départements, qui échangent des informations concernant tous les aspects de la stratégie de l'entreprise et esquissent les lignes politiques pour l'avenir proche.

Afin d'évaluer et d'améliorer le rendement et la productivité individuels de nos dirigeants, nous combinons la formation des jeunes cadres avec un système d'évaluation qui comprend des indicateurs qualitatifs et quantitatifs et des objectifs à atteindre personnellement. Nous encourageons également nos managers et cadres à développer leur esprit d'innovation dans la gestion quotidienne des plantations et usines. Nous décernons ainsi chaque année un prix récompensant le développement le plus innovateur ou les mesures permettant le plus d'économies de coûts et qui ont contribué à l'amélioration de l'exercice de nos activités.

Pour assurer l'embauche de jeunes diplômés locaux, nous avons mis sur pied un cycle de formation intensive de deux années, qui les conduit, par le biais de stages et de tests théoriques et pratiques, à la fonction de « field assistant » afin de pouvoir diriger un secteur de plantation. Depuis l'année dernière, nous avons également étendu ce groupe aux ingénieurs pour les usines et aux jeunes cadres pour les services généraux. Ils suivent tous une formation qui stimule la communication, le développement du caractère et la motivation au travail, et qui devrait encourager leurs compétences de « leadership » dans leur environnement de travail. Le programme qui a été lancé en 2011 a entre-temps été complètement déployé et trois groupes de diplômés ont déjà été sélectionnés pour intégrer l'encadrement de l'entreprise. Suite à l'extension aux ingénieurs et aux services généraux, 45 jeunes diplômés ont débuté leur formation de deux ans en 2015.

Pour fidéliser les ouvriers dans nos plantations et usines vis-à-vis de l'entreprise, toutes les activités routinières telles que la récolte, l'épandage d'engrais, la pulvérisation de pesticides et la stimulation des hévéas sont exclusivement exécutées par des ouvriers permanents qui sont liés contractuellement à nous. Ils ont droit à des prestations de sécurité sociale et de retraite, sont généralement établis avec leur famille sur la plantation et bénéficient par conséquent également de toutes les facilités proposées telles que la scolarité pour les enfants, les soins de santé et les services publics que l'entreprise met gratuitement à leur disposition. En outre, des couples sont de plus en plus souvent engagés et ce programme est couronné de succès car 96% des travailleurs qui exécutent des activités routinières font maintenant partie du personnel permanent. D'autre part, pour

certaines tâches occasionnelles, nous continuons à faire appel à des ouvriers fournis par des entreprises spécialisées, mais nous essayons, par le biais des coopératives, de nous limiter aux habitants vivant dans les environs proches de nos plantations. Cette dynamique de recrutement de plus d'ouvriers permanents renforce également les relations avec les syndicats, avec lesquels des conventions collectives annuelles sont conclues par groupe de plantations. L'entreprise s'efforce ainsi d'unifier au maximum les systèmes de rémunération et de primes.

Une évolution importante en matière de sécurité sociale et de soins de santé pour nos travailleurs permanents réside dans le lancement du programme national d'assurance BPJS, qui rend obligatoire l'affiliation de tous les travailleurs et représente une avancée significative sur le plan des soins médicaux pour l'ensemble des travailleurs dans le pays. Concrètement, il en résulte que les anciens frais médicaux variables au sein de l'entreprise ont été complètement remplacés par des cotisations fixes au programme national, auquel 28 809 personnes au total (travailleurs et personnes à charge) ont été inscrites en 2015. Nos polycliniques sont par ailleurs également toutes reconnues en tant que centres médicaux de premiers soins dans le cadre de ce programme national d'assurance. Le staff médical du groupe se compose, au sein de nos 25 polycliniques, de 8 docteurs itinérants et 46 membres du personnel paramédical, dont 25 sages-femmes et 21 membres de personnel infirmier. L'entreprise continue de dispenser des formations pour l'encadrement médical de nos travailleurs et, l'année dernière, 1 281 contrôles médicaux ont été organisés pour nos ouvriers.

Les efforts pour améliorer la sécurité dans nos plantations et garantir la protection de notre production ont été poursuivis, en particulier sur les aspects relatifs à la sécurité dans la zone d'expansion de Musi Rawas. Une entreprise spécialisée a été mandatée à cet effet et, entre-temps, nous avons continué à déployer ce programme d'accompagnement fructueux dans différentes plantations existantes dans le Nord-Sumatra. Le but est de poursuivre ce mouvement dans toutes les plantations du groupe. Pour limiter l'utilisation d'argent liquide dans les plantations, des banques ont installé des distributeurs automatiques de billets dans toutes les plantations du Nord-Sumatra et nous espérons pouvoir faire de même dans les plantations de *PT Agro Muko*. En limitant également le travail occasionnel, qui est souvent payé en espèces, les risques de vol et d'actes de violence diminuent également sensiblement.

Le département d'audit interne poursuit la rotation des auditeurs entre les unités du Nord et Sud-Sumatra ainsi que de Benkulu, afin de pouvoir se concentrer sur les domaines

à risques typiques inhérents à la gestion d'entreprises décentralisées. Outre les programmes d'audit habituels, un comptage intégral des stocks a de nouveau été exécuté fin 2015. Le manager en réfère directement au « president director », mais le programme annuel est établi par le comité d'audit qui se réunit trois à quatre fois par an et évalue les résultats des audits réglementés ainsi que formule des recommandations aux départements concernés. De plus, ils prennent en charge les dossiers de fraude potentiels. Les résultats de ces réunions sont également rapportés au siège en Belgique et abordés lors des réunions du comité d'audit de *SIPEF*.

Depuis 2014, nous avons lancé le nouveau progiciel Lintramax online. Un programme ERP (« Enterprise Resource Planning ») d'origine malaisienne qui, depuis, s'utilise également dans le monde des plantations indonésiennes. Ce logiciel englobe la gestion intégrée de toutes les informations agronomiques, financières et techniques de base et a également été combiné avec un changement de monnaie de référence, passant de la roupie indonésienne au dollar américain. L'introduction des données a lieu une seule fois et est décentralisée dans les unités opérationnelles du groupe. D'autre part, toutes les activités d'achat et de vente sont concentrées au niveau du siège de Medan, ce qui génère un gain de temps et d'argent considérables pour le groupe. Ici, l'effet des économies d'échelle s'appliquent entièrement. La phase de mise en œuvre a été terminée en juin 2015 et nous travaillons encore au développement de différents modules de soutien complémentaires, à la formation ultérieure d'utilisateurs et à l'optimisation des réseaux de communication, de même qu'à l'intégration de l'application du même logiciel en Papouasie-Nouvelle-Guinée et à la reprise des bases de données dans une application intégrée pour le groupe.

Les litiges en suspens avec le fisc indonésien, concernant le remboursement de la TVA déductible sur les activités des plantations pour les années 2011 à 2013, sont toujours d'actualité et plusieurs jugements ont déjà été rendus dans le cadre de litiges individuels et ce, principalement en notre faveur. Nous tenons à conserver la provision qui subsiste jusqu'à ce qu'une plus grande clarté juridique soit faite concernant la possibilité de remboursement complet pour cette période. À compter de l'exercice 2014, le législateur a une nouvelle fois confirmé que les activités des plantations relèvent du régime de remboursement et ce régime est également appliqué en conséquence.

Rapport de gestion par pays

Expansion

Depuis 2011, nous étendons nos activités dans la région de Musi Rawas, dans la province du Sud-Sumatra. Pour cette expansion, trois concessions ont été achetées à proximité de la ville de Lubuk Linggau pour un total de 31 809 hectares en vue du développement de plantations de palmiers à huile ou d'hévéas. À cet effet, trois sociétés distinctes ont été constituées. Elles font partie à 95% du groupe *SIPEF*. Les concessions ont été accordées pour une période initiale de quatre ans, à la condition de développer minimum 20% des terres pour les communautés et fermiers voisins (plasma).

Lors de la prolongation de la période initiale, la superficie totale des concessions a entre-temps été volontairement ramenée à 24 611 hectares car nous avons constaté que les autres terres ne peuvent pas entrer en considération pour notre développement.

En juillet 2011, *PT Agro Kati Lama (PT AKL)* a acquis la première licence pour un total de 10 500 hectares, ramenés depuis lors à 6 590 hectares. Après avoir suivi toutes les procédures locales et RSPO concernant les « New Planting Procedures » (NPP), nous avons commencé à indemniser les utilisateurs actuels qui étaient disposés à quitter leurs terres. Les terrains de *PT AKL* sont les plus proches de la ville de Lubuk Linggau, où notre bureau est provisoirement établi. Fin décembre, 2 896 hectares avaient déjà fait l'objet d'une indemnisation. 317 hectares sont également en cours de préparation de plasma pour les planteurs villageois.

Après avoir démarré en 2013 la plantation des premiers 164 hectares, 1 900 hectares ont été plantés entre-temps, dont 1 818 hectares sur nos propres terres et 82 hectares en zone de plasma. C'est principalement en 2015, avec 1 082 hectares de plantations supplémentaires, que nous avons pu faire le lien avec les zones indemnisées précédemment. La construction du premier complexe de logements pour les ouvriers et collaborateurs, de même que de quelques bâtiments communautaires s'est avérée une étape clé dans le développement de ce projet. Mi-2016, nous devons récolter les premiers fruits et des accords ont d'ores et déjà été pris avec une usine voisine d'extraction d'huile de palme en vue de l'achat de nos fruits.

PT Agro Rawas Ulu (PT ARU) a acquis sa concession de 9 500 hectares en décembre 2011 et après prolongation, la zone a été volontairement ramenée à 5 712 hectares. Fin décembre, 2 193 hectares avaient déjà été indemnisés et 135 hectares sont également en cours de préparation de plasma pour les planteurs villageois.

Après une première plantation de 59 hectares en 2013, 570 hectares ont entre-temps été plantés, dont 549 sur nos propres terres et 21 en zone de plasma. En 2015, 309 autres hectares ont été plantés et 120 hectares avaient déjà été préparés mais pas plantés en raison de la période de sécheresse due à El Niño. *PT ARU* est manifestement l'environnement le plus difficile des trois entreprises car on y trouve de nombreux villages, ce qui rend plus difficiles le transport et les préparatifs en vue de la plantation.

La dernière concession de *PT Agro Muara Rupit* a été obtenue en deux parties, en mars et en septembre 2012, et concerne un total de 12 309 hectares pour lesquels une première prolongation de la concession est prévue en 2016. Fin 2015, 2 707 hectares avaient fait l'objet d'une indemnisation et 407 hectares sont également en cours de préparation de plasma pour les planteurs villageois.

Après une première plantation de 17 hectares en 2014, 139 hectares ont été ajoutés en 2015 de sorte que le total s'élève actuellement à 156 hectares. En raison des conditions climatiques, 644 hectares avaient entre-temps été préparés mais, à la fin de l'année, ils n'avaient pas encore été plantés. Vu les délais dans lesquels nous avons travaillé ici, *PT AMR* est clairement le projet présentant le plus grand potentiel. L'indemnisation foncière a progressé rapidement car il y a peu de développement dans la concession et il y a aussi moins de villages dans les environs.

En résumé, pour les trois projets, nous avons indemnisé fin de l'année 2015 un total de 7 796 hectares dont 2 523 hectares ont été plantés sur nos propres terres et 103 hectares pour les propriétaires de plasma. En outre, durant la période de sécheresse, 644 hectares ont été préparés pour plantation début 2016, dès que le climat le permettra.

Cela reste certainement une zone de Sumatra où il n'est pas facile de mettre en place une activité de plantation industrielle à main-d'œuvre intensive. Les habitants ont peu de respect pour la loi et le gouvernement, particulièrement aujourd'hui durant des périodes de baisse des prix du caoutchouc, et ils ont l'habitude de défendre leurs droits par tous les moyens possibles, ce que nous avons déjà expérimenté à plusieurs reprises. Le deuxième semestre s'est avéré particulièrement difficile à cause des élections locales qui étaient en préparation. Nous avons donc mis sur pied une équipe de sécurité fiable, à grande échelle, afin de protéger notre équipe de managers et de cadres de valeur et de porter assistance à nos employés sur le terrain. Le nombre de machines utilisées pour le développement rural a

été augmenté de 26 à 45 unités afin de limiter au maximum la distance entre les hectares indemnisés et les hectares plantés.

Il est encore impossible de donner une estimation fiable de la taille finale de ce projet, mais nos équipes sur place restent enthousiastes quant à l'avenir de ces plantations à haut potentiel agronomique, qui sont le fer de lance de l'expansion de *SIPEF* en Indonésie.

Depuis l'obtention en 2006, d'une licence pour le développement de palmiers à huile dans le Nord-Sumatra au nom de *PT Citra Sawit Mandiri (PT CSM)* nous avons constaté que ces terres pourraient ne pas répondre aux normes de certification conformément aux RSPO « New Planting Procedures » (NPP), car elles sont trop fragiles et n'ont pas été développées dans le cadre des lignes directrices. Le conseil d'administration a donc décidé de préparer la vente de ce projet, et d'également en informer les instances de la RSPO, afin qu'il n'y ait aucun doute sur les intentions durables au sein du groupe. Nous allons maintenant examiner, conjointement avec l'administration de la RSPO, la façon dont nous pourrions améliorer la durabilité dans le cadre de ce projet.

En attendant de trouver un acheteur potentiel, les 1 431 hectares plantés, dont 1 286 sont déjà matures, continuent à être préparés pour l'exploitation. Les routes sont stabilisées, nous établissons un plan hydrologique approprié et organisons l'entretien et des programmes de récolte. Nous remarquons des rendements par hectare en nette augmentation, qui s'élèvent d'ores et déjà à 14,62 tonnes par hectare contre 6,52 tonnes par hectare l'année dernière, et les fruits sont vendus en dehors du groupe, à une usine voisine. Le traitement contre les insectes et maladies se déroule mieux et se normalise par rapport aux autres hectares plantés dans le Nord-Sumatra.

Une importante procédure judiciaire est toujours en cours à la cour d'appel de Jakarta concernant un litige relatif à 212 hectares que nos voisins ont plantés sur notre concession. Cette affaire, dont on attendait un jugement en 2015, ne sera finalement jugée que dans le courant de l'année 2016.

En 2013, nous avons entamé des pourparlers avec New Britain Palm Oil (NBPOL) et Biosing pour la constitution de *Verdant Bioscience Singapore (VBS)*, une coentreprise pour le développement de palmiers à huile à haut rendement et pour une commercialisation de ces semences sur le marché indonésien. NBPOL possède son propre centre de recherche (DAMI) depuis de nombreuses années et nous vend déjà des semences destinées aux plantations d'*Hargy Oil Palms* en Papouasie-Nouvelle-Guinée. Biosing est un partenariat regroupant

plusieurs scientifiques qui travaillent depuis longtemps sur le développement de ces palmiers à haut rendement. Début 2014, *SIPEF* a fait apport de la société de plantation *PT Timbang Deli*, ainsi que la promesse d'investissement de 5 millions d'USD pour la construction de bâtiments destinés au centre de recherche situé sur cette plantation, obtenant en contrepartie 38% des parts de la nouvelle coentreprise. Depuis lors, les licences nécessaires ont été obtenues en Indonésie afin de transformer la plantation de caoutchouc *PT Timbang Deli* en un centre de recherche et en une entreprise autorisée à importer, à cultiver et à vendre des semences en Indonésie.

La construction des principaux bâtiments du centre de recherche a débuté en 2015, tel que le bâtiment où des semences peuvent germer et être traitées en vue de la vente. Nous aurons ainsi la possibilité de vendre des semences DAMI sur le marché indonésien. En outre, un grand nombre de palmiers des pépinières de DAMI ont déjà été plantés à *PT Timbang Deli* et les scientifiques ont pu poursuivre leurs travaux de recherches. Le projet de coopération prévoit également la fourniture de services et de conseils à destination du secteur de l'huile de palme, tels que l'analyse foliaire, les recommandations concernant les engrais, la lutte contre les maladies et contre le champignon *Ganoderma*, qui risque de compromettre le rendement des plantations plus âgées. La coopération entre *SIPEF* et VBS se déroule parfaitement bien et nous avons déjà pu constater les premières améliorations et économies de coûts.

Papouasie-Nouvelle-Guinée



La Papouasie-Nouvelle-Guinée, qui a célébré 40 ans d'indépendance au mois de septembre 2015, rencontre encore des difficultés économiques et politiques, en dépit d'importants gisements de ressources naturelles disponibles (principalement des dépôts minéraux de cuivre, d'or, de pétrole et de gaz) qui devraient, en condition normales, être en mesure de fournir des revenus d'exportation suffisants pour le pays. En effet, l'exploitation de ces gisements est rendue compliquée par un sol rocheux, des problèmes fonciers, des coûts du développement des infrastructures, devant être importés, très élevés. Et pour couronner le tout, par l'effondrement des prix mondiaux des matières premières dont le prix du « Brent » qui a chuté drastiquement à partir de Juin 2014 et est resté à un prix plancher tout au long de 2015. Les prédictions du Produit Intérieur Brut (PIB) en ont été, dès lors, défavorablement influencées.

À côté des activités d'exportation, l'économie locale est majoritairement informelle. L'âge moyen de la population avoisine les 22,6 ans, avec un très haut taux de chômage et une tendance à la migration urbaine massive. Le taux d'inflation annuel s'élève à 6,1%, au niveau du consommateur.

Le premier ministre, Peter O'Neill, en poste depuis 2011, a été sévèrement critiqué cette année. Le point culminant fut en octobre lors d'une manifestation pacifiste durant laquelle une liste de 34 raisons justifiant la démission du premier ministre, a été dévoilée, parmi lesquelles la plus importante est liée à sa gestion du mandat d'arrêt pour corruption délivré contre lui par les enquêteurs anti-corruption. Pour sa défense, en dépit du discrédit public, le premier ministre a déclaré que son gouvernement est stable et continuera « à fournir de la stabilité », et il est parvenu à rester à son poste, utilisant le soutien du parlement.

Hargy Oil Palms Ltd

Hargy Oil Palms Ltd (HOPL) se situe à Biälla, au Nord-Ouest de l'île de « New Britain », où notre première usine d'extraction fut inaugurée il y 35 ans exactement.

L'agriculture est l'épine dorsale de l'économie de la province de « West New Britain » (WNB) avec près de 120 000 personnes, soit environ 50% de la population de la province, dépendant de l'industrie du palmier à huile. Nos propres activités participent au développement rural par la construction et l'entretien des infrastructures routières, employent entre 4 300 et 4 700 personnes, avec un objectif autour de 4 500 employés, procurent des revenus pour autant de familles, et sont vitales pour garantir aux communautés un accès, entre autre, aux lieux de marché mais aussi aux centres de santé, aux écoles, etc. En achetant et transformant les fruits récoltés chez les petits producteurs dans la région de Biälla, nous pouvons estimer que plus de 50 000 personnes dépendent directement de nos activités dans la région.

Fin 2015, un total de 13 558 hectares était planté de palmiers à huile, dont 23,8% sont encore en phase immature, soit 3 230 hectares. De plus, la société est responsable de la collecte et transformation des fruits d'approximativement 3 600 plan-

teurs villageois gérant un total de 3 782 blocs (chaque unité couvrant de deux à six hectares) couvrant une superficie plantée de 13 565 hectares.

Une saison des pluies particulièrement marquée par des fortes pluies continues, des destructions de ponts et routes et une production insuffisante d'huile pour charger les bateaux ont été autant de défis pour le management local durant le premier quadrimestre de 2015.

Avec des précipitations annuelles totales enregistrées de 5 752 mm à Hargy plantation, l'année 2015 fut la plus humide depuis 1994. En plus de cela, la répartition des pluies fut à nouveau très inégale avec 70% des précipitations tombées lors du premier quadrimestre ! Une forte activité climatologique dans la mer de Corail (située entre la côte Nord-Est de l'Australie et la Papouasie-Nouvelle-Guinée) a engendré à Biialla des fortes pluies couplées à des forts vents du Nord. A cette période, un certain nombre de glissements de terrain ont été observés ainsi que la destruction de plusieurs passages de rivières, arrêtant momentanément la circulation entre Kimbe, capitale de la Province, et Biialla, à tel point que le gouvernement provincial de « West New Britain » déclara l'état d'urgence et le Gouverneur demanda l'aide du gouvernement national. Après que HOPL ait investi les fonds nécessaires pour la réparation de certains ponts et la maintenance des 500 kilomètres de routes reliant les agriculteurs villageois aux usines, la production a pu reprendre rapidement.

Notre société a investi un total de plus de USD 500 000 dans ces interventions d'urgence qu'elle espère récupérer via un système de crédit d'impôts.

Les conséquences directes pour nos opérations ont été que les petits producteurs situés de l'autre côté du pont Ivule vers Kimbe n'ont pas été collectés pendant un mois et demi.

Tant les planteurs villageois que nos plantations ont été plusieurs fois inondés et les infrastructures routières sévèrement endommagées dans toute la province. Les réparations d'urgence ont été continuelles, cependant il n'y eut pas structurellement de financement adapté et suffisant octroyé aux travaux publics provinciaux.

Cette année, avec cinq mois sous les 100 mm de précipitations (juin à octobre), fut caractérisée comme étant influencée par le phénomène climatique El Niño.

Les précipitations entre les mois de juillet et octobre ont été fort inférieures à la moyenne mais nous nous attendons à ce que la faible humidité des sols n'ait pas d'impact important sur la future production puisque des précipitations correctes ont été à nouveau enregistrées durant les mois de novembre et décembre. De plus, les averses observées en août, septembre et octobre ont minimisé l'impact de la sécheresse tout en restant les mois les plus secs depuis 2002. L'augmentation de température de 0,2°C en moyenne observée dans la région confirme l'influence d'El Niño.

Des délais de récoltes couplés à des jours de récoltes perdus dans cette période ont eu comme conséquence des livraisons à nos usines de fruits trop mûrs. En raison des conditions météo défavorables, nous avons suivi de très près les taux d'acides gras libres (« Free Fatty Acids » – FFA) de notre huile, principalement durant le premier trimestre. Pour chaque expédition d'huile, nous avons dû compenser la faible qualité des fruits produits par les petits exploitants par celle plus fraîche provenant de nos plantations. En effet, un trop haut niveau d'acidité de l'huile rend le raffinage plus délicat pour nos acheteurs et nous force à brader le prix de vente de notre huile brute.

En dépit des conditions climatiques très difficiles du premier trimestre, la production annuelle de nos propres régimes (« Fresh Fruit Bunches – FFB) a été de 11,6% supérieure à

Rapport de gestion par pays

2014. La production annuelle des petits exploitants progresse de 3,6% par rapport à 2014. En résumé, avec ce début d'année catastrophique, nous n'aurions jamais pensé atteindre ces niveaux de production qui, globalement, sont supérieurs de 7,9% à ceux de l'année dernière.

La courbe de production annuelle de fruits (« FFB ») a suivi la tendance des cinq années précédentes avec une progression moyenne de 7% mis à part lors du 3^{ème} trimestre qui a connu une baisse plus marquée que d'habitude au mois d'août. La tendance mensuelle entre nos productions et celles des petits planteurs, respectivement de 56,5% et de 43,5% de la production totale, est restée similaire au cours de l'année. Pour la toute première fois une croissance relative plus importante de nos propres productions par rapport à celle des petits planteurs a pu être observée. Les nouveaux développements, maintenant désignés sous le nom de Bakada Plantation et Yanaswali Plantation participeront à l'augmentation de ce ratio dans les prochaines années.

D'une manière générale, le premier semestre fut le meilleur observé depuis trois ans avec une augmentation des volumes de 10,4% comparée à 2014, alors qu'ils étaient de -0,3% l'année passée à la même période.

Le second semestre de 2015 fut bon sans être particulièrement remarquable avec une progression des volumes de 6,1% relativement similaire l'année passée pour laquelle nous avons eu +6,4%. La progression était encore meilleure il y a quatre ans sans la nouvelle plantation de Bakada. Le manque de progression cette année est partiellement lié à la saison sèche endurée, ralentissant la maturation des fruits.

Cependant, tout au long de l'année, les volumes de production des petits producteurs ont à nouveau augmenté pour atteindre les niveaux obtenus il y a quatre à cinq ans, récompensant ainsi nos récents efforts. En effet beaucoup d'investissements ont été faits dans l'amélioration du support des planteurs villageois en agrandissant l'équipe d'encadrement, distribuant des outils, brouettes, filets, engrais en assurant une bonne logistique pour la collecte régulière des régimes. Nous nous attendons à une production encore meilleure pour l'année 2016. Les prix d'achat des fruits peu attractifs proposés aux petits producteurs à partir du second semestre couplés avec la sécheresse ont mené à une diminution des volumes produits par les petits producteurs. Heureusement, le léger redressement des prix en novembre et décembre combiné à de meilleures précipitations a permis une augmentation de la production des planteurs villageois durant ces deux derniers mois de l'année.

La production de huile de palme brute (« Crude Palm Oil » - CPO) en 2015 progresse de 9,7% par rapport à 2014. La production d'huile de palmiste brute (« Palm Kernel Oil » - PKO), quant à elle a augmenté de 12,5% par rapport à 2014.

En 2015, nous avons continué le processus de remplacement de nos anciens camions chinois par des camions Volvo plus fiables assemblés en Australie, ce qui a eu pour effet d'améliorer significativement la collecte et la fiabilité du transport des fruits. Dans les années à venir, les plus anciens camions Volvo seront réassignés à d'autres tâches et remplacés par des véhicules neufs pour le transport des fruits. La réception de 2 nouveaux camions Volvo était prévue en Décembre mais des contraintes administratives ont retardé la livraison jusqu'en 2016. Afin de parer à l'augmentation des volumes provenant des nouvelles expansions arrivant à maturité et pour remplacer les plus vieilles unités, de nouveaux camions sont aussi commandés pour 2016.

Un système de localisation par satellite (« Global Positioning System » - GPS) a été installé sur 25 véhicules afin de limiter les abus d'utilisation du matériel de la société. Le couplage des données GPS avec celles des balances des camions restent une priorité pour favoriser l'enregistrement automatique des données.

Le ramassage des fruits dans nos plantations à l'aide de petits tracteurs est aussi en phase d'amélioration avec un remplacement progressif mais continu des anciens et non performants tracteurs chinois par des John Deere, nettement plus fiables et bénéficiant d'une très bonne assistance technique du fournisseur australien. Les nouveaux tracteurs reçus cette année ont déjà montré de bons résultats.

Notre consultant en termes de fertilisation, avec deux visites en 2015 pour réviser nos besoins en fertilisants, semble fortement contribuer au maintien de nos hautes performances de production tout en réduisant les quantités appliquées quand c'est possible. Selon son rapport, la gestion de la fertilisation s'est considérablement améliorée ces deux dernières années.

La livraison des fertilisants a eu lieu plus tard dans l'année mais l'application se fit dans les délais avec des frais limités de surestaries.

Les cycles de récolte sont dans une situation normale d'un point de vue général.

La plantation Hargy, notre plantation historique, fut plantée pour la première fois dans les années 1970 et est composée de trois divisions distinctes. Celles-ci couvrent une superficie de 2 628 hectares dont 91,8% sont matures. L'âge moyen des palmiers atteint 15,6 ans. Depuis l'année passée, la deuxième génération de palmiers a commencé à être replantée. En 2015 il était prévu de replanter complètement zone appelée « field 11 » (200 hectares) mais seulement 179 hectares furent replantés à la fin de l'année. Les nouvelles replantations se font dorénavant en courbe de niveau lorsque le terrain est en pente, ce qui a pris plus de temps, afin de minimiser les risques d'érosion et de ravinement. La récolte sera également rendue plus facile car les fruits ne devront plus être poussés contre le sens de la pente, grâce aux sentiers de récolte qui suivront les courbes de niveau. La pépinière, en vue de la replantation, avait été prévue pour produire les plants d'une nouvelle semence « Super Family » proposée par notre fournisseur Dami. Nous avons une entière confiance envers ces nouvelles graines qui devraient nous garantir une augmentation substantielle des rendements pour cette 3^{ème} génération. En prévision de cela, nous avons diminué la densité de plantation par hectare pour permettre aux palmiers de croître plus facilement dans un environnement plus espacé.

À cause de notre nouvelle technique de plantation en courbes de niveau, certaines routes gravillonnées ont dû être réorganisées afin d'améliorer les conditions d'accès lors de la récolte.

Les fortes précipitations ont eu un effet sur la récolte des fruits (FFB) du premier semestre. Onze jours de récoltes furent perdus à cause des pluies dans le premier trimestre et les conditions des routes se sont considérablement détériorées. À partir de la fin de la saison des pluies, des travaux ont été entrepris sur les routes pour améliorer le drainage et re-gravillonner les endroits le nécessitant. Les normes d'entretien ont augmenté et tous les blocs furent de nouveau accessibles.

Le système de transport en container ouvert a permis la livraison quotidienne complète de tous les fruits à l'usine ainsi qu'une application des raffles (« Empty Fruit Bunches »-EFB) et des tourteaux de palmiste (PKE), depuis l'usine vers les plantations.

Le groupe de plantation Navo est situé quelques kilomètres plus au nord le long de la côte et est composé de deux plantations, Karla et Ibana. Couvrant une surface totale plantée de 5 237 hectares dont 758 hectares (14,5%) encore immatures.

La production de Navo a augmenté de 13,1% par rapport à 2014. Cela reflète une meilleure gestion des plantations ainsi qu'une amélioration des performances du transport.

Aucun programme de replantation n'était prévu cette année puisque toutes les surfaces ont été complétées en 2014, avec une gestion standard de replantation (757 hectares) ayant été excellente, à tel point que certaines zones entrent déjà en récolte (moins de 24 mois après replantation). Le travail de drainage et de gravillonnage des routes entrepris en 2013 et 2014 a supporté la période de forte pluie. L'âge moyen de la plantation est de 9,6 ans.

Comme dit précédemment, la pépinière de Navo fournissant aussi les petits producteurs ainsi que nos plantations, possède de très bons standards. Le système de pépinière en deux phases fonctionne bien, augmentant le taux de succès et les jeunes plants sont prêts pour la replantation après 10 mois. Une commande de graine a été transmise à Dami pour fournir suffisamment de graines pour replanter 250 hectares de nouvelles expansions, 200 hectares à Hargy et 500 hectares de replantation chez les planteurs villageois, toutes graines en provenance de la nouvelle « Super Family ».

Les plants en trop restant dans la pépinière à la fin de l'année seront utilisés pour les petits producteurs en 2016 car notre programme de replantation a été drastiquement réduit pour 2016 pour des raisons budgétaires. En ce qui concerne le programme pour 2017 et afin de commander les graines avec suffisamment d'avance, une décision sera prise par le conseil d'administration de Hargy en mai 2016.

Comme mentionné dans les précédents rapports, la plantation Navo a connu des difficultés pour atteindre les standards de la société au vu de son éloignement. L'amélioration des conditions de vie, une meilleure régulation de l'attribution des logements et une éviction des squatters réduisant les tensions sociales ont permis de loger durablement le management local sur site. Dans le même sens, nous avons aussi été très heureux d'inaugurer l'ouverture d'une branche de la banque locale BSP à Navo. Cette ouverture permet dorénavant à nos ouvriers de réaliser leurs opérations bancaires de base à partir de ce poste sans devoir descendre jusqu'à Bialla. De plus, le supermarché local Utopia a mis en place des facilités de paiement qui permettent aux ouvriers de faire leurs achats sans avoir recours à des liquidités. Dans l'ensemble, la sécurité s'est également améliorée dans les villages alentours.

Rapport de gestion par pays

La troisième plantation en termes d'âge est Barema Plantation, qui, en plus d'être notre plantation la plus basse et la plus proche de la mer, est aussi entourée par les rivières Barema et Lobu, s'étend sur une superficie de 1 899 hectares en pleine production avec une moyenne d'âge de 8,9 ans.

En raison de sa localisation particulière, la plantation a été inondée plusieurs fois durant le premier trimestre quand les rivières Barema et Lobu ont quitté leurs lits. Heureusement les grands travaux de drainage commencés en 2013 et améliorés en 2014 ont permis à la zone de sécher plus rapidement qu'auparavant en pareille situation. La production s'est à nouveau effondrée au 3^{ème} trimestre avant d'augmenter à nouveau partir de septembre. En plus des travaux de drainage, les améliorations des routes et des ponts nous donnent aussi un accès permanent à toutes les zones de la plantation. Afin d'enjamber les drains et d'assurer l'accessibilité permanente aux blocs, des passerelles piéton en béton ont été produites par le département de la construction, et installées en vue de remplacer durablement les fragiles et glissantes passerelles en bois actuelles.

La livraison des régimes a été pour la plupart réalisée à l'usine de Barema, bien que certains volumes ont aussi dû être dirigés vers les deux autres usines, de Navo et Hargy, selon la situation l'état de fonctionnement de l'usine de Barema.

Le programme de construction de logements et d'amélioration des facilités a été finalisé et la disponibilité de la main-d'œuvre sur site est satisfaisante.

Avec 600 hectares nouvellement plantés en 2015, les dernières zones d'expansion couvrent un total de 3 793 hectares répartis sur différents sites aux pieds du volcan Ulawun. Tous ces sites forment désormais un seul groupe nommé Pandi Estates et lui-même subdivisé en deux plantations, Bakada au Nord et Yanaswali au Sud du volcan. Les nouveaux développements actuels semblent bien partis pour arriver à maturité rapidement en profitant des sols fertiles bien que fragiles.

Cependant, en raison des contraintes financières et de l'incapacité actuelle d'acquérir de nouvelles terres, les développements ont été arrêtés pour le moment. L'année 2016 sera une parenthèse dans nos expansions, mais cela permettra aussi de bien préparer le terrain en vue d'une nouvelle phase de développement. Les années 2017 et 2018 devraient nous permettre de planter quelques 1 500 à 2 000 hectares avec la nouvelle « Super Family » de Dami afin de compléter la capacité d'extraction de nos trois usines.

Yanaswali Plantation est un assemblage de plusieurs lease-lease back (baux de location à long termes) incluant les zones de Vamakuma, Sena et Remaling. La zone de Remaling, la plus récente, a été créée en 2015.

223 hectares sont matures et 1 094 hectares sont encore immatures. La production totale à fin décembre 2015 s'élevait déjà à 3 723 tonnes. Des logements permanents pour les ouvriers sont en cours de construction à Ibana.

Bakada Plantation, pour sa part, est également la fusion de plusieurs lease-lease back incluant Alaba, Alangili, Magalona, Abulmosi et Gamupa. Au total 1 314 hectares sont matures tandis que 1 162 hectares sont toujours immatures.

L'empierrement des routes en 2013/2014 a permis un accès de tous les blocs matures, par tous les temps. Des rampes de chargement au soutènement de troncs d'arbres ont permis aux camions légers et tracteurs de charger les bennes-conteneurs à destination de l'usine de Navo. L'entretien de la plante de couverture et la gestion des adventices est réalisée en utilisant un rouleau.

Avec plus de 70 nouvelles unités de logement construites cette année, les nouveaux développements atteindront une capacité suffisante à la fin 2016, et les infrastructures scolaires et médicales suivront.

Ces trois dernières années nous avons considérablement investi dans les nouveaux développements en termes de logements et d'aménagements. Des logements adéquats ont aussi été fournis pour le management, leurs permettant de rester constamment sur site. Ceci a donné lieu à une augmentation significative de la productivité ainsi que du respect des standards agronomiques. En 2013, nous avons entrepris de gravillonner toutes les routes nécessaires pour permettre une évacuation optimale des fruits et nous poursuivons cet effort au fur et à mesure que les plantations arrivent à maturité. Pour y veiller, nous avons aussi sur place une équipe pour entretenir l'équipement lourd utilisé pour les opérations de plantation et de création de routes. Etant donné que les fruits sont transportés jusqu'à l'usine de Navo, le système de containers ouverts est utilisé pour la récolte, permettant une meilleure flexibilité par rapport à la disponibilité des camions, afin de ne pas interrompre la récolte.

La planification de la construction d'une quatrième usine d'extraction d'huile de palme est suspendue pour le moment et le management prévoit une taille maximum des plantations

limitée à 15 000 hectares. Cette superficie, jointe aux volumes croissants des planteurs villageois va permettre de remplir les trois usines à leur capacité maximale. Fin 2015 la zone plantée s'élevait à 13 558 hectares, laissant environ une marge de progression de 1 500 hectares à planter à partir de 2017. À partir du 1er Janvier 2016, la superficie mature passera de 10 326 à 11 397 hectares.

La production annuelle des planteurs villageois s'est clôturée avec une progression de 3,9% par rapport à 2014.

La flotte utilisée pour le transport des fruits des petits planteurs se compose de 16 camions Volvo munis de grues dont dix sont basés à Hargy et six à Navo afin de réduire les distances parcourues à vide. Grâce à la meilleure organisation logistique et à la nouvelle équipe de vulgarisation, la société n'a pas dû payer de compensation pour des fruits non-récoltés en 2015.

Du fait de l'importance de cette flotte, le transport des fruits des petits planteurs est presque entièrement pris en charge par nos propres véhicules à l'exception de quelques planteurs villageois proches de l'usine de Hargy préférant encore leurs propres moyens de transports pour l'acheminement de leurs fruits à l'usine.

Au premier trimestre de 2015, la production a souffert des pluies torrentielles et certaines zones de production ont été temporairement isolées des usines à cause de ponts et routes endommagés. Les ponts situés sur la route principale ont été réparés par le Département National des Travaux publics au moyen d'un fond d'urgence qui a permis la construction d'une structure temporaire à Ivule et d'un pont métallique préfabriqué (« Bailey ») à Tiauru. Ces travaux ont rendu à nouveau possible le passage de nos camions après quelques semaines d'interruption.

Le Gouvernement Provincial a également financé l'amélioration de la route de contournement de Kaiamu et ce travail a été réalisé par un contracteur. Plusieurs routes pour petits planteurs ont été gravillonnées et les nids-de-poule comblés. La lame-niveleuse, financée par la Banque Mondiale, est entretenue et maniée par HOPL.

L'équipe de vulgarisation des petits planteurs s'est agrandie au cours de l'année, jusqu'à quatre agents, avec un objectif initial consistant à inspecter chaque bloc. Ceci est pourtant apparu démesuré en raison du temps requis, pour autant que le propriétaire soit accessible. Cependant, comme chaque « Village

Oil Palm » (VOP) et « Land Settlement Scheme » (LSS) sont divisés en Secteurs comptant jusqu'à 50 planteurs, les Représentants du Comité de Secteur (« Section Committee Representatives » - SCR), élus tous les quatre ans lors des élections de l'association des cultivateurs de palmiers à huile de Bialla (« Bialla Oil Palm Growers Association » - BOPGA), sont en mesure de faciliter la communication avec les planteurs et de collecter les données individuelles de chacun.

Les réunions avec les planteurs villageois, les sessions de formation et les visites aux champs peuvent être organisées via le représentant de chaque section qui assure ainsi une très utile fonction d'encadrement. Ces représentants sont actuellement non rémunérés mais nous les récompensons en nature, comme par exemple des fertilisants gratuits ou un kit basique d'éclairage solaire. En échange, ils doivent disséminer l'information fournie par HOPL et aider à la distribution des fertilisants et enfin assurer une meilleure production.

En vue de l'importance d'augmenter la production des petits planteurs, nous avons planifié une augmentation des agents de l'équipe de vulgarisation au cours de 2016 pour atteindre huit agents. Ces agents seront principalement recrutés chez « Oil Palm Industry Corporation » (OPIC) qui continue à péricliter, et ils seront payés selon les termes et conditions de la société. L'association des cultivateurs de palmiers à huile de Bialla (BOPGA) est entièrement favorable au développement de notre équipe de vulgarisation.

Dans ce même objectif, afin d'assurer un meilleur contrôle de la production des petits planteurs, une cartographie précise et complète de chaque bloc est en cours de réalisation. L'identification du numéro des blocs sur le terrain reste en effet un souci. Pour y remédier, les petits producteurs ont chacun reçu des « Dallas tag » qui permettent de facilement suivre leur production individuelle.

HOPL a de nombreux débiteurs parmi les petits exploitants qui ont acheté des semences, des outils de récolte, des brouettes ou encore des fertilisants pour une utilisation sur leur bloc respectifs de palmier. HOPL ne facture pas d'intérêts sur ces avances et récupère progressivement son prêt via des retenues sur les paiements des fruits des exploitants concernés. Au 1er janvier 2015, la balance des dettes s'élevait à PGK 4,03 millions. Durant l'année PGK 4,35 millions ont été facturés et PGK 4,45 millions ont été récupérés. Dans des conditions normales de marché, 30% des paiements faits au petit planteur pour sa production sont retenus pour rembourser ses dettes. Cependant, au vu des faibles cours, le pourcentage de prélève-

Rapport de gestion par pays

ment a été revu à 20% en octobre, novembre dynamisant les récoltes mais réduisant notre taux de recouvrement. La balance des dettes en fin d'année était de PGK 3,64 millions. Jusqu'au début du programme de fertilisation en avril 2016, la dette ne devrait pas augmenter et tous les efforts seront faits pour la réduire au maximum.

La formulation du prix offert aux petits planteurs pour leur production a été revue en 2013 par la Banque Mondiale et déclarée comme très équitable. La répartition du profit est répartie à 65% en faveur du petit planteur. La révision a clairement souligné qu'il n'y a pas de justification pour une augmentation du pay-out ratio qui est actuellement fixé à 57%. Le 'comité inter-département du gouvernement' connu en tant que 'Groupe de Travail sur les Matières Premières' s'est réuni et a approuvé la formulation du prix mais ne l'a pas encore soumis au 'Conseil National Exécutif'.

La performance de nos usines fut très satisfaisante en termes de rendements dépassant 40 tonnes par heure pour une capacité maximale de 45 tonnes par heure dans chacune de nos usines. Le taux d'extraction moyen d'huile a lui aussi augmenté significativement une fois la saison des pluies terminée.

Les acides gras libres («Free Fatty Acids» – FFA) étaient effectivement au-dessus du seuil critique de 5% pour les bateaux de février, mars et avril. Les fortes pluies retardant les récoltes et les livraisons des fruits en sont la principale cause.

L'audit RSPO et ISO a été mené en mars par l'équipe d'auditeur de « British Standards Institution Indonesia » (BSI Indonesia). Malgré avoir initialement reçu sept non-conformités majeures pour notre gestion de la chaîne d'approvisionnement, la certification a été maintenue. Après révision, trois de ces non-conformités majeures furent rétrogradées, les autres ont été levées. Les non-conformités mineures, très légères, ont directement été levées.

En vue de charger de plus importants volumes d'huile dans les bateaux dès l'année prochaine, la remise à neuf du quai a été terminée. Une société d'ingénieurs australienne a procédé à une inspection finale en décembre et déclaré que les réparations et l'amélioration avaient été réalisées correctement.

Avec le même objectif, une nouvelle citerne de stockage d'huile brute (CPO) d'une capacité de 5 000 tonnes va être construite pour permettre le chargement de plus grands volumes en 2016. Cependant la mise en service de ce réservoir n'est pas attendue avant mi-2016 étant donné que l'ancien site de dé-

charge des EFB (« Empty Fruit Bunches ») doit préalablement être déplacé pour libérer la place nécessaire. Une nouvelle zone de chargement des raffles est donc aussi requise.

L'amélioration du système de pompage avec une quatrième pompe, devant satisfaire les taux de remplissage de tankers plus grands, est en cours et devrait être prêt au début de l'année 2016. Les aménagements dans les infrastructures de stockage et chargement ont nécessité environ KUSD 500 et nous sommes assurés qu'elles resteraient certifiées en conformité avec le Code « International Ship and Port Facility Security » (ISPS).

La signature d'un nouveau contrat de fret, ensemble avec « New Britain Palm Oil Ltd » (NBPOL) a été confirmée avant la fin de l'année de sorte qu'*HOP*L va dès 2016 charger avec Stena Weco à un taux de fret inférieur. Ceci permettra d'économiser substantiellement sur les charges de transport, diminuant aussi le nombre de chargements à 11 au lieu de 13 en 2015. Le nouveau contrat de cinq ans nous garantit une collaboration à long terme avec NBPOL.

Le contractant « IPL Engineering & Construction (Pty) Ltd » a terminé la construction du réservoir de stockage de diesel de 500 000 litres au début 2015 et tout le carburant est désormais livré par voie maritime. L'oléoduc venant du quai a aussi été remplacé pour sécuriser les livraisons. Tout ceci a généré des économies importantes sur le prix du fuel.

Le prix moyen par litre est à USD 0,75 par litre en 2015, contre USD 1,14 par litre en 2014.

La consommation de diesel en 2014 était de 5,7 millions de litres tandis qu'elle est montée à 6,3 millions de litres en 2015 soit une croissance de 9,8%.

Une nouvelle turbine à vapeur multi-étagée de 1,5 mégawatts a été commandée pour l'usine de Hargy afin d'accroître la production d'électricité et ainsi diminuer la consommation de diesel. L'unité de concassage des palmistes de Navo a cessé ses activités pour réduire les besoins énergétiques, alors que la consommation des villages ouvriers a augmenté. L'usine de Barema a utilisé la génératrice au diesel pour concasser les amandes sans avoir pu maximiser l'utilisation de la turbine. Nous surveillerons de près cet usage en 2016.

Des excellentes performances ont été observées dans les usines de Hargy et Navo. En dépit de difficultés causées par les mauvaises conditions climatiques et les fruits trop mûrs livrés en

début d'année, elles ont été capables d'opérer normalement le restant de l'année et même d'améliorer leurs performances.

L'usine d'Hargy a terminé l'année avec des valeurs d'extraction moyenne de 23,72% pour l'huile de palme et de 2,14% pour l'huile de palmiste. Cela faisait longtemps qu'un tel taux d'extraction de palmiste n'avait pas été atteint. La capacité de production moyenne est de 41,49 tonnes par heure pour un nombre mensuel moyen de 327 heures de fonctionnement.

Des travaux d'entretien majeurs ont eu lieu à l'usine de Hargy cette année avec le remplacement du tableau électrique principal, qui a été terminé dans le temps imparti, à savoir moins de deux semaines, en octobre, période durant laquelle l'usine a été arrêtée. Deux stérilisateurs étaient prévus pour remplacement en 2015 mais, en raison du manque de capacité d'usinage due aux faibles performances de l'usine de Barema, le remplacement du second stérilisateur a été postposé après le nouvel an, voire mieux en juin 2016, période de basse production.

L'usine de Navo a un taux d'extraction d'huile de 22,99% et transporte toutes les amandes vers Barema, depuis que son unité de concassage y a été transférée pour raison de rationalité et d'économie d'énergie. La capacité de production moyenne au long de l'année a été de 42,01 tonnes par heure avec un temps de production moyen de 409 heures par mois.

Tous les travaux majeurs prévus en 2015 ont été largement complétés avant la fin de l'année. Les boues de traitement en excès dans les bassins de décantation continuent d'être enlevées par un contracteur. Le système de compostage est opérationnel avec une excavatrice utilisée pour le retourner régulièrement. L'application des boues résiduelles par tranchées sur le terrain est laissée à la responsabilité des plantations et est gérée correctement.

L'usine de Barema continue de nous préoccuper, avec la limitation de la capacité de l'usine de traitement des effluents découverte mi-2015 et les problèmes des châssis des stérilisateurs basculants rencontrés en décembre 2015.

L'usine a fonctionné en moyenne 228 heures par mois avec une capacité de 42,31 tonnes par heure en moyenne. Le taux d'extraction obtenu est par coïncidence identique à celui de l'usine de Hargy avec 23,72%. Toutes les amandes de l'usine de Navy désormais concassées à l'usine de Barema. Le taux d'extraction de palmiste à fin décembre 2015 s'élève à 1,73%.

Il est apparu que l'unité de capture de méthane n'a pas été calibrée correctement vis-à-vis du volume des contenus solides dans les effluents bruts, probablement à cause de données sous-estimées transmises lors du calibrage de l'usine. Un décanteur additionnel, à deux phases, et l'augmentation du temps de rétention dans le système auront pour objectif de faire tourner l'usine à 900 tonnes par jour plutôt qu'à son rythme actuel de 500 à 600 tonnes par jour. Afin de résoudre temporairement ce facteur limitant, un réseau de tranchées a été développé dans la plantation jouxtant l'usine afin de diluer les effluents dans nos terrains avant qu'ils ne rejoignent les cours d'eau. Lorsque la capacité de traitement des effluents aura été augmentée, nous maintiendrons ce système de tranchées en tant que source de fertilisants organiques que nous pouvons aussi mixer avec des raffles.

Fin novembre il a été découvert que les châssis d'acier des trois stérilisateurs n'étaient pas suffisamment résistants et/ou avaient mal été calibrés pour supporter les relevages hydrauliques. En conséquence, ces cadres ont progressivement flambé et les activités de l'usine ont donc immédiatement été arrêtées. Les ingénieurs du fournisseur et du sous-traitant de l'hydraulique ont visité le site pour évaluer les dégâts. Un dossier a été ouvert auprès de nos assureurs.

Pour le moment, en attendant un remplacement complet des châssis par un modèle modifié, après la période de pic de production du premier trimestre, des réparations temporaires ont eu lieu pour permettre le fonctionnement simultané mais à moindre capacité de deux des trois stérilisateurs. Un ingénieur indépendant a en effet donné des recommandations pour renforcer les châssis portants.

Le coût de production de notre huile de palme, exprimé en USD, a de nouveau diminué (de 8,9%) par rapport à 2014 dans notre usine de Barema. Ceci est principalement dû à l'augmentation des volumes et à l'affaiblissement de la monnaie locale face au USD.

Les coûts des nouvelles expansions sont plus élevés que ceux de nos plantations déjà établies mais aussi supérieurs à ceux d'Indonésie puisque les importations sont plus chères de même que la main d'œuvre et le management sont moins disponibles et moins productifs. Nous sommes heureusement généreusement aidés par Dame Nature qui procure des rendements par hectare beaucoup plus élevés.

Le Tribunal des Salaires Minimum a de nouveau augmenté le salaire minimum national qui est désormais de PGK 3,50





Rapport de gestion par pays

par heure. Cependant, les sociétés agricoles peuvent demander une exemption sur base du coût des logements, eau, électricité et soins médicaux fournis aux employés. *HOPL* a demandé cette exemption et a été verbalement avertie que son dossier avait été accepté.

En 2015, le salaire minimum payé par *HOPL* a en effet augmenté de PGK 2,29 par heure à PGK 2,40 par heure au mois d'avril. Les salaires et rémunérations autres que le salaire minimum ont été augmentés en rapport à l'index des prix à la consommation de 5% à la fin mars, excepté pour les récolteurs qui ont reçu 3% en novembre 2014 et 2% en mars 2015.

Il est plus que probable qu'une nouvelle augmentation de 3% aura lieu en 2016, portant le salaire minimum à PGK 2,47 par heure. Les taux pour la récolte augmentent aussi avec le vieillissement des plantations. Un énorme travail a été mené afin de normaliser les catégories de travailleurs ainsi que leurs niveaux. Une révision des organigrammes a été réalisée, essentiellement pour permettre une promotion des ouvriers qualifiés. L'absentéisme au travail tant dans les plantations que dans les usines reste un problème chronique. Malgré une amélioration depuis ces dernières années, le taux de présence moyen se maintient sous la barre des 80%, et reste un casse-tête pour le management. De plus, les vendredis de paye et lundis suivant, l'absentéisme est encore plus prononcé. Tous les employés sont payés par virement bancaire, ce qui assure plus de sécurité. Les salaires étant accessibles le vendredi à partir de 09h00, ce qui provoque un large absentéisme en ces jours bimensuel de paye. Les fraudes dans les présences ces jours-là nécessitent beaucoup d'attention de la part du management.

Nous sommes actuellement en pleine procédure d'engagement d'un second médecin de société afin d'assurer une couverture médicale indépendante pour toute la zone nord de nos opérations. Nous devons également renouveler le matériel disponible pour les analyses.

Concernant les dossiers administratifs, les procédures judiciaires, etc., *HOPL* nécessite le recrutement d'un juriste d'entreprise. En effet, le précédent avocat de la société, situé à Kimbe, est soudainement décédé durant le dernier trimestre et nous avons dû déléguer la gestion entière de nos dossiers au Cabinet Gadens. Situés à Port Moresby, ils sont trop onéreux pour nos dossiers locaux et ne représentent pas une solution à long-terme.

Après plusieurs départs à la retraite et changements détaillés ci-dessous, nous resterons avec 22 expatriés sur site en 2016

sur qui nous espérons compter tout au long de l'année. Ces personnes apportent leur contribution directe ou indirecte à nos opérations et sont nécessaires pour maintenir notre niveau d'exigence et améliorer les performances des travailleurs. Tant que les cours de l'huile de palme ne nous placent pas en situation de pertes permanentes, nous continuerons d'employer des expatriés à ces positions en espérant avoir une meilleure production avec eux que sans eux.

Nous avons bien évidemment besoin de remplacer régulièrement nos expatriés pour des raisons d'âge ou tout simplement car les conditions d'éloignement ne leur permettent pas de rester plus longtemps dans la société. Malheureusement, la longueur des procédures d'obtention d'un permis de travail nous empêche trop souvent de pallier rapidement à ces départs d'expatriés. Nous préférons toujours combler les postes vacants en engageant si possible des jeunes que nous pouvons dès lors former nous-mêmes. Dans le cas des employés de plantations, nous avons mis en place un « cadet training » pour nos jeunes agronomes expatriés, exactement identique à la formation de nos jeunes locaux. Ceux montrant les meilleures dispositions recevront un poste dans l'organisation opérationnelle avec des possibilités de promotion en temps opportun.

Un nouveau 'directeur des ressources humaines' a remplacé le précédent parti à la fin de 2014. Doté d'une bonne expérience dans la gestion des RH en Australie mais pas particulièrement en plantations, toutes les 'politiques internes' de la société ainsi que 'le manuel de l'employé' ont déjà été mis à jour. De nombreuses nouvelles idées ont déjà été adoptées, parmi lesquelles la création d'un programme de « gestion et leadership » qui sera introduit en 2016 pour développer les compétences de nos équipes.

Le 'département des RH' a été dédoublé entre la gestion des 'RH' et les 'affaires communautaires'. Les 'affaires communautaires', pour lequel un expatrié avait déjà été recruté mi-2014, se concentrera sur les relations avec les groupes de planteurs villageois et les propriétaires fonciers voisins de nos plantations et usines, dans le but d'améliorer le dialogue entre la société et les communautés locales. La sécurité est aussi passée sous la responsabilité de ce nouveau département, de même que le service de cartographie et le système d'information géographique (GIS) qui a aussi vu l'arrivée d'une nouvelle recrue venant de l'industrie minière. Sur ce dernier sujet en particulier, une collaboration plus étroite a commencé avec notre bureau de Medan en Indonésie et ceci promet d'être très bénéfique pour de futurs développements.

Des nouveaux bureaux ont été construits pour 'l'équipe des affaires communautaires', en extension des bureaux centraux actuels d'Hargy. Le financement fut prélevé sur le budget prévu en 2015 pour d'autres investissements considérés comme n'étant plus essentiels.

Les 'RH' se focaliseront strictement sur les dossiers relatifs à l'emploi du personnel.

Notre 'directeur des plantations' est malheureusement décédé en octobre des suites d'une brève maladie et fût donc remplacé de façon inattendue par son successeur préalablement désigné.

Les jeunes agronomes belges en formation donnent satisfaction et devraient apporter plus de valeur dans la gestion de nos plantations dans le futur. Deux d'entre eux sont devenus 'responsables d'une division'. Le poste d'agronome de la société sera assuré par un expatrié à partir du 1er janvier 2016. En plus de s'occuper de la gestion de nos propres plantations relatives aux problèmes des ravageurs et maladies, et à la fertilisation, avec le soutien de notre consultant pour la fertilisation, la coordination de la distribution des fertilisants aux planteurs villageois restera une partie importante de ses attributions.

'L'ingénieur en chef' des usines fut remercié en avril et seulement remplacé en décembre. L'intérim a été assuré par l'un de nos jeunes ingénieurs sous les conseils de notre 'directeur technique senior' d'Indonésie, qui a préalablement occupé cette position d'ingénieur en chef à HOPL.

Le directeur des ateliers de véhicules a pris sa pension fin décembre 2015. Ayant entrepris des recherches par anticipation en vue de son remplacement, nous avons finalement pu trouver une bonne recrue, pour qui nous avons pu organiser une semaine de chevauchement entre son prédécesseur en vue de lui garantir une bonne reprise/remise. Ce poste est en effet une position clé puisque nous devons entretenir une couteuse flotte de 43 camions Volvo, adaptés aux conditions routières éprouvantes de Papouasie-Nouvelle-Guinée et essentiels pendant la période de pic de récolte, ceci en plus de pas moins de 500 autres véhicules, tels que voitures, camions, tracteurs, motos et matériels lourds.

La 'responsable de la centrale d'achat', nous a également quittés fin décembre. La gestion de la centrale, qui a énormément progressé sous son mandat, sera désormais assurée par notre ex-'directeur informatique', avec nous depuis plus de trois ans maintenant et qui sera lui-même remplacé par son bras droit.

Nous confirmons une amélioration majeure et des meilleures performances dans 'le département des finances' depuis l'arrivée d'un nouveau directeur hollandais fin 2014. 2015 aura vu avec succès la mise en œuvre de nouveautés, particulièrement liées au nouveau logiciel ERP Lintramax, telles que les modules de paiement des salaires, celui des achats aux petits planteurs, celui des plantations et des usines, la comptabilité générale, les actifs immobilisés et la création du budget 2016. Nous confirmons que les modules de paiement de nos employés et des petits planteurs fonctionnent correctement.

L'introduction de Lintramax a, en effet, été un événement majeur pour les 'finances' en 2015 et nous avons réussi à clôturer le mois de juin en temps et en heure pour le rapport de consolidation. Après la première clôture, des rapports de coûts ont été développés.

Lié à cette mise en place, et en amont de celle-ci, le 'département informatique' a mis en place avec succès l'amélioration du réseau des communications sans fil entre tous nos sites, qui ont tous un accès en ligne à Lintramax.

En plus du recrutement de nouveaux comptables, une formidable amélioration dans la vitesse d'envoi des rapports d'HOPL vers nos quartiers généraux d'Anvers a été réalisée.

Nous devons malheureusement déplorer que notre 'directeur financier' soit soudainement décédé fin décembre 2015, et espérons avoir son remplaçant sur site pour le deuxième trimestre de 2016.

L'audit interne possède maintenant une équipe complète de four personnes. L'assistant du responsable de l'équipe a pu gagner de l'expérience à travers de réguliers contacts avec l'équipe indonésienne. Deux auditeurs papous ont aussi récemment eu l'opportunité de visiter l'équipe du bureau de Medan. Cette équipe rapporte directement au 'directeur général' et produit des rapports pour le comité d'audit qui se réunit trois fois par an.

Le programme classique d'audit a été perturbé par la mise en place de Lintramax, puisque de nombreuses opérations ont modifié leurs procédures et les 'Procédures Standard d'Opérations' ont dû être révisées. C'est pourquoi l'audit interne a aussi audité le nouveau système et révélés quelques défauts suite à son implémentation.

Des audits surprises n'ont pas révélé d'importantes transactions, mais les premières fraudes causées par une protection

Rapport de gestion par pays

insuffisante de l'environnement de Lintramax ont été signalées et résolues. De même, une enquête fut menée dans trois cas de dénonciations mais aucunes allégations ne contenaient de preuves suffisantes.

Le 'directeur de la construction' a été remplacé en juillet par un entrepreneur expérimenté qui semble capable de gérer une grande équipe et qui sera à même d'introduire les dernières techniques en termes de construction, tout en renouvelant le concept et le design. Un passage vers une structure métallique des maisons avec panneaux agglomérés en fibre-ciment sera testé. L'estimation initiale des coûts indique une diminution de ceux-ci de 25-30% pour les maisons de contremaîtres et membres exécutifs ainsi qu'une diminution de 5-10% des coûts pour les maisons des ouvriers. Une épargne additionnelle sera aussi faite au niveau de la maintenance puisque ces maisons seront forcément immunisées contre les attaques des termites et pratiquement indestructibles.

Jusqu'à présent, la plupart de la construction de maisons a été faite par la société Nixon Volele avec de bons standards. En 2015, la principale opération de mise à niveau a été concentrée sur les logements liés à l'usine d'Hargy, le site principal d'habitations de la zone des nouveaux développements tandis que les villages ouvriers de Navo ont besoin de maintenance dès que possible.

La 'directrice du département de durabilité' est maintenant épaulée par une équipe complète de trois agents et d'un chauffeur. L'équipe a très bien travaillé durant le dernier audit de certification RSPO et ISO, mais quelques changements de dernière minute dans les procédures d'audit ont rendu plus difficile la confirmation des deux certifications.

L'équipe est soutenue par un consultant australien qui assiste HOPL durant les audits depuis le début de la certification ainsi que par l'équipe durabilité de notre bureau de Medan. Pour assurer notre certification, il est très importantes d'avoir ces eux supports.

Les projets actuels incluent l'identification des zones « High Conservation Value areas » (HCV) et l'évaluation du stock de carbone présent dans les futures zones de terrains à développer de l'autre côté de la rivière Pandi. L'étude HCV doit être réalisée avant toute exploitation forestière ou préparation de la zone pour plantation. Un bilan carbone peut être mené avec l'aide financière de Cargill et de Proforest qui ont développé un outil prenant en compte le carbone stocké sous la surface. L'audit de Proforest n'a pas encore eu lieu étant donné que les

propriétaires locaux n'arrivent pas à se mettre d'accord sur les appartenances respectives de leurs terres.

« The Bialla International Primary School » (BIPS) a amélioré ses performances et recense actuellement 126 enfants inscrits par rapport aux 115 enfants inscrits en janvier 2015 et 90 enfants en janvier 2014. Pour cette raison, deux nouvelles classes ont été ajoutées au bâtiment actuel. Nous pensons étendre les cours donnés aux deux années supérieures et un dossier a été rendu aux autorités provinciales en ce sens. L'accès au logement à Kimbe sous forme de pensionnat, pour les enfants complétant leur cycle secondaire (après 13 ans) est en cours de développement avec le support de la société.

D'une manière générale, la plus proche collaboration que nous souhaitons établir avec nos bureaux de Medan se développe progressivement malgré qu'il reste difficile de standardiser les structures et l'approche des activités. Des contacts et supports existent au niveau de l'ingénierie, de l'agronomie, de la durabilité, de l'IT, des finances et de l'audit interne, mais nous avons encore besoin de plus de contacts pour continuer notre approche en tant que groupe. Les achats groupés sont peu évident à organiser en raison de différences spécifiques en termes de règles d'importation en vigueur dans chaque pays.

GALLEY REACH HOLDINGS LTD

Les plantations d'hévéa de *Galley Reach Holdings Ltd* sont localisées à 70 kilomètres de la capitale Port Moresby, dans le sud de l'île principale de Papouasie-Nouvelle-Guinée. La plupart des concessions, acquises via trois filiales locales, ont presque 100 ans, mais ont été obtenues dans les années 80 par SIPEF et étaient alors déjà partiellement plantées, de telle sorte que l'âge moyen des hévéas est maintenant de 27,2 ans.

Vu les prix bas du caoutchouc naturel l'année dernière, il n'était plus rentable de saigner tous les hectares plantés et la surface exploitée fut réduite à 3 283 hectares en saignée. De plus, il y a aussi 242 hectares de jeunes plantations qui ne sont pas encore totalement matures, et pour lesquelles, jusqu'ici, aucune mise en saignée ne fut initiée, jusqu'à ce qu'il y ait suffisamment d'arbres qui puissent délivrer une plus grande quantité de latex lors de chaque session de saignée.

Les bas niveaux de prix du caoutchouc ont rendu les opérations difficiles pour la société. A cause des faibles rendements à l'hectare, le prix de revient du caoutchouc, produit par nos propres plantations, ont démontré être plus élevées que les prix de marché. Les conditions climatiques n'ont pas été idéales

dans cette région du pays et les effets de la sécheresse causée par El Niño ont eu un impact direct sur la production. En conséquence, nous avons enregistré une baisse de production de 20% de caoutchouc brut dans nos plantations, comparées à l'année fiscale 2014.

Les prix faibles ont aussi impacté les volumes offerts par les tiers. Les planteurs locaux n'avaient pas de motivation et ont préféré laisser le latex dans les arbres. À la fin de l'année, nous avons dès lors constaté une diminution de 37% du volume d'achats tiers comparé à l'année dernière.

La production de produit fini de caoutchouc SIR10 de l'usine s'est élevée à 2 123 tonnes en fin d'année, ce qui était 25% plus bas que 2014. Tant le management de nos propres plantations, que les responsables des achats aux tiers, ainsi que le directeur de l'usine, ont tous essayé de maximiser les volumes et d'étaler les coûts fixes sur le plus de production possible. Le nombre moyen d'employés a été réduit sous les 650 et *Galley Reach Holdings* était autorisé à appliquer les réductions accordées au secteur agricoles quant à l'augmentation des salaires minima.

Suite aux faibles prix, tant le résultat opérationnel de nos propres plantations que celui des achats aux tiers étaient négatifs, et en l'absence de prévisions de meilleurs prix de vente, ceci ne changera pas si facilement à court terme.

En dépit du déclin des volumes, les coûts de production ont été favorablement impactés par la dévaluation de la monnaie locale par rapport au dollar. De larges coupes financières et l'optimisation de la main d'œuvre ont contribué à assurer un coût total par unité de production en baisse de 2,1% par rapport l'année dernière.

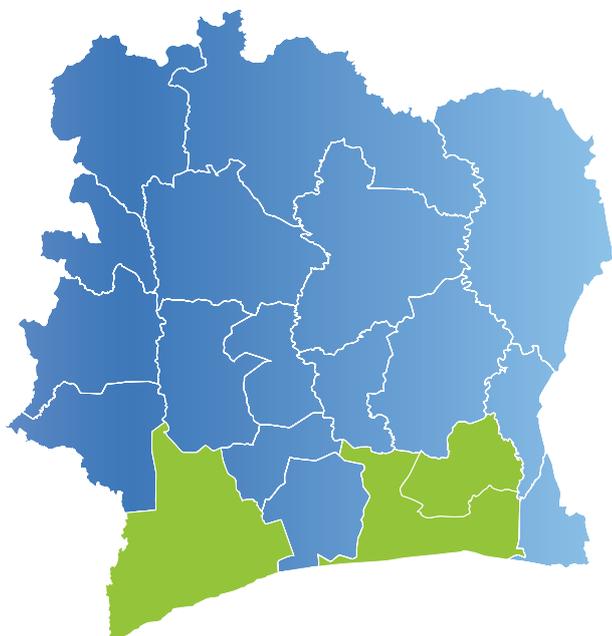
Les faibles prix de vente ont par contre si largement pesé sur les activités de la société que le cash-flow opérationnel était négatif.

Prenant en compte, pour *SIPEF*, l'importance stratégique limitée des activités de caoutchouc en Papouasie Nouvelle Guinée, les coûts de production élevés et l'âge moyen élevé des arbres, qui nécessitent des financements pour un programme de replantation à long-terme pour le futur, il a été décidé en septembre 2014 de procéder à la vente de la société.

Un accord de vente pourrait être signé en février 2016 pour le transfert de 100% des actions à un investisseur qui poursuivra les activités de caoutchouc.



Côte d'Ivoire



Avec des élections présidentielles en Côte d'Ivoire qui ont reconduit, dans le calme et la sérénité, le président Alassane Ouattara au pouvoir, le pays a poursuivi son développement dans un environnement fort positif. L'économie est performante avec une croissance en 2015 annoncée par le Fonds Monétaire International (FMI) de 7,7% pour une inflation de 1,2%, et une population de plus de 20 millions d'habitants dont le pouvoir d'achat augmente.

Le gouvernement a engagé de nombreuses réformes et les autorités poursuivent leur programme de modernisation en renforçant les infrastructures et de gros chantiers sont en cours : voiries, ponts et la construction de barrages hydro-électriques. Des nouveaux investisseurs arrivent également en force dans tous les domaines : unités de transformation agro-alimentaires, cimenteries, hôtels, etc., se construisent principalement à Abidjan et dans sa proche banlieue, tandis que l'agriculture poursuit son développement dans tout le pays. Palmier, hévéa, café, cacao et anacarde sont certainement les cultures de rente les plus présentes en termes de surfaces cultivées, sans oublier bien évidemment la banane, l'ananas ou encore la mangue, pour citer les principales productions à l'exportation.

SIPEF-CI SA

Après un exercice 2014 très mouvementé en termes de management, l'année 2015 a été abordée tant avec prudence qu'avec beaucoup d'incertitudes, compte tenu des conséquences issues de la gestion de l'équipe dirigeante précédente.

La gérance journalière a été stabilisée depuis la reprise en mains par le PDG lui-même, s'étant adjoint une équipe réduite de collaborateurs. Au-delà de la réduction de la masse salariale, tous les départements de l'entreprise sont maintenant gérés par des « responsables », sans plus aucun titre de « directeur » qui étaient probablement trop nombreux par le passé. Le nombre total d'employés a aussi été revu à la baisse, passant de 2 725 en juin 2014 à 2 136 fin 2015.

L'approbation des comptes 2014 n'a pu être effective qu'en novembre 2015, avec la constitution d'une provision de FCFA 5 502 millions pour pertes subies suites aux fraudes des années antérieures, et un résultat net en perte de FCFA 6 505 millions (environ USD 13 millions). Une amélioration générale des performances permet d'envisager une année 2015 renouant avec le profit, pouvant être estimé à FCFA 1 800 millions (environ USD 3 millions), sous réserve d'un prix de vente de FCFA 400 000 par tonnes (USD 666 par tonnes).

En 2015, le second semestre a été nettement meilleur que le second semestre 2014, ce qui a permis de rattraper le retard du premier semestre et même de dépasser au final les volumes de 2014. *SIPEF-CI* termine l'année 2015 avec une progression de 2% pour les régimes soit environ + 5 050 tonnes. Il faut préciser que la progression a été minorée par la baisse de livraison de régimes 'Plantations Villageoises' (PV) de 10 000 tonnes environ soit -7%. En 'Plantations Industrielles' (PI), *SIPEF-CI* a enregistré une progression de 15 000 tonnes environ, soit 16%.

Le taux d'extraction s'est aussi amélioré, passant de 23,3% à 23,8% entre 2014 et 2015, ce qui a permis de produire 2 274 tonnes d'huile en plus. Soit une progression de 4% par rapport à 2014.

Sur le plan de l'agronomie, une étude d'évaluation des performances des plantations a été diligentée au premier semestre, par les services de spécialistes scientifiques du palmier. Ceci a mis en évidence des manquements de « bonne » gestion antérieure, et ce depuis 2009, ayant mené à une chute progressive de la productivité liée à un appauvrissement des sols, qui

ne peut pas seulement être expliquée par la baisse de la pluviométrie dans la région. Il apparaît aussi que les épandages d'engrais, quand ils ont eu lieu, n'aient pas toujours été réalisés aux bonnes périodes, ou que des attaques de ravageurs n'aient pas toujours fait l'objet d'un traitement approprié au moment nécessaire.

En début d'année 2015, deux contrats de vente à terme ont permis le préfinancement du pic de campagne, contre la livraison de 35 000 tonnes sur l'année.

Une grève sauvage, déclenchée par une partie des travailleurs, a perturbé les activités de production au mois de novembre, de même que deux cambriolages et une attaque à mains armées ont visé les intérêts de *SIPEF-CI* dans l'Ouest en fin d'année. Les coûts induits en sécurisation des personnes et des actifs est important.

La fin 2015 a aussi été marquée par un contrôle fiscal du service de la Vérification Générale d'Abidjan, toujours en cours, pour les années 2012, 2013 et 2014. Jusqu'ici, seule une notification provisoire de redressement a été transmise pour l'année 2012.

La faiblesse des cours mondiaux a également eu son effet sur les ventes locales. L'huile produite est en majorité vendue au Nigeria, permettant une prime d'environ USD 100 par rapport aux ventes locales. Les palmistes sont traités localement dans l'usine du groupe familial de l'actionnaire principal.

Un prospect suisse, qui promet une prime de durabilité, préfinance la certification RSPO, à laquelle *SIPEF-CI* souhaite se conformer en cours d'année 2016.

Le programme de réhabilitation des plantations se poursuit, avec l'apport d'engrais et de produits phytosanitaires pour les 'PI'. Concernant les 'PV', la concurrence est de plus en plus agressive au sein de leurs zones, y compris de la part des opérateurs historiques, avec des prix pratiqués plus élevés que le prix officiel de la filière. Selon toute vraisemblance, les volumes en provenance des 'PV' vont se réduire pour *SIPEF-CI*.

La compétition est d'autant plus serrée que de nouveaux opérateurs indépendants, sans plantations, investissent dans des usines d'extraction et sont prêts à payer au moins FCFA 10 au-dessus du prix officiel.

Plantations J. Eglin SA

Les années se suivent mais ne se ressemblent pas ! Nous en avons ressenti les effets 2015. Avec des surfaces bananes en production identiques en 2014 et 2015, nous avons eu des effets climatiques et variations de production assez importants :

- Au premier semestre, avec un Harmattan (vent froid) conséquent, notre production était de 8% inférieure à celle de 2015;
- Au second semestre, notre production était par contre de 18% supérieure à celle de l'année antérieure, lorsque de grosses pluies et des températures basses avaient affecté la production à partir d'août 2014;
- Pour finalement, sur l'année 2015, avoir des volumes de 3% supérieurs à ceux de 2014. Nous avons ainsi clôturé notre exercice avec un volume total exporté de 24 286 tonnes.

La tendance liée aux effets climatiques a suivi celle des autres producteurs de Côte d'Ivoire, mais nous augmentons toutefois notre quote-part de production nationale, car nos rendements export continuent leur progression.

La qualité de nos fruits est restée d'un bon standard, lequel est généralement apprécié par nos clients. Le respect d'un cahier des charges production, de bonnes procédures de suivi qualité en champ, aux centres de conditionnement, ainsi qu'une bonne gestion de la chaîne du froid, nous ont ainsi permis de minimiser les pertes. Ceci a généré une réfaction minimale de moins de 0,5% dont la moitié fût couverte par notre assurance transport.

Notre logistique export s'est dynamisée par l'arrivée de Hapag-Lloyd dans le circuit de nos exportations maritimes : nous bénéficions ainsi, au départ d'Abidjan d'une seconde ligne maritime professionnelle et fiable à destination de l'Europe. C'est un point fort qui valorise non seulement notre marque et notre qualité mais également l'origine ivoirienne et ACP (Afrique - Caraïbe - Pacifique) sur les marchés de consommation.

Nous avons entamé le développement d'un nouveau secteur banane, sur Azaguié, et notre plan a été suivi comme prévu. Tous les aménagements furent réalisés en temps et en heure, y compris la mise en valeur du terrain, de l'irrigation, de la construction d'une station d'emballage, et les premières exportations sont prévues pour le début de l'année prochaine. Avec des cycles banane très rapides de 12 mois entre importation de



vitroplants et récolte ou 8 mois entre planting et récolte, l'implantation et le timing d'un projet doivent être parfaitement bien dirigés, et en suivant bien notre agenda, nos engagements seront donc tenus. Endéans trois années, 2015 étant la première année de développement pendant laquelle nous avons planté 70 hectares, nous augmenterons nos surfaces plantées en banane qui passeront de 568 à 768 hectares fin 2017 pour ensuite passer à plus de 900 hectares en 2020.

Nous avons également entamé de gros chantiers de réhabilitation de logements et de cadre de vie de nos employés, et les travaux sont en cours pour se finaliser dans les deux à trois années à venir. Pour ce faire, nous bénéficions du soutien financier de l'Union européenne, sous parrainage et suivi de la Côte d'Ivoire, pour des dossiers qui sont, pour certains, cofinancés par les *Plantations J. Eglin SA*.

L'équipe de production en place, sera bientôt appuyée par un nouveau directeur technique, qui nous permettra, de concert avec l'équipe managériale, de poursuivre nos améliorations en matière de compétitivité tout en maintenant notre niveau qualitatif tel que requis par le marché. Nous travaillons également sur la mise en place du référentiel « Rainforest Alliance » (RA) qui va permettre au groupe *SIPEF* de consolider sa stratégie de standardisation en matière de norme éthique, sociale et environnementale. De plus, « RA » est certainement devenu la référence banane complémentaire de *GLOBALG.A.P.*, qui, elle, sécurise producteur et consommateur sur les bonnes pratiques agricoles et la sécurité alimentaire.

Le prix moyen FOB des ventes Europe s'est clôturé à une moyenne d'EUR 477 par tonne en progression de 6% par rapport à l'exercice précédent. De bons contrats commerciaux, un marché en progression avec « une qualité Eglin » constante et des frais de mise en marché sécurisés sont à l'origine de cette performance. Les ventes FOB dans la sous-région enregistrent la même croissance, laquelle risque de se maintenir et/ou se développer dans les années à venir si le continent, et l'Afrique de l'Ouest en particulier pour ce qui nous concerne, poursuit son développement économique.

L'horticulture reste stable dans ses performances, tout en contribuant au résultat d'exploitation d'Eglin sans toutefois atteindre les objectifs que nous nous étions fixés. Nous restons optimistes pour cette spéculation car nos produits sont de qualité et notre savoir-faire s'améliore.

Europe



Jabelmalux SA

Jabelmalux SA est la société mère luxembourgeoise de PT Umbul Mas Wisesa (PT UMW), PT Toton Usaha Mandiri (PT TUM) et PT Citra Sawit Mandiri (PT CSM), le plus récent développement en huile de palme au Nord-Sumatra, ainsi que de PT Agro Muara Rupit (PT AMR), la plus récente concession acquise dans la région de Musi Rawas, au Sud-Sumatra.

Après la réussite de l'OPA opérée en 2011, la société s'est retirée de la Bourse de Luxembourg. L'offre initiale fut encore prolongée et le groupe SIPEF contrôle 27 186 parts sociales à la fin de 2015, soit 99,7% des 27 280 parts émises. SIPEF a l'intention d'acquiescer également les 94 actions restant encore dans le public.

BDM NV – ASCO NV



Le groupe d'assurances BDM NV – ASCO NV se concentre essentiellement sur les assurances maritimes et industrielles par l'intermédiaire de courtiers. BDM NV est un agent souscripteur proposant des couvertures de risques sur des marchés de niche pour le compte de l'assureur ASCO NV et de plusieurs grands assureurs internationaux. La collaboration intensive de BDM NV et ASCO NV au sein du même groupe offre des avantages considérables : elle assure à BDM NV une importante capacité de souscription tout en offrant à ASCO NV un outil commercial puissant.

En 2015, BDM NV a focalisé ses activités sur le développement de produits de niche par le biais des principaux courtiers provinciaux, et ce, tant dans le segment « Property & Casualty » que le segment « Marine ». Plusieurs nouveaux collaborateurs ont été engagés dans cette optique.

Nous avons observé une nouvelle croissance de nos produits de niche dans le segment « Property & Casualty ». Sous l'effet de la rationalisation de plusieurs contrats importants et moins rentables dans d'autres branches, le portefeuille global « Property & Casualty » a finalement connu une légère diminution (-1%).

Dans le segment « Marine », notre portefeuille dédié à la navigation de plaisance a poursuivi sa tendance à la croissance des années précédentes. Les autres branches du segment « Marine » ont subi l'impact négatif de plusieurs sinistres importants ainsi que d'actions de rationalisation récentes.

Le volume total des primes a diminué de EUR 60 millions en 2014 à EUR 54 millions en 2015. Cette diminution constitue le principal élément justifiant le recul du résultat net avec un bénéfice de EUR 0,1 million.

Chez ASCO, les primes brutes ont connu une forte augmentation par rapport à 2014 (+ 10%), malgré l'impact des rationalisations dans le segment « Marine » (- 18%). Cela s'explique exclusivement par la croissance d'ASCO NV dans les portefeuilles « Property & Casualty » de BDM NV. ASCO NV réalise désormais 56% des encaissements de BDM NV contre 44% en 2014.

Au deuxième semestre, le portefeuille ASCO a néanmoins subi plusieurs sinistres lourds qui ont eu un impact négatif important sur le résultat technique.

Les mauvaises performances en matière de placement accentuées par la hausse des frais généraux, essentiellement due aux rapports Solvabilité II, ont porté le bénéfice net à EUR 0,1 million contre EUR 1,1 millions en 2014.

En 2015, ASCO NV a poursuivi la mise en place du troisième pilier de Solvabilité II, lequel porte sur divers rapports réglementaires. Dans cette optique, un actuaire interne a également été engagé au cours de 2015. 2016 promet d'être une année captivante, tant sur le plan des exigences prudentielles qui ne cessent d'évoluer que sur le plan commercial.

Productions du groupe (en tonnes)

Production totale des entreprises consolidées (≠ part du groupe)

Produit	2015			2014		
	Propres	Tiers	Total	Propres	Tiers	Total
Huile de palme	238 548	52 359	290 907	219 624	48 865	268 489
Indonésie	174 726	2 681	177 407	163 130	1 847	164 977
Groupe Tolan Tiga	69 297	280	69 577	65 895	103	65 998
Groupe Umbul Mas Wisesa	27 789	658	28 447	19 531	32	19 563
Groupe Agro Muko	77 640	1 743	79 383	77 704	1 712	79 416
Papouasie-Nouvelle-Guinée	63 822	49 678	113 500	56 494	47 018	103 512
Amandes de palmistes	38 996	570	39 566	38 036	372	38 408
Indonésie	38 996	570	39 566	38 036	372	38 408
Groupe Tolan Tiga	16 664	65	16 729	15 637	27	15 664
Groupe Umbul Mas Wisesa	4 069	158	4 227	4 272	4	4 276
Groupe Agro Muko	18 263	347	18 610	18 127	341	18 468
Huile de palmistes	5 145	3 901	9 046	4 363	3 676	8 039
Papouasie-Nouvelle-Guinée	5 145	3 901	9 046	4 363	3 676	8 039
Caoutchouc	9 622	447	10 069	9 669	736	10 405
Indonésie	7 946	0	7 946	7 575	0	7 575
Groupe Tolan Tiga	6 283	0	6 283	6 047	0	6 047
Groupe Agro Muko	1 663	0	1 663	1 528	0	1 528
Papouasie-Nouvelle-Guinée	1 676	447	2 123	2 094	736	2 830
Thé	2 726	0	2 726	2 816	0	2 816
Indonésie	2 726	0	2 726	2 816	0	2 816
Ananas fleurs (par 1 000 pièces)	497	0	497	646	0	646
Côte d'Ivoire	497	0	497	646	0	646
Bananes	24 286	0	24 286	23 594	0	23 594
Côte d'Ivoire	24 286	0	24 286	23 594	0	23 594

Hectares plantés (en hectares)*

Totaux des hectares plantés des entreprises consolidées (= part du groupe)

Produit	2015			2014		
	Mature	Immature	Planté	Mature	Immature	Planté
Palmiers à huile	47 471	10 849	58 320	44 982	10 711	55 693
Indonésie	37 144	7 618	44 762	35 962	6 731	42 693
Groupe Tolan Tiga	12 020	2 754	14 774	11 372	2 961	14 333
Groupe Umbul Mas Wisesa	9 502	144	9 646	9 300	261	9 561
Groupe Agro Muko	15 622	2 197	17 819	15 290	2 515	17 805
Groupe Musi Rawas	0	2 523	2 523	0	994	994
Papouasie-Nouvelle-Guinée	10 327	3 231	13 558	9 020	3 980	13 000
Caoutchouc	7 680	1 852	9 532	7 973	1 866	9 839
Indonésie	4 639	1 610	6 249	4 874	1 439	6 313
Groupe Tolan Tiga	3 571	972	4 543	3 868	755	4 623
Groupe Agro Muko	1 068	638	1 706	1 006	684	1 690
Papouasie-Nouvelle-Guinée	3 041	242	3 283	3 099	427	3 526
Thé	1 721	56	1 777	1 722	65	1 787
Indonésie	1 721	56	1 777	1 722	65	1 787
Ananas fleurs	23	19	42	23	19	42
Côte d'Ivoire	23	19	42	23	19	42
Bananes	570	60	630	570	0	570
Côte d'Ivoire	570	60	630	570	0	570
Autres	0	58	58	0	58	58
Papouasie-Nouvelle-Guinée	0	58	58	0	58	58
Total	57 465	12 894	70 359	55 270	12 719	67 989

* = hectares effectivement plantés

Profil d'âge (en hectares)

Année de plantation	Palmier						Caoutchouc			
	Groupe Tolan Tiga	Groupe Umbul Mas Wisesa	Groupe Agro Muko	Groupe Musi Rawas	Hargy Oil Palms	Total	Groupe Tolan Tiga	Groupe Agro Muko	Galley Reach Holdings	Total
2015	1 050	87	716	1 530	772	4 155	148	58	0	206
2014	947	32	779	770	1 388	3 916	160	75	0	235
2013	670	25	1 018	223	1 070	3 006	208	205	0	413
2012	1 409	201	719	0	1 545	3 874	187	195	60	442
2011	754	788	26	0	776	2 344	169	142	0	311
2010	546	1 380	304	0	616	2 846	141	108	182	431
2009	221	1 697	492	0	253	2 663	55	57	87	199
2008	375	1 939	216	0	197	2 727	95	117	97	309
2007	302	2 133	301	0	1 736	4 472	249	173	200	622
2006	614	361	745	0	855	2 575	180	188	200	568
2005	649	1 003	445	0	173	2 270	292	0	122	414
2004	133	0	688	0	160	981	219	0	57	276
2003	1 164	0	102	0	148	1 414	265	0	0	265
2002	470	0	63	0	331	864	207	0	0	207
2001	622	0	544	0	903	2 069	92	0	61	153
2000	549	0	1 071	0	392	2 012	385	78	41	504
1999	568	0	1 818	0	608	2 994	175	83	75	333
1998	473	0	2 329	0	624	3 426	256	76	97	429
1997	792	0	936	0	217	1 945	213	151	73	437
1996	932	0	514	0	326	1 772	181	0	0	181
1995	312	0	207	0	328	847	177	0	37	214
1994	482	0	700	0	140	1 322	119	0	0	119
1993	334	0	209	0	0	543	123	0	0	123
1992	398	0	106	0	0	504	0	0	0	0
1991	0	0	128	0	0	128	0	0	0	0
Avant 1991	8	0	2 643	0	0	2 651	247	0	1 894	2 141
Total	14 774	9 646	17 819	2 523	13 558	58 320	4 543	1 706	3 283	9 532
Age moyen	10,24	6,72	13,99	0,48	7,88	9,83	12,09	7,58	27,19	16,48



Engagé durablement à adopter des pratiques responsables

Fin 2014, le groupe *SIPEF* a adopté la « *SIPEF* Responsible Plantations Policy » (RPP), la politique la plus élevée du groupe en termes de durabilité, soutenue par d'autres politiques plus spécifiques au niveau du groupe. Cette politique formalise notre objectif de veiller aux impacts positifs à long terme de nos activités et la manière dont nous entendons nous positionner dans les environnements où nous opérons.

La RPP de *SIPEF* identifie les quatre piliers de notre engagement:

- pratiques sociales responsables
- gestion responsable de la plantation et de la transformation
- nouveaux développements responsables
- traçabilité totale.

Pour chaque pilier, une série d'éléments significatifs est détaillée.

La RPP de *SIPEF* est revue chaque année par le conseil d'administration de *SIPEF*. Ceci est l'occasion d'analyser les événements survenus dans notre secteur en termes de bonnes pratiques, d'envisager notre positionnement et nos objectifs spécifiques et d'apporter des modifications à la RPP.

La première révision a eu lieu en juin 2015. La RPP existante a été confirmée et élargie de manière à inclure notre engagement d'éliminer graduellement le paraquat de toutes nos activités.

Nous démontrons nos engagements en nous conformant à des normes strictes et largement reconnues. Pour chacun de nos produits, une norme de base a été sélectionnée, ce qui n'exclut pas l'adoption de normes supplémentaires.

Pour l'huile de palme, nous nous sommes engagés envers la « Roundtable for Sustainable Palm Oil » (RSPO, Table ronde sur l'huile de palme durable). Concernant le thé et les bananes, nous avons choisi la certification « Rainforest Alliance » (RA), basée sur la norme particulièrement exigeante « Sustainable Agriculture Network » (SAN). Au niveau du caoutchouc, nous soutenons l'élaboration de la première norme de certification internationale, la « Sustainable Natural Rubber initiative » (SNR-i), par l'International Rubber Study Group (IRSG), le principal organisme de l'industrie du caoutchouc.

La nouvelle usine d'extraction d'huile de palme à Umbul Mas Wisesa, en Indonésie, a été mise en service en 2014 et a été immédiatement soumise à un audit RSPO. Elle a reçu sa certification en 2015, si bien que toutes les usines d'extraction d'huile de palme exploitées par *SIPEF* sont à présent certifiées RSPO, tant en Indonésie qu'en Papouasie-Nouvelle-Guinée.

Nos quatre autres usines d'extraction d'huile de palme en Indonésie ont subi une recertification RSPO en 2015. Bien qu'étant soumises à des audits de contrôle annuels, nos usines doivent subir un audit de recertification complet tous les cinq ans. Les quatre usines ont été recertifiées avec succès en 2015.



Les exploitations dans le domaine du thé et de la banane se préparent à la certification « Rainforest Alliance » en 2016. Les exploitations de caoutchouc, quant à elles, ont mené des audits internes afin de tester sur le terrain la norme SNR-i, rejoignant en cela un cercle restreint d'autres sociétés de plantation et producteurs de caoutchouc.

En complément de ces trois normes de base, nos exploitations ont adopté d'autres systèmes de certification afin de contrôler leurs pratiques et d'accéder à des marchés spécifiques. Trois de nos usines d'extraction d'huile de palme en Indonésie sont certifiées ISCC (International Sustainability and Carbon Certification), ce qui garantit la conformité de notre huile de palme à la directive de l'UE sur la réduction des émissions (RED, Renewable Energy Directive). L'audit valide les valeurs de gaz à effet de serre (GHG, Greenhouse Gas) émises par notre production d'huile de palme, ainsi que sa totale traçabilité, lui permettant d'accéder au marché européen des biocarburants.

Notre exploitation de thé en Indonésie a reçu sa première certification en matière de « durabilité ». La plantation et l'usine de thé de Cibuni ont passé avec succès l'audit Universal Trade Zone (UTZ) et ont reçu le certificat en janvier 2016.

Au-delà de la certification, *SIPEF* prend une part active dans les différentes normes auxquelles elle se conforme. Au sein de la « Roundtable for Sustainable Palm Oil » (RSPO), *SIPEF* siège de manière alternée au « Board of Governors », y représentant la Papouasie-Nouvelle-Guinée et les Iles Salomon,

SIPEF participe également en tant que membre au « Trade and Traceability Standing Committee » (T&TSC) et en qualité de co-président au groupe de travail « Biodiversity » and « High Conservation Values » (HCV) et à la « Compensation Task Force ». *SIPEF* est aussi présente au sein du « South East Asia » groupe de travail appliqué de l'ISCC et participe activement aux activités de préparation de la SNR-i.

En 2015 nous avons poursuivi nos efforts visant à améliorer continuellement notre empreinte carbone. Malgré le faible niveau de prix des produits de base, la construction d'une installation de compostage a commencé dans notre usine d'extraction d'huile de palme de Bukit Maradja. Une fois l'opération terminée, l'usine visera à atteindre zéro rejet d'effluents, tout en fournissant à nos plantations un compost riche en nutriments, réduisant ainsi la dépendance envers les engrais minéraux. Dans notre usine de Perlabian, la construction d'un système de récupération du méthane de nouvelle génération a également commencé, ceci en utilisant la même technologie que nos usines de Mukomuko, Umbul Mas Wisesa et Barema. Ces deux installations seront mises en service en 2016. Les plans pour l'installation du premier moteur au biogaz pour la production d'électricité dans notre usine de Mukomuko en 2016 ont été approuvés.



Engagé durablement à adopter des pratiques responsables

Les incendies qui ont fait rage en Indonésie en 2015 n'ont pas épargné nos exploitations. Dans nos plantations établies, notre système d'alerte incendie et nos équipes d'intervention ont prouvé leur efficacité. Les efforts de lutte contre les incendies ont été étendus, si nécessaire, au-delà des limites de nos concessions afin d'aider les communautés voisines.

Tirant les leçons de 2015, nous prévoyons de mettre en place une formation incendie pour les communautés voisines de nos plantations d'Umbul Mas Wisesa et de Toton Usaha Mandiri.

FONDATION SIPEF

Les deux projets gérés par la Fondation SIPEF en Indonésie sont tous deux situés à Mukomuko, sur la côte ouest de Sumatra.

Le projet « tortues marines » a connu une année difficile. Les conditions environnementales sur la plage protégée par le projet ont continué à empirer. De plus en plus de cailloux ont été apportés par les courants, réduisant de ce fait la surface de ponte disponible pour les tortues. L'un des deux villages impliqués dans le projet a été particulièrement touché et la motiva-

tion de l'équipe de protection de la plage en a souffert. 2 635 œufs au total ont été collectés pour éclosion en environnement protégé, ce qui représente une nette diminution par rapport à 2014. Ces dernières années, seules des tortues Ridley olivâtres (*Lepidochelys olivacea*) ont été aperçues. Les efforts se poursuivront en 2016, avec l'espoir d'une modification des courants, permettant à un plus grand nombre de tortues de venir à terre pour y pondre leurs œufs. Ce projet, comme plusieurs autres projets similaires en Indonésie, est basé sur une approche communautaire. Notre approche patiente, s'inscrivant dans la durée, est une chance unique d'inculquer l'importance capitale de la protection de cette plage à ces communautés.

Le projet « Biodiversity Indonesia Project » (SBI) de SIPEF est entré dans une nouvelle phase, combinant des opérations de terrain à plus grande échelle avec un développement communautaire.

SBI est l'un des 16 uniques projets à avoir obtenu une licence pour « Restauration de l'écosystème » accordée par le Ministère indonésien des Forêts.



En 2015, l'activité la plus spectaculaire a été la mise en place de caméras à détecteur pour identifier la faune présente dans la concession. Les résultats ont dépassé nos attentes, les pièges photographiques ayant fourni de nombreuses photos d'espèces emblématiques : tigres (y compris deux jeunes), panthères, ours malais, binturongs, muntjacs, ainsi que des petits félins.

Les caméras ont également enregistré une intense activité humaine. S'il s'agit dans certains cas de la collecte traditionnelle et non destructive de produits forestiers non ligneux par les communautés locales, il y a également des preuves d'exploitation forestière illicite à grande échelle. Nous avons perdu deux caméras en 2015, vraisemblablement enlevés par des braconniers ou des bûcherons clandestins.

Les patrouilles ont constitué l'activité la plus significative en 2015. Après l'installation de 1 052 bornes frontière autour de la concession du projet, SBI s'est vu attribuer le pouvoir de mener des patrouilles. Il s'agissait autant que possible de patrouilles mixtes, constituées conjointement avec les services forestiers et les forces de sécurité. SBI a été le catalyseur d'un système de patrouilles plus actif dans cette zone tampon avec le parc national Kerinci Seblat. Plusieurs activités d'abattage

illégal ont été découvertes, leurs installations détruites, les scies et le bois saisis, et les bûcherons arrêtés. Les résultats des patrouilles témoignent malheureusement de la pression qui s'exerce sur notre zone de projet.

D'importants efforts continuent à être déployés dans les villages voisins de la zone du projet. Nos équipes de terrain sont principalement recrutées parmi ces communautés et nous cherchons à obtenir le soutien actif d'un maximum de villageois. Trois pépinières gérées par des villageois ont été créées à différents endroits en 2015. Des groupes ont été constitués en vue de planter différentes espèces ligneuses et non ligneuses dans la partie « économique » de la zone du projet, ceci à partir de 2016. La détermination de l'équipe SBI et le soutien permanent de *SIPEF* assureront la poursuite de ce projet pour de nombreuses années encore.



États financiers

88	États financiers consolidés	119	20	Actifs/passifs non courants détenus en vue de la vente
90	Bilan consolidé	120	21	Résultat non récurrent
92	Compte de résultats consolidé	121	22	Résultat financier
93	État du résultat consolidé global	121	23	Paiement fondé sur des actions
94	Tableau des flux de trésorerie consolidé	122	24	Impôts sur les résultats
95	État des variations des capitaux propres consolidé	125	25	Participations dans des entreprises associées et des coentreprises
96	Notes aux états financiers consolidés	127	26	Variation fonds de roulement
96	1	127	27	Instruments financiers
96	2	134	28	Contrats de location simple
97	3	135	29	Contrats de location-financement
102	4	135	30	Droits et engagements hors bilan
102	5	136	31	Information relative aux parties liées
103	6	137	32	Résultat par action (de base et dilué)
103	7	138	33	Retraitement IAS 41R
107	8	141	34	Événements postérieurs à la date de clôture
109	9	141	35	Développements récents
110	10	141	36	Prestations fournies par l'auditeur et honoraires afférents
111	11	142		Rapport du commissaire
112	12	144		Comptes annuels abrégés de la société mère
112	13			
113	14			
113	15			
115	16			
116	17			
116	18			
118	19			



CalNDS

Bilan consolidé

En KUSD	Note	2015	2014*	01/01/14*
Actifs non-courants		482 462	465 489	430 064
Immobilisations incorporelles	8	46 910	43 453	36 748
Goodwill	8	1 348	1 348	1 348
Actifs biologiques	9	163 505	149 459	134 957
Immobilisations corporelles	10	193 805	193 737	187 166
Immeubles de placement	11	3	3	3
Participations dans des entreprises associées et coentreprises	25	56 604	58 835	48 769
Actifs financiers	12	3 822	3 822	3 860
Autres actifs financiers		3 822	3 822	3 860
Créances > 1 an		0	0	0
Autres créances		0	0	0
Actifs d'impôt différé	24	16 465	14 832	17 213
Actifs courants		94 646	105 894	99 749
Stocks	13	21 301	26 498	31 616
Créances commerciales et autres créances		39 194	35 197	40 116
Créances commerciales	27	22 801	23 795	25 215
Autres créances	14	16 393	11 402	14 901
Impôts sur le résultat à récupérer	24	5 224	6 751	5 335
Investissements		0	80	0
Autres investissements et placements	19	0	80	0
Instruments financiers dérivés	27	0	0	986
Trésorerie et équivalents de trésorerie	19	19 128	27 579	17 343
Autres actifs courants		2 377	1 839	906
Actifs détenus en vue de la vente	20	7 422	7 950	3 447
Total des actifs		577 108	571 383	529 813

* Les chiffres comparatifs de 2014 ont été retraités à cause des amendements à IAS 16 et IAS 41 : Immobilisations corporelles et actifs biologiques - plantes productrices.

En KUSD	Note	2015	2014*	01/01/14*
Total capitaux propres		437 174	433 420	399 487
Capitaux propres du groupe	15	413 862	410 946	378 805
Capital souscrit		45 819	45 819	45 819
Primes d'émission		21 502	21 502	21 502
Actions propres (-)		-6 817	-4 776	-4 776
Réserves		370 863	364 343	330 488
Écarts de conversion		-17 505	-15 942	-14 228
Intérêts non contrôlant	16	23 312	22 474	20 682
Passifs non-courants		42 129	41 446	34 508
Provisions > 1 an		1 257	1 479	3 236
Provisions	17	1 257	1 479	3 236
Passifs d'impôt différé	24	30 363	29 555	21 944
Dettes commerciales et autres dettes > 1 an		0	0	0
Passifs financiers > 1 an (y compris les instruments dérivés)	19	0	0	0
Obligations en matière de pensions	18	10 509	10 412	9 328
Passifs courants		97 805	96 517	95 818
Dettes commerciales et autres dettes < 1 an		25 401	40 188	38 519
Dettes commerciales	27	11 675	20 274	16 947
Acomptes reçus	27	285	219	144
Autres dettes	14	13 212	14 505	9 170
Impôts sur le résultat	24	229	5 190	12 258
Passifs financiers < 1 an		69 649	52 276	52 420
Partie à court terme des dettes > 1 an	19	0	0	0
Dettes financières	19	69 649	52 276	52 420
Instruments financiers dérivés	27	837	1 756	0
Autres passifs courants		1 439	1 869	3 099
Passifs liés aux actifs détenus en vue de la vente	20	479	428	1 780
Total des capitaux propres et des passifs		577 108	571 383	529 813

* Les chiffres comparatifs de 2014 ont été retraités à cause des amendements à IAS 16 et IAS 41 : Immobilisations corporelles et actifs biologiques - plantes productrices.

Compte de résultats consolidé

En KUSD	Note	2015	2014*
Chiffre d'affaires	7	225 935	285 899
Coût des ventes	7	-181 740	-206 996
Bénéfice brut	7	44 195	78 903
Coûts commerciaux et administratifs		-22 660	-25 447
Autres produits/(charges) opérationnel(le)s	21	457	7 363
Résultat opérationnel		21 992	60 819
Produits financiers		81	181
Charges financières		- 820	- 870
Différences de changes		62	- 11
Résultat financier	22	- 677	- 700
Bénéfice avant impôts		21 315	60 119
Charge d'impôts	24	-6 339	-20 262
Bénéfice après impôts		14 976	39 857
Quote-part dans le résultat des entreprises associées et coentreprises	25	6 115	12 586
Résultat des activités poursuivies		21 091	52 443
Résultat des activités abandonnées		0	0
Bénéfice de la période		21 091	52 443
Attribuable aux:			
- Intérêts non contrôlant	16	1 865	3 476
- Détenteurs des capitaux propres de la société mère		19 226	48 967
Résultat par action (en USD)			
Activités poursuivies et abandonnées			
Résultat de base par action	32	2,16	5,51
Résultat dilué par action	32	2,16	5,51
Activités poursuivies			
Résultat de base par action	32	2,16	5,51
Résultat dilué par action	32	2,16	5,51

* Les chiffres comparatifs de 2014 ont été retraités à cause des amendements à IAS 16 et IAS 41 : Immobilisations corporelles et actifs biologiques - plantes productrices.

État du résultat consolidé global

En KUSD	Note	2015	2014*
Bénéfice de la période		21 091	52 443
Autres éléments du résultat global:			
Eléments qui seront reclassés dans le compte de résultats dans des périodes suivantes			
- Différences de change sur la conversion d'activités à l'étranger	15	-1 563	-1 714
Eléments qui ne seront pas reclassés dans le compte de résultats dans des périodes suivantes			
- Plans de pension à prestations définies - IAS 19R	18	- 624	-1 252
- Effet des impôts		150	313
Autres éléments du résultat global de l'exercice		-2 037	-2 653
Autres éléments du résultat global de l'exercice attribuables aux:			
- Intérêts non contrôlant		- 44	- 78
- Détenteurs des capitaux propres de la société mère		-1 993	-2 575
Résultat global de l'exercice		19 054	49 790
Résultat global attribuable aux:			
- Intérêts non contrôlant		1 821	3 398
- Détenteurs des capitaux propres de la société mère		17 233	46 392

* Les chiffres comparatifs de 2014 ont été retraités à cause des amendements à IAS 16 et IAS 41 : Immobilisations corporelles et actifs biologiques - plantes productrices.

Tableau des flux de trésorerie consolidé

En KUSD	Notes	2015	2014*
Activités opérationnelles			
Bénéfice avant impôts		21 315	60 119
Ajustements pour:			
Amortissements	8, 9, 10	28 126	21 488
Variation de provisions	17	- 659	-1 366
Options des actions		293	424
Autres résultats sans incidence sur la trésorerie		- 320	- 1 659
Instruments financiers dérivés	27	- 919	2 742
Charges et produits financiers		445	445
Moins-values sur créances	27	657	888
Moins-values sur participations		0	0
Résultat sur cessions d'immobilisations corporelles		952	1 149
Résultat sur cessions d'actifs financiers		0	-3 631
Flux de trésorerie des activités opérationnelles avant variation du fonds de roulement		49 890	80 599
Variation fonds de roulement	26	-8 062	11 654
Flux de trésorerie des activités opérationnelles après variation du fonds de roulement		41 828	92 253
Impôts payés	24	-10 471	-18 516
Flux de trésorerie des activités opérationnelles		31 357	73 737
Activités d'investissement			
Acquisition d'immobilisations incorporelles	8	-4 138	-6 992
Acquisition d'actifs biologiques	9	-19 566	-20 349
Acquisition d'immobilisations corporelles	10	-25 298	-31 039
Acquisition d'immeubles de placement		0	0
Acquisition d'actifs financiers	14	-1 750	0
Dividendes perçus d'entreprises associées et coentreprises	25	7 315	12 087
Ventes d'immobilisations corporelles		2 132	330
Ventes d'actifs financiers		0	- 510
Flux de trésorerie des activités d'investissement		-41 305	-46 473
Flux de trésorerie disponible		-9 948	27 264
Activités de financement			
Transactions de fonds propres avec des minoritaires		- 3	- 8
Diminution/(augmentation) des actions propres	15	-2 040	0
Remboursement d'emprunts à long terme	19	0	0
Augmentation/(diminution) des dettes financières à court terme	19	17 372	- 144
Dividendes de l'exercice précédent, payés durant l'exercice		-12 554	-15 041
Distribution de dividendes par les filiales aux minoritaires	16	- 995	-1 225
Intérêts perçus - payés		- 429	- 437
Flux de trésorerie des activités de financement		1 351	-16 855
Variation nette des investissements, de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	19	-8 597	10 409
Investissements et trésorerie et équivalents de trésorerie (en début d'exercice)	19	28 126	17 726
Impact des variations de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	19	8	- 9
Investissements et trésorerie et équivalents de trésorerie (en fin d'exercice)	19	19 537	28 126

* Les chiffres comparatifs de 2014 ont été retraités à cause des amendements à IAS 16 et IAS 41 : Immobilisations corporelles et actifs biologiques - plantes productrices.

État des variations des capitaux propres consolidé

En KUSD	Capital souscrit SIPEF	Primes d'émission SIPEF	Actions propres	Plans de pension à restatations définies - IAS 19R	Réserves	Écarts de conversion	Capitaux propres du groupe	Intérêts non contrôlant	Total capitaux propres
1er janvier 2015	45 819	21 502	-4 776	-1 756	366 099	-15 942	410 946	22 474	433 420
Résultat de la période					19 226		19 226	1 865	21 091
Autres éléments du résultat global				- 430		-1 563	-1 993	- 44	-2 037
Résultat global	0	0	0	- 430	19 226	-1 563	17 233	1 821	19 054
Paiements de dividendes de l'exercice précédent					-12 554		-12 554	- 995	-13 549
Transactions fonds propres avec des minoritaires **					- 15		- 15	12	- 3
Autres (note 15)			-2 041		293		-1 748		-1 748
31 décembre 2015	45 819	21 502	-6 817	-2 186	373 049	-17 505	413 862	23 312	437 174
1er janvier 2014	45 819	21 502	-4 776	- 895	460 636	-14 228	508 058	33 828	541 886
Impact du retraitement IAS 41					-129 253		-129 253	-13 146	-142 399
1er janvier 2014 retraité	45 819	21 502	-4 776	- 895	331 383	-14 228	378 805	20 682	399 487
Résultat de la période					48 967		48 967	3 476	52 443
Autres éléments du résultat global				- 861		-1 714	-2 575	- 78	-2 653
Résultat global	0	0	0	- 861	48 967	-1 714	46 392	3 398	49 790
Paiements de dividendes de l'exercice précédent					-15 041		-15 041	-1 225	-16 266
Transactions fonds propres avec des minoritaires ***					- 40		- 40	33	- 7
Autres (note 16)					830		830	- 414	416
31 décembre 2014*	45 819	21 502	-4 776	-1 756	366 099	-15 942	410 946	22 474	433 420

* Les chiffres comparatifs de 2014 ont été retraités à cause des amendements à IAS 16 et IAS 41 : Immobilisations corporelles et actifs biologiques - plantes productrices.

** Les transactions en fonds propres avec des actionnaires minoritaires sont liées à l'acquisition supplémentaire de 4 actions de *Jabelmalux SA*, grâce à laquelle le groupe détient désormais 99,7% des actions. Cette transaction fut comptabilisée directement dans les réserves consolidées (KUSD -15) et aux intérêts minoritaires (KUSD 12).

*** Les transactions en fonds propres avec des actionnaires minoritaires sont liées à l'acquisition supplémentaire de 10 actions de *Jabelmalux SA*, grâce à laquelle le groupe détient désormais 99,6% des actions. Cette transaction fut comptabilisée directement dans les réserves consolidées (KUSD -40) et aux intérêts minoritaires (KUSD 33).

Notes relatives aux états financiers consolidés

1. Identification

SIPEF (ou la "société") est une société anonyme de droit belge et son siège social est situé à 2900 Schoten, Calesbergdreef 5.

Les états financiers consolidés clôturés au 31 décembre 2015 comprennent SIPEF et ses filiales (l'ensemble étant désigné par la suite sous la dénomination 'groupe SIPEF' ou 'le groupe'). Les chiffres comparatifs portent sur l'exercice 2014.

Les états financiers consolidés ont été arrêtés par les administrateurs lors du conseil d'administration du 16 février 2016 et seront approuvés par les actionnaires à l'assemblée générale du 8 juin 2016. La liste des administrateurs et du commissaire ainsi qu'une description des activités principales du groupe, sont présentées dans la section non financière de ce rapport annuel.

2. Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés ont été préparés en conformité avec les Normes Internationales d'Information Financière (IFRS) comme acceptées dans l'Union Européenne par 31 décembre 2015.

Les normes ou interprétations suivantes sont applicables pour la période annuelle ouverte à compter du 1er janvier 2015 :

- Améliorations aux IFRS (2011-2013) (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2015)
- IFRIC 21 *Taxes* (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 17 juin 2014)

Ces changements n'ont pas d'impact significatif sur le résultat net et les capitaux propres du groupe.

Le groupe a choisi d'appliquer de façon anticipée les normes et interprétations nouvelles suivantes à compter du 1er janvier 2015 :

- Amendements à IAS 16 et IAS 41 *Immobilisations corporelles et actifs biologiques – Plantes productrices* (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2016)

Suite à ces amendements, les « plantes productrices » sont de nouveau comptabilisées à leur coût historique à la place de leur juste valeur. Par conséquent, les états financiers consolidés des périodes comparatives antérieures ont été retraités. Nous nous

référons également à la note 33 concernant les informations supplémentaires de l'effet de ces amendements.

Le groupe a choisi de ne pas appliquer de façon anticipée les normes et interprétations nouvelles suivantes émises avant la date d'autorisation de publication de ces états financiers mais non encore entrées en vigueur à la date de clôture:

- IFRS 9 *Instruments financiers et les amendements liés* (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2018, mais non encore adoptés au niveau européen)
- IFRS 14 *Comptes de report réglementaires* (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2016, mais non encore adopté au niveau européen)
- IFRS 15 *Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients* (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2018, mais non encore adopté au niveau européen)
- IFRS 16 *Contrats de location* (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2019, mais non encore adopté au niveau européen)
- Améliorations aux IFRS (2010-2012) (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er février 2015)
- Améliorations aux IFRS (2012-2014) (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2016)
- Amendements à IFRS 10, IFRS 12 et IAS 28 *Entités d'investissement: Application de l'exemption de consolidation* (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2016, mais non encore adoptés au niveau européen)
- Amendements à IFRS 10 et IAS 28 *Vente ou contribution d'actifs entre l'investisseur et sa participation dans des entreprises associées ou coentreprises* (date d'entrée en vigueur reportée indéfiniment, par conséquent l'adoption au niveau européen a également été reportée)
- Amendements à IFRS 11 *Partenariats – Acquisition d'une participation dans une entreprise commune* (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2016)
- Amendements à IAS 1 *Présentation des états financiers – Initiative concernant les informations à fournir* (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2016)
- Amendements à IAS 7 *Etat des flux de trésorerie – Initiative concernant les informations à fournir* (applicables

pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2017, mais non encore adoptés au niveau européen)

- Amendements à IAS 12 *Impôts sur le résultat – Comptabilisation d’actifs d’impôt différé pour des pertes non réalisées* (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2017, mais non encore adoptés au niveau européen)
- Amendements à IAS 16 et IAS 38 *Immobilisations corporelles et incorporelles – Clarification sur les méthodes d’amortissement acceptables* (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2016)
- Amendements à IAS 19 *Avantages au personnel – Cotisations des employés* (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er février 2015)
- Amendements à IAS 27 *Etats financiers individuels - Méthode de la mise en équivalence* (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2016)

A ce jour le groupe n’estime pas que l’application de ces normes et interprétations ait un effet matériel sur le résultat net du groupe.

3. Méthodes comptables

Base d’établissement des états financiers

Depuis 2007 les états financiers consolidés sont présentés en US dollar (jusqu’en 2006 ils l’étaient en euro), arrondis au millier le plus proche (KUSD). Ce changement est une conséquence de l’application d’une politique différente en matière de gestion des liquidités et des dettes depuis la fin 2006 par laquelle la monnaie fonctionnelle de la plupart des filiales a été convertie de la devise locale en US dollar.

Les états financiers consolidés sont établis selon la convention du coût historique, à l’exception des éléments suivants de l’actif et du passif qui sont comptabilisés à leur juste valeur : instruments financiers dérivés, investissements disponibles à la vente et produit agricole.

Les méthodes comptables ont été appliquées de manière uniforme par les entités du groupe et sont comparables à celles appliquées l’année précédente.

Regroupements d’entreprises

Les regroupements d’entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l’acquisition. Le coût d’une acquisition est mesuré comme étant le total des justes valeurs, à la date de l’acquisition, des actifs remis, des instruments de capitaux propres émis et des passifs encourus ou assumés. Les coûts directement attribuables à l’acquisition sont comptabilisés en résultat. La contrepartie transférée pour acquérir une entreprise, y compris les contreparties éventuelles, est comptabilisée à la juste valeur à la date d’acquisition. Les variations ultérieures à la contrepartie éventuelle à la suite d’événements après la date d’acquisition sont comptabilisées en résultat. L’option du “full goodwill”, qui peut être choisie au cas par cas, permet d’évaluer les participations ne donnant pas le contrôle soit à la juste valeur, soit à la quote-part de la participation ne donnant pas le contrôle dans l’actif net identifiable comptabilisé de l’entreprise acquise.

Acquisition en étapes

Des variations dans la quote-part du groupe dans une filiale sans perte de contrôle sont comptabilisées en tant que transactions portant sur des capitaux propres. Les valeurs comptables des quotes-parts du groupe et des intérêts non contrôlant sont ajustées afin de refléter les changements de leurs quotes-parts relatives dans la filiale. Toute différence entre le montant de l’ajustement appliqué aux intérêts non contrôlant et la juste valeur de la contrepartie payée ou reçue doit être comptabilisée directement et attribuée aux propriétaires de la société mère.

Dans un regroupement d’entreprises réalisé par étapes, le groupe doit réévaluer la participation qu’il détenait précédemment dans l’entreprise acquise à la juste valeur à la date d’acquisition (c.-à-d. la date à laquelle le groupe a obtenu le contrôle) et comptabiliser l’éventuel profit ou perte en résultat net. Les montants découlant des participations dans l’entreprise acquise avant la date d’acquisition qui ont été précédemment comptabilisés dans les autres éléments du résultat global sont reclassés en résultat net si un tel traitement est approprié en cas de sortie de la participation.

Principes de consolidation

Filiales

Les filiales sont des entités contrôlées par la société. Le contrôle d’une entité est exercé seulement si les trois conditions suivantes sont remplies, en conformité avec IFRS 10:

- L’investisseur détient le pouvoir sur l’entité;

Notes relatives aux états financiers consolidés

- L'investisseur est exposé ou a des droits sur les rendements variables de l'entité en raison de son implication dans l'entité;
- L'investisseur a la capacité d'exercer son pouvoir sur l'entité pour influencer sur le montant de ses rendements.

Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à compter de la date de prise de contrôle effective jusqu'à la fin de la période de contrôle (ou une date proche).

Entreprises associées

Les entreprises associées sont celles dans lesquelles le groupe a une influence notable sur les politiques financières et opérationnelles, sans pour autant en détenir le contrôle. Les états financiers consolidés incluent la quote-part du groupe dans le total des bénéfices et pertes réalisés par les entreprises associées, selon la méthode de la mise en équivalence, à compter de la date à laquelle l'influence notable a commencé jusqu'au jour de la cessation effective (ou une date approximative). Lorsque le total des pertes du groupe dépasse la valeur de la participation, cette valeur est réduite à néant et la prise en compte des pertes à venir s'interrompt, sauf dans la mesure où le groupe a contracté des obligations par rapport à ces entreprises.

Coentreprises

Les coentreprises ou joint ventures sont des entreprises sur lesquelles le groupe exerce un contrôle conjoint établi selon un accord contractuel. Les états financiers consolidés incluent la quote-part du groupe dans le total des bénéfices et pertes réalisés par les coentreprises, selon la méthode de la mise en équivalence, à compter de la date à laquelle l'influence notable a commencé jusqu'au jour de la cessation effective (ou une date approximative). Lorsque le total des pertes du groupe dépasse la valeur de la participation, cette valeur est réduite à néant et la prise en compte des pertes à venir s'interrompt, sauf dans la mesure où le groupe a contracté des obligations par rapport à ces coentreprises.

Elimination de transactions aux fins de consolidation

Les soldes, les transactions et les profits non réalisés intra-groupe sont éliminés dans les entreprises qui sont consolidées de la méthode intégrale.

Les pertes non réalisées sont éliminées selon les mêmes principes que les profits non réalisés, à condition toutefois qu'il n'y ait pas d'indice de perte de valeur.

Conversion des devises

Transactions impliquant des devises étrangères

Les transactions effectuées en monnaies étrangères par les différentes entreprises du groupe sont converties au cours de change en vigueur à la date de la transaction. Les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture du bilan. Les écarts de conversion constatés sont comptabilisés dans le compte de résultats annuel sous la rubrique résultat financier. Les actifs et passifs non monétaires libellés en devises sont convertis au cours de change en vigueur à la date de transaction.

Etats financiers des établissements étrangers

Monnaie fonctionnelle: les états financiers de chaque entité du groupe sont établis dans la devise représentant au mieux la substance économique des événements et circonstances sous-jacents à cette entité (la monnaie fonctionnelle). A partir de 2007, les états financiers consolidés sont présentés en USD, devise fonctionnelle de la plupart des sociétés du groupe. Pour les besoins de la consolidation du groupe et de ses filiales, les états financiers sont convertis comme suit :

- Les actifs et passifs au cours de clôture;
- Les produits et les charges au cours moyen de l'année;
- Les éléments des capitaux propres au cours de change historique.

Les différences de change résultant de la conversion des investissements nets dans les filiales, co-entreprises et entreprises associées à l'étranger au cours de clôture sont comptabilisées dans les capitaux propres, sous la rubrique "Écarts de conversion". Quand une filiale étrangère est vendue, de telles différences de change sont comptabilisées dans le compte de résultats en tant que partie du gain ou de la perte réalisé(e) sur la vente.

Le goodwill et l'évaluation à leur juste valeur des actifs et passifs provenant de l'acquisition d'entités étrangères sont traités comme des actifs et passifs en devise locale de l'entité étrangère concernée et sont convertis au cours de clôture.

Actifs biologiques

Les actifs biologiques ou le produit agricole en croissance (« agricultural produce ») sont comptabilisés par le groupe SIPEF uniquement dans la mesure où le groupe SIPEF contrôle l'actif du fait d'événements passés, qu'il est probable que les avantages économiques futurs associés à cet actif iront au groupe SIPEF et que la juste valeur ou le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable.

En conformité avec les amendements à IAS 16 et IAS 41, les plantes productrices sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeurs éventuelles.

Le groupe *SIPEF* a choisi d'évaluer le produit agricole en croissance de l'huile de palme, du caoutchouc et du thé à sa juste valeur au moment de la récolte en accord avec l'IAS 41.32 et donc de ne pas évaluer le produit agricole en croissance de l'huile de palme, du caoutchouc et du thé à sa juste valeur diminuée des frais estimés au moment de la vente. Le groupe se base sur l'IAS 41.10c. Notre opinion est que tous les paramètres (productions futures, détermination du début de cycle de vie du produit, allocation des coûts,...) utilisés dans toute méthode d'évaluation de la juste valeur sont manifestement reconnus non fiables. Par conséquent toute autre méthode d'évaluation de la juste valeur est aussi manifestement reconnue non fiable.

Le produit agricole en croissance des bananes est évalué à sa juste valeur comme tous les paramètres pour cette méthode d'évaluation sont fiables et disponibles.

Le profit ou la perte résultant de la variation de la juste valeur diminuée des coûts estimés d'un actif biologique au moment de la vente est inclus dans le résultat net de la période pendant laquelle il se produit.

Goodwill

Le goodwill représente l'excédent du coût d'un regroupement d'entreprises sur la part d'intérêt du groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables acquis lors du regroupement d'entreprises. Le goodwill n'est pas amorti, mais soumis au moins annuellement à un test de dépréciation. Pour les besoins du test de dépréciation, le goodwill est affecté aux sociétés opérationnelles, ce qui correspond au niveau le plus bas auquel le goodwill est suivi pour des besoins de gestion interne (i.e. unité génératrice de trésorerie). Les pertes de valeur sont comptabilisées immédiatement en résultat et ne sont pas reprises ultérieurement.

Le goodwill est négatif si, au moment de l'acquisition, la part du groupe dans la juste valeur des actifs nets identifiables acquise dépasse le coût de l'acquisition. Le goodwill négatif est comptabilisé immédiatement en compte de résultats.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent des logiciels, des licences, des titres concessions et des paiements en vue de compenser les agriculteurs locaux. Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à l'actif et amorties sur leur durée d'utilité attendue en utilisant la méthode linéaire. Les amortissements des concessions et compensations commencent après réception de l'approbation officielle des autorités compétentes. Pour nos concessions Indonésiennes l'approbation officielle est l'obtention du « Hak Guna Usaha ». Pour les concessions, la durée d'utilité attendue se réfère à la période couverte par ces droits.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles, y compris les immeubles de placement, sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeurs éventuelles. Les coûts d'emprunts attribuables à la construction ou la production d'un actif éligible sont comptabilisés dans le coût de cet actif. Les dépenses pour les réparations d'immobilisations corporelles sont directement comptabilisées dans le compte de résultats.

Le cas échéant, les immobilisations corporelles détenues en vue de la vente sont comptabilisées au plus faible de la valeur comptable et de la juste valeur diminuée des coûts de la vente. Les amortissements sont calculés en utilisant la méthode linéaire sur base de la durée d'utilité attendue des actifs concernés:

Immeubles	5 à 30 ans
Infrastructure	5 à 25 ans
Installations et machines	5 à 30 ans
Matériel roulant	3 à 20 ans
Matériel de bureau et mobilier	5 à 10 ans
Autres immobilisations corporelles	2 à 20 ans

Les terrains ne sont pas amortis.

Dépréciation exceptionnelle d'actifs

Les immobilisations corporelles, actifs financiers et les autres actifs non-courants sont soumis à un test de dépréciation chaque fois qu'un événement ou un changement de circonstance indique que la valeur recouvrable de l'actif est inférieure à sa valeur comptable. Une perte de valeur est comptabilisée à concurrence du montant pour lequel la valeur comptable excède sa valeur recouvrable, qui est la valeur la plus élevée entre la juste valeur d'un actif diminuée des coûts de la vente

Notes relatives aux états financiers consolidés

et sa valeur d'utilité. Pour les besoins des tests de dépréciation, les actifs sont regroupés au niveau du plus petit regroupement d'actifs qui génère des entrées de trésorerie largement indépendantes. Lorsque, en raison d'un recouvrement de la juste valeur ou de la valeur d'utilité, la perte de valeur n'est plus justifiée au cours des périodes ultérieures, la perte de valeur est reprise.

Instrument financiers

1. Instruments financiers dérivés

Le groupe recourt essentiellement à des instruments financiers dérivés pour la gestion des risques de change et de taux d'intérêt découlant de ses activités opérationnelles, de financement et d'investissement. Le groupe n'a pas recours à des transactions de couverture spécifiques selon l'IAS 39 – "Instruments financiers: comptabilisation et évaluation" (hedge accounting).

Les dérivés sont comptabilisés à leur juste valeur. Tous les profits ou pertes résultant des variations de la juste valeur sont comptabilisés directement dans le compte de résultats de la période en cours.

2. Créances et dettes

Les créances et dettes sont évaluées à leur coût de revient déprécié.

Les créances et les dettes sont évaluées à leur valeur nominale, diminuée des dépréciations de valeur appropriées pour les créances douteuses. Les créances et les dettes libellées dans une monnaie autre que la devise de la filiale sont converties en utilisant le cours de change du groupe déterminé à la date de clôture.

3. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont évalués à leur valeur nominale et comprennent les fonds en caisse et les dépôts à vue qui ont une échéance originale inférieure ou égale à trois mois. Les découverts sont comptabilisés en dettes.

4. Emprunts productifs d'intérêts

Les emprunts productifs d'intérêts sont comptabilisés à leur coût de revient déprécié.

Les emprunts sont initialement comptabilisés à la valeur des montants perçus, nets des coûts de transaction encourus. Les différences éventuelles entre le coût d'acquisition et la valeur de remboursement sont portées au compte de résultats selon la méthode intérêts effective.

5. Actifs financiers disponibles à la vente

Des actifs financiers disponibles à la vente sont évalués à la juste valeur. Les gains et pertes à la suite de variations de juste valeur sont comptabilisés en autres éléments du résultat global.

Lorsque la juste valeur d'un actif financier ne peut être déterminé de façon fiable, l'actif financier sera évalué au coût amorti.

Dans le cas où un déclin de la juste valeur d'un actif financier disponible à la vente est comptabilisé en autres éléments du résultat global et si une indication objective de dépréciation existe, les pertes cumulées comptabilisées auparavant en capitaux propres sont reprises en résultat.

Stocks

Les stocks sont évalués au plus faible de leur coût et de leur valeur nette de réalisation.

Concernant le stock de produits finis contenant des actifs biologiques, la juste valeur de ces actifs biologiques est augmentée par le coût de production.

Les stocks font l'objet de dépréciations qui sont évaluées au cas par cas lorsque la valeur nette de réalisation descend en dessous de la valeur comptable des stocks. La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé, diminué des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente. Lorsque les circonstances qui justifiaient la dépréciation des stocks cessent d'exister, le montant de la dépréciation fait l'objet d'une reprise.

Capitaux propres

Les dividendes de la société mère relatifs aux actions ordinaires en circulation sont comptabilisés dans la période au cours de laquelle ils ont été déclarés.

Les coûts engagés pour l'émission d'instruments de capitaux propres sont repris en diminution des capitaux propres.

Intérêts non contrôlant

Les intérêts non contrôlant représentent la quote-part attribuable aux actionnaires minoritaires dans la juste valeur des actifs et passifs identifiables, comptabilisés lors de l'acquisition d'une filiale, ainsi que la proportion appropriée des profits et pertes réalisés ultérieurement.

Dans le compte de résultats, les intérêts non contrôlant dans le bénéfice ou la perte de la société sont présentés séparément de la part du groupe dans le résultat consolidé.

Provisions

Des provisions sont comptabilisées lorsque le groupe a une obligation actuelle, légale ou implicite résultant d'un événement passé, qu'il soit probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour régler l'obligation ainsi que le montant de l'obligation puisse être estimé de manière fiable.

Pensions et autres avantages postérieurs à l'emploi

Les sociétés du groupe ont plusieurs plans de pension, conformément aux conditions et pratiques en vigueur dans les pays dans lesquels elles conduisent leurs opérations.

1. *Regimes à prestations définies ("Defined benefit plans")*
Les régimes à prestations définies ne sont généralement pas financés par des contributions. Une provision est établie afin de couvrir la totalité de l'obligation sur base de la méthode des unités de crédit projetés 'Projected Unit Credit Method' ce qui représente la valeur actuelle des obligations de paiements futurs. Les gains et pertes actuariels sont repris dans le résultat global.

2. *Regimes à cotisations définies ("Defined contribution plans")*
Le groupe paie également des cotisations définies dans le cadre de plans d'assurance du régime public ou privé. Etant donné qu'il peut être demandé au Groupe d'effectuer des paiements supplémentaires si le rendement moyen sur les contributions patronales et sur les contributions personnelles n'est pas atteint, ces plans doivent, selon l'IAS 19, être considérés comme des plans de pension à prestations définies.

Chiffre d'affaires

Les produits sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue pour les ventes de biens et prestations de services, nette des taxes sur la valeur ajoutée, des remises et après avoir éliminé les ventes internes au groupe. Le chiffre d'affaires provenant de la vente de biens est comptabilisé lorsque l'entreprise a transféré à l'acheteur les risques et avantages importants inhérents à la propriété des biens. Le chiffre d'affaires provenant des prestations de services est comptabilisé en fonction du degré d'avancement déterminé sur base des services rendus à la date

considérée et exprimé en pourcentage du total des services à exécuter. Les intérêts sont comptabilisés en fonction du temps écoulé en tenant compte du rendement effectif de l'actif. Les dividendes sont comptabilisés lorsque le droit de l'actionnaire de percevoir le paiement est établi.

Coût des ventes

Les approvisionnements sont comptabilisés nets des escomptes, des autres remises obtenues des fournisseurs et des autres compensations. Le coût des ventes comporte tous les coûts associés à la récolte, à la transformation et au transport.

Charges commerciales, générales et administratives

Les charges commerciales, générales et administratives comprennent les charges des départements marketing et financier ainsi que des charges générales de gestion.

Impôts sur le résultat

Les impôts sur les résultats perçus sur les bénéfices ou pertes de l'exercice regroupent les impôts exigibles et différés. Ils sont inscrits au compte de résultats sauf s'ils portent sur des éléments repris dans les capitaux propres, auquel cas ils sont comptabilisés dans les capitaux propres.

Les impôts exigibles désignent les impôts à payer sur le revenu imposable de l'exercice, calculés selon les taux d'imposition en vigueur ou promulgués à la date de clôture du bilan, ainsi que les redressements relatifs aux exercices antérieurs.

Des actifs et passifs d'impôts différés sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles entre la valeur comptable d'un actif ou d'un passif au bilan et sa base fiscale et sont ultérieurement ajustés pour toute modification dans le taux d'impôt attendu à laquelle la différence s'inversera. Les actifs d'impôts différés ne sont comptabilisés que dans la mesure où leur réalisation, dans un avenir prévisible, est probable.

Notes relatives aux états financiers consolidés

4. Utilisation d'estimations comptables et de jugements

L'établissement des états financiers consolidés conformément au référentiel IFRS a amené le groupe à avoir recours à des jugements et des estimations, et à faire des hypothèses qui pourraient avoir un impact sur les montants des actifs et passifs présentés ainsi que sur les montants présentés en charges et produits de la période. Les résultats réels pourraient s'avérer différents de ces estimations.

Les domaines principaux pour lesquels des jugements ont été utilisés, sont:

- Jugement du contrôle d'une société

- Jugement que le produit agricole en croissance de l'huile de palme, du caoutchouc et du thé ne peut pas être évalué à sa juste valeur de manière fiable
- Jugement de la monnaie fonctionnelle d'une société
- Jugement de l'inclusion des actifs d'impôts différés

Les domaines principaux pour lesquels des estimations ont été utilisées, sont:

- Obligations liées aux pensions (note 18)
- Actifs d'impôts différés (note 24)
- Provisions pour litiges (note 17)
- Perte de valeur d'actifs

5. Sociétés consolidées / périmètre de consolidation

La société mère du groupe, SIPEF, Schoten/Belgique, est la société mère des entreprises suivantes:

	Siège	% de contrôle	% d'intérêts
Sociétés consolidées (consolidation intégrale)			
PT Tolan Tiga Indonesia	Medan / Indonésie	95,00	95,00
PT Eastern Sumatra Indonesia	Medan / Indonésie	95,00	90,25
PT Kerasaan Indonesia	Medan / Indonésie	57,00	54,15
PT Bandar Sumatra Indonesia	Medan / Indonésie	95,00	90,25
PT Melania Indonesia	Jakarta / Indonésie	95,00	90,25
PT Mukomuko Agro Sejahtera	Medan / Indonésie	95,00	85,74
PT Umbul Mas Wisesa	Medan / Indonésie	95,00	94,67
PT Citra Sawit Mandiri	Medan / Indonésie	95,00	94,67
PT Toton Usaha Mandiri	Medan / Indonésie	95,00	94,67
PT Agro Rawas Ulu	Medan / Indonésie	95,00	95,00
PT Agro Kati Lama	Medan / Indonésie	95,00	95,00
PT Agro Muara Rupit	Medan / Indonésie	95,00	94,67
Hargy Oil Palms Ltd	Bialla / Papouasie N.G.	100,00	100,00
Galley Reach Holdings Ltd	Port Moresby / Papouasie N.G.	100,00	100,00
Plantations J. Eglin SA	Azagué / Côte d'Ivoire	100,00	100,00
Jabelmalux SA	Luxembourg / G.D. Luxembourg	99,66	99,66
Entreprises associées et coentreprises (méthode de la mise en équivalence)			
PT Agro Muko	Jakarta / Indonésie	47,29	44,93
Verdant Bioscience Singapore PTE LTD	Singapour / République de Singapour	38,00	38,00
PT Timbang Deli Indonesia	Medan / Indonésie	38,00	36,10
B.D.M. NV	Anvers / Belgique	50,00	50,00
Asco NV	Anvers / Belgique	50,00	50,00
Entreprises non consolidées			
SIPEF-CI SA	San Pedro / Côte d'Ivoire	32,01	32,01
Horikiki Development Cy Ltd	Honiara / Solomon Islands	90,80	90,80

Suite aux modifications dans l'actionnariat et dans la direction de *SIPEF-CI SA* en juin 2008, la fiabilité des informations financières ne pouvait plus être garantie, et il a donc été décidé que la méthode de mise en équivalence n'était plus appropriée à partir du second semestre 2008.

Malgré la détention de la majorité des droits de vote par le groupe, celui-ci ne contrôle pas les sociétés non consolidées, parce qu'elles sont établies dans des régions inaccessibles (*Horikiki Development Cy Ltd*).

Les entreprises non consolidées sont considérées comme des actifs financiers disponibles à la vente.

6. Cours de change

Suite à une modification de la méthode de gestion des liquidités et des dettes, la monnaie fonctionnelle, à dater, du 1 janvier 2007, est désormais l'US dollar pour la plupart des filiales. Les filiales suivantes ont néanmoins une autre monnaie fonctionnelle:

<i>Plantations J. Eglin SA</i>	EUR
<i>B.D.M. NV</i>	EUR
<i>Asco NV</i>	EUR

Les cours mentionnés ci-après ont été utilisés pour convertir les bilans et les résultats de ces entités en US dollar (monnaie utilisée par le groupe dans son rapport annuel).

	Cours de clôture			Cours moyen		
	2015	2014	2013	2015	2014	2013
EUR	0,9185	0,8236	0,7254	0,9059	0,7567	0,7515

7. Information sectorielle

Les activités de *SIPEF* peuvent être divisées en segments selon le type de produits. *SIPEF* dispose des segments suivants :

- Huile de Palm Comprend tous les produits d'huile de palme, en ce inclus l'huile de palme et l'huile de palmiste, en Indonésie et en Papouasie-Nouvelle-Guinée
- Caoutchouc Comprend tous les différents types de caoutchouc produits et vendus par le groupe *SIPEF*, en Indonésie et en Papouasie-Nouvelle-Guinée
 - Ribbed Smoked Sheets (RSS)
 - Standard Indonesia Rubber (SIR)
 - Scraps and Lumps
- Thé Comprend le thé «cut, tear, curl» (CTC) produits par *SIPEF* en Indonésie.
- Bananes et horticulture Inclut toutes les ventes de bananes et de fleurs, venant de Côte d'Ivoire.
- Autres Comprend principalement les frais de gestion perçus pour les entreprises ne faisant pas partie du groupe, les commissions sur les expéditions en fret maritime et autres commissions facturées en dehors des contrats de vente.

Notes relatives aux états financiers consolidés

La vue d'ensemble des segments ci-dessous repose sur les rapports de gestion interne du groupe *SIPEF*.

Les principales différences avec la consolidation IFRS sont :

- Toutes les entreprises sont comptabilisées par segment, par l'intermédiaire de la méthode de consolidation proportionnelle à leurs quote-parts d'intérêt, au lieu d'être comptabilisées via la méthode intégrale et de mise en équivalence.
- Il n'y a aucune élimination inter-groupe.
- En termes de revenu, nous partons de la marge brute par segment et pas du chiffre d'affaires.

En KUSD	2015	2014
Marge brute par produit		
Huile de palme	43 084	81 906
Caoutchouc	-1 186	1 399
Thé	1 577	63
Bananes et horticulture	4 033	3 425
Autres	5 567	6 048
Total marge brute	53 075	92 841
Coûts commerciaux et administratifs	-26 520	-29 191
Autres produits/(charges) opérationnel(le)s	888	7 995
Produits/(charges) financie(è)r(e)s	- 709	- 619
Différences de changes	102	57
Bénéfice avant impôts	26 836	71 083
Charge d'impôts	-7 786	-23 077
Taux d'imposition effectif	-29,0%	-32,5%
Assurances	176	514
Bénéfice après impôts	19 226	48 520
Effet du retraitement IAS 41	0	447
Bénéfice après impôts après retraitement IAS 41	19 226	48 967

Vous trouverez ci-dessous l'information sectorielle par type de produit et par secteur géographique en accord avec le compte de résultats aux normes IFRS.

Le résultat sectoriel correspond aux produits et charges résultant des activités opérationnelles d'un secteur qui sont directement attribuables à ce secteur, et la partie pertinente des résultats pouvant raisonnablement être affectée à un secteur.

Bénéfice brut par type de produit

2015 - KUSD	Chiffre d'affaires	Coût des ventes	Bénéfice brut	% du total
Huile de palme	186 001	-148 080	37 921	85,8
Caoutchouc	15 758	-17 108	-1 350	-3,1
Thé	7 345	-5 630	1 715	3,9
Bananes et horticulture	15 062	-10 920	4 142	9,4
Corporate	1 767		1 767	4,0
Autres	2	- 2	0	0,0
Total	225 935	-181 740	44 195	100,0

2014 - KUSD	Chiffre d'affaires	Coût des ventes	Bénéfice brut	% du total
Huile de palme	239 100	-167 272	71 828	91,1
Caoutchouc	21 141	-19 994	1 147	1,5
Thé	6 502	-6 463	39	0,0
Bananes et horticulture	16 712	-13 124	3 588	4,5
Corporate	2 280		2 280	2,9
Autres	164	- 143	21	0,0
Total	285 899	-206 996	78 903	100,0

Le segment «corporate» comprend les honoraires de gestion perçus des entités extérieures du groupe, des commissions supplémentaires sur le fret maritime et d'autres commissions non incluses aux contrats de vente.

Bénéfice brut par secteur géographique

2015 - KUSD	Chiffre d'affaires	Coût des ventes	Autres	Bénéfice brut	% du total
Indonésie	124 759	-97 108	584	28 235	63,8
PNG	84 344	-73 709		10 635	24,1
Côte d'Ivoire	15 063	-10 921		4 142	9,4
Europe	1 183			1 183	2,7
Autres	2	- 2		0	0,0
Total	225 351	-181 740	584	44 195	100,0

2014 - KUSD	Chiffre d'affaires	Coût des ventes	Autres	Bénéfice brut	% du total
Indonésie	167 571	-127 037	575	41 109	52,2
PNG	99 185	-66 692		32 493	41,2
Côte d'Ivoire	16 712	-13 124		3 588	4,5
Europe	1 692			1 692	2,1
Autres	164	- 143		21	0,0
Total	285 324	-206 996	575	78 903	100,0

Notes relatives aux états financiers consolidés

Chiffre d'affaires par siège des débiteurs

En KUSD	2015	2014
Suisse	50 150	52 399
Royaume-Uni	52 318	69 653
Irlande	12 467	9 627
Singapour	11 915	43 159
Pays-Bas	50 003	44 915
Indonésie	34 051	41 823
États-Unis	1 904	4 870
Pakistan	2 774	3 109
Belgique	4 679	5 134
Papouasie-Nouvelle-Guinée	1 558	2 512
Allemagne	693	1 252
Côte d'Ivoire	1 601	1 943
France	706	5 198
Espagne	407	4
Autres	709	301
Total	225 935	285 899

Information sectorielle par secteur géographique

En KUSD	2015					Total
	Indonésie	PNG	Côte d'Ivoire	Europe	Autres	
Immobilisations incorporelles	46 797		55	58		46 910
Goodwill	1 348					1 348
Actifs biologiques	74 510	86 852	2 143			163 505
Immobilisations corporelles	68 069	120 784	4 429	523		193 805
Immeubles de placement				3		3
Participations dans des entreprises associées	40 657			8 596	7 351	56 604
Autres actifs financiers			3 822			3 822
Actifs d'impôt différé	14 045		162	2 258		16 465
Total des actifs non courants	245 426	207 636	10 611	11 438	7 351	482 462
% du total	50,87%	43,04%	2,20%	2,37%	1,52%	100,00%

	2014					
En KUSD	Indonésie	PNG	Côte d'Ivoire	Europe	Autres	Total
Immobilisations incorporelles	43 342		47	64		43 453
Goodwill	1 348					1 348
Actifs biologiques	65 228	81 995	2 236			149 459
Immobilisations corporelles	69 092	120 696	3 667	282		193 737
Immeubles de placement				3		3
Participations dans des entreprises associées	41 383			9 585	7 867	58 835
Autres actifs financiers			3 822			3 822
Actifs d'impôt différé	12 393		181	2 258		14 832
Total des actifs non courants	232 786	202 691	9 953	12 192	7 867	465 489
% du total	50,01%	43,54%	2,14%	2,62%	1,69%	100,00%

8. Goodwill et autres immobilisations incorporelles

En KUSD	2015		2014	
	Goodwill	Immobilisations Incorporelles	Goodwill	Immobilisations Incorporelles
Valeur comptable brute au 1er janvier	1 348	46 209	1 348	38 588
Acquisitions		4 138		6 992
Ventes et reprises		- 833		
Transferts				6
Remeasurement				675
Autres				- 40
Écarts de conversion		- 9		- 12
Valeur comptable brute au 31 décembre	1 348	49 505	1 348	46 209
Amortissements et réductions de valeur cumulés au 1er janvier		-2 756		-1 840
Amortissements		- 664		- 563
Ventes et reprises		821		
Transferts				- 7
Remeasurement				- 351
Autres				
Écarts de conversion		4		5
Amortissements et réductions de valeur cumulés au 31 décembre	0	-2 595	0	-2 756
Valeur comptable nette au 1er janvier	1 348	43 453	1 348	36 748
Valeur comptable nette au 31 décembre	1 348	46 910	1 348	43 453

Les acquisitions des immobilisations incorporelles concernent principalement les paiements supplémentaires pour l'obtention des droits fonciers de *PT Umbul Mas Wisesa*, *PT Citra Sawit Mandiri*, *PT Agro Rawas Ulu*, *PT Agro Kati Lama*, *PT Agro Muara Rupit* et *PT Mukomuko Agro Sejahtera*.

Notes relatives aux états financiers consolidés

Ci-dessous vous trouverez une liste des droits de propriété sur lesquels les plantations du groupe *SIPEF* sont établies:

	Hectares	Type	Date d'échéance	Récolte
PT Tolan Tiga Indonesia	6 042	Concession	2023	Palmiers à huile
PT Tolan Tiga Indonesia	2 437	Concession	2024	Palmiers à huile
PT Eastern Sumatra Indonesia	3 178	Concession	2023	Palmiers à huile
PT Kerasaan Indonesia	2 362	Concession	2023	Palmiers à huile
PT Bandar Sumatra Indonesia	1 412	Concession	2024	Caoutchouc et palmiers à huile
PT Timbang Deli Indonesia	972	Concession	2023	Caoutchouc
PT Melania Indonesia	5 140	Concession	2023	Caoutchouc, thé et palmiers à huile
PT Toton Usaha Mandiri	1 199	Concession	2046	Palmiers à huile
PT Agro Muko	2 270	Concession	2019	Caoutchouc et palmiers à huile
PT Agro Muko	2 500	Concession	2020	Caoutchouc et palmiers à huile
PT Agro Muko	315	Concession	2031	Caoutchouc et palmiers à huile
PT Agro Muko	1 410	Concession	2028	Caoutchouc et palmiers à huile
PT Agro Muko	2 903	Concession	2022	Caoutchouc et palmiers à huile
PT Agro Muko	7 730	Concession	2019	Caoutchouc et palmiers à huile
PT Agro Muko	2 171	Concession	2022	Caoutchouc et palmiers à huile
PT Agro Muko	1 515	Concession	2022	Caoutchouc et palmiers à huile
PT Agro Muko	2 100	Concession	2022	Caoutchouc et palmiers à huile
PT Umbul Mas Wisea	4 397	Concession	2048	Palmiers à huile
PT Umbul Mas Wisea	2 071	Concession	2048	Palmiers à huile
PT Umbul Mas Wisea	679	Concession	2049	Palmiers à huile
PT Umbul Mas Wisea	462	Concession	2049	Palmiers à huile
PT Umbul Mas Wisea	155	Concession	2049	Palmiers à huile
Hargy Oil Palms Ltd	2 967	Concession	2076	Palmiers à huile
Hargy Oil Palms Ltd	128	Concession	2074	Palmiers à huile
Hargy Oil Palms Ltd	322	Concession	2106	Palmiers à huile
Hargy Oil Palms Ltd	364	Concession	2106	Palmiers à huile
Hargy Oil Palms Ltd	6 460	Concession	2082	Palmiers à huile
Hargy Oil Palms Ltd	2 900	Concession	2101	Palmiers à huile
Hargy Oil Palms Ltd	170	Concession	2097	Palmiers à huile
Hargy Oil Palms Ltd	17	Concession	2077	Palmiers à huile
Hargy Oil Palms Ltd	18	Concession	2113	Palmiers à huile
Galley Reach Holdings Ltd	15 257	Concession	2080	Caoutchouc
Plantations J. Eglin SA	1 442	Propriété	n/a	Bananes et horticulture
Plantations J. Eglin SA	322	Concession provisoire	n/a	Bananes et horticulture
Total	83 787			
PT Citra Sawit Mandiri	3 946	En négociation	-	Palmiers à huile
PT Agro Rawas Ulu	5 712	En négociation	-	Palmiers à huile
PT Agro Kati Lama	7 568	En négociation	-	Palmiers à huile
PT Agro Muara Rupit	12 309	En négociation	-	Palmiers à huile
PT Mukomuko Agro Sejahtera	1 800	En négociation	-	Palmiers à huile
PT Mukomuko Agro Sejahtera	1 167	En négociation	-	Palmiers à huile

9. Actifs biologiques

En Novembre 2015 les amendements à IAS16 et IAS41 Immobilisation corporelles et actifs biologiques – Plantes productrices ont été adoptés par l’UE pour la période annuelle ouverture à compter du 1er Janvier 2016. Suite à ces amendements « les plantes productrices » sont de nouveau comptabilisées à leur coût historique à la place de leur juste valeur.

SIPEF a choisi d’appliquer de façon anticipée ces amendements pour la période à compter du 1er Janvier 2015. Par conséquent, les états financiers consolidés des périodes comparatives antérieures ont été retraités.

SIPEF a choisi de ne pas évaluer le produit agricole en croissance de l’huile de palme, du caoutchouc et du thé à sa juste valeur diminuée des frais estimés au moment de la vente en accord avec l’IAS41.10c. Notre opinion est que tous les paramètres (productions futures, détermination du début de cycle de vie du produit, allocation des coûts) utilisés dans toute méthode d’évaluation de la juste valeur sont manifestement reconnus non fiables. Par conséquent toute autre méthode d’évaluation de la juste valeur est aussi manifestement reconnue non fiable.

Le produit agricole en croissance de l’huile de palm, du caoutchouc et du thé est donc évalué à sa juste valeur au moment de la récolte en accord avec l’IAS 41.32.

Le produit agricole en croissance des bananes est évalué à sa juste valeur comme tous les paramètres pour cette méthode d’évaluation sont fiables et disponibles.

Tableau de mouvement des actifs biologiques - plantes productrices

Au niveau du bilan, le mouvement dans les actifs biologiques peut être résumé comme suit:

	2015	2014*
Valeur comptable brute au 1er janvier	186 829	171 154
Changement du périmètre		
Acquisitions	19 566	20 349
Ventes et reprises	- 666	- 1 433
Transferts	1 551	2 495
Remeasurement		6 960
Autres	- 205	- 12 384
Écarts de conversion	- 245	- 312
Valeur comptable brute au 31 décembre	206 830	186 829
Amortissements et réductions de valeur cumulés au 1er janvier	- 38 081	- 37 417
Changement du périmètre		
Amortissements	- 6 686	- 5 291
Ventes et reprises	574	1 005
Transferts	- 63	- 109
Remeasurement		- 5 522
Autres	86	8 965
Écarts de conversion	227	288
Amortissements et réductions de valeur cumulés au 31 décembre	- 43 943	- 38 081
Valeur comptable nette au 1er janvier	148 748	133 737
Valeur comptable nette au 31 décembre	162 887	148 748

Notes relatives aux états financiers consolidés

F

Le poste «autres» comprend le transfert des actifs biologiques de *Galley Reach Holdings* aux actifs détenus en vue de la vente pour un montant total de KUSD -119 (2014: KUSD -3 419)

Le poste «remeasurement» comprend la réévaluation de l'actif et du passif des entités indonésiennes au coût historique en USD, à des fins locales. Les entités indonésiennes ont converti les comptes locaux en utilisant un taux de change USD historique imposé, qui ne correspond pas nécessairement au taux de change historique utilisé dans la consolidation. Étant donné que l'impact global de cette conversion n'était que léger, la décision fut prise d'adapter les chiffres historiques du groupe en USD aux chiffres locaux en USD.

Tableau de mouvement de la juste valeur des bananes

Au niveau du bilan, le mouvement de la juste valeur des bananes peut être résumé comme suit:

En KUSD	2015	2014*
Valeur comptable brute au 1er janvier	711	1 220
Acquisitions		
Ventes et reprises	-171	-123
Amortissements	154	182
Variation de la juste valeurs des actifs biologiques	140	-278
Écarts de conversion	-216	-290
Valeur comptable brute au 31 décembre	618	711
Valeur comptable nette totale au 1er janvier	149 459	134 957
Valeur comptable nette totale au 31 décembre	163 505	149 459

* Les chiffres comparatifs de 2014 ont été retraités à cause des amendements à IAS 16 et IAS 41 : Immobilisations corporelles et actifs biologiques - plantes productrices.

10. Immobilisations corporelles

En KUSD	2015						2014
	Terrains, immeubles et infrastructure	Installations et machines	Matériel de transport	Matériel de bureaux mobilier et autres	En cours	Total	Total
Valeur comptable brute au 1er janvier	105 996	130 171	46 508	11 275	12 821	306 771	280 092
Changement du périmètre						0	- 174
Acquisitions	6 549	5 250	5 077	1 171	7 251	25 298	31 039
Ventes et reprises	- 864	- 1 984	- 1 562	- 743	- 2 503	- 7 656	- 3 839
Transferts	1 336	119	280	2 838	- 6 405	- 1 832	- 2 250
Remeasurement						0	11 872
Autres	- 68	670	- 918	23	- 1	- 294	- 7 598
Écarts de conversion	- 1 113	- 319	- 265	- 100	- 65	- 1 862	- 2 370
Valeur comptable brute au 31 décembre	111 836	133 907	49 120	14 464	11 098	320 425	306 772

En KUSD	2015					2014	
	Terrains, immeubles et infrastructure	Installations et machines	Matériel de transport	Matériel de bureaux mobilier et autres	En cours	Total	Total
Amortissements et réductions de valeur cumulés au 1er janvier	- 29 318	- 50 596	- 27 266	- 5 854		- 113 034	- 92 926
Changement du périmètre						0	0
Amortissements	- 4 155	- 8 672	- 6 803	- 1 269		- 20 899	- 15 415
Ventes et reprises	478	1 942	1 554	701		4 675	2 788
Transferts		345				345	- 134
Remeasurement						0	- 13 626
Autres	162	- 554	1 227	- 9		826	4 415
Écarts de conversion	945	305	162	55		1 467	1 863
Amortissements et réductions de valeur cumulés au 31 décembre	- 31 888	- 57 230	- 31 126	- 6 376	0	- 126 620	- 113 035
Valeur comptable nette au 1er janvier	76 678	79 575	19 242	5 421	12 821	193 737	187 166
Valeur comptable nette au 31 décembre	79 948	76 677	17 994	8 088	11 098	193 805	193 737

Les acquisitions comprennent, en plus des investissements de remplacement courants, la finalisation de la construction de deux usines d'extraction d'huile supplémentaires ainsi que l'amélioration de la logistique et des infrastructures de plantations. Le poste 'Autres' représente les transferts d'actifs de *Galley Reach Holdings* au poste 'Actifs détenus en vue de la vente' (voire également note 20).

Le poste « remeasurement » comprend la réévaluation de l'actif et du passif des entités indonésiennes au coût historique en USD, à des fins locales. Les entités indonésiennes ont converti les comptes locaux en utilisant un taux de change USD historique imposé, qui ne correspond pas nécessairement au taux de change historique utilisé dans la consolidation. Étant donné que l'impact global de cette conversion n'était que léger, la décision fut prise en 2014 d'adapter les chiffres historiques du groupe en USD aux chiffres locaux en USD.

11. Immeubles de placement

En KUSD	2015	2014
Valeur comptable brute au 1er janvier	43	43
Acquisitions		
Ventes et reprises	- 34	
Valeur comptable brute au 31 décembre	9	43
Amortissements et réductions de valeur cumulés au 1er janvier	- 40	- 40
Amortissements	34	
Ventes et reprises		
Amortissements et réductions de valeur cumulés au 31 décembre	- 6	- 40
Valeur comptable nette au 1er janvier	3	3
Valeur comptable nette au 31 décembre	3	3

Notes relatives aux états financiers consolidés

12. Autres actifs financiers

En KUSD	2015			Total	2014	Total
	Participations	Créances	Autres créances			
Valeur comptable brute au 1 janvier	5 482	3 184	0	8 666		8 704
Autres variations				0		- 36
Écarts de conversion				0		- 2
Valeur comptable brute au 31 décembre	5 482	3 184	0	8 666		8 666
Réductions de valeur cumulées au 1 janvier	- 1 660	- 3 184	0	- 4 844		- 4 844
Écarts de conversion				0		0
Réductions de valeur cumulées au 31 décembre	- 1 660	- 3 184	0	- 4 844		- 4 844
Valeur comptable nette au 1 janvier	3 822	0	0	3 822		3 860
Valeur comptable nette au 31 décembre	3 822	0	0	3 822		3 822

Les participations dans les autres entités comprennent une participation de 32% dans *SIPEF-CI SA* en Côte d'Ivoire (valeur nette comptable de KUSD 3 819) et KUSD 3 autres participations.

La valeur nette comptable de *SIPEF-CI SA* est valorisée au coût moins d'éventuelles dépréciations. La valeur réelle n'est pas appliquée par manque d'informations financières suffisantes en temps utiles.

Au 31 décembre 2015 un test d'évaluation a été effectué sur ces participations sur base des dernières informations disponibles. Ce test n'a pas conduit à une adaptation des valeurs dans les livres.

13. Stocks

Analyse des stocks

En KUSD	2015	2014
Matières premières et fournitures	12 072	12 243
Produits finis	9 229	14 255
Total	21 301	26 498

La réduction des stocks de produits finis est due à une réduction du tonnage total d'huile de palme non encore livré en fin d'année par rapport à 2014.

Les stocks de matières premières et fournitures sont restés au même niveau qu'en 2014.

14. Autres créances et autres dettes courantes

Les 'autres créances' (KUSD 16 393) comprennent principalement de la TVA à récupérer dans les diverses filiales, mais contiennent également une réduction de valeur pour un litige TVA en Indonésie d'un montant de KUSD 1 548, des créances sur nos planteurs villageois d'un montant de KUSD 1 711 et des créances sur nos entreprises associées et coentreprises d'un montant de KUSD 4 239.

Les 'autres dettes' (KUSD 13 212) représentent principalement des dettes sociales (rémunérations, provisions pour pécules de vacances et provisions pour bonus) et un compte courant avec la société nouvellement formée «*Verdant Bioscience Singapore PTE LTD*» pour un montant de KUSD 3 250.

Les actifs circulants nets, hors liquidités, ont principalement augmenté en raison des nouveaux emprunts émis à nos planteurs villageois, les réfacturations supplémentaires en vue des investissements du nouveau ERP à nos entreprises associées et coentreprises et le paiement de KUSD 1 750 de notre compte courante en faveur de *Verdant Bioscience Singapore PTE LTD*.

15. Capitaux propres du groupe

Capital social et primes d'émission

Le capital souscrit de la société au 31 décembre 2015 s'élève à KEUR 34 768 (KUSD 45 819). Il est représenté par 8 951 740 actions ordinaires entièrement libérées sans désignation de valeur nominale.

	2015	2014
Nombre d'actions	8 951 740	8 951 740

	2015	2014	2015	2014
	KEUR	KEUR	KUSD	KUSD
Capital	34 768	34 768	45 819	45 819
Primes d'émission	16 285	16 285	21 502	21 502
Total	51 053	51 053	67 321	67 321

	2015	2014	2015	2014
	KEUR	KEUR	KUSD	KUSD
Actions propres - solde début période	3 494	3 494	4 776	4 776
Actions propres rachetées	1 830		2 041	
Actions propres - solde fin période	5 324	3 494	6 817	4 776

Depuis le démarrage du programme de rachat d'actions le 22 septembre 2011, *SIPEF* a acheté un total de 100 000 actions pour un montant de KEUR 5 324, représentant 1,1171% du total des actions en circulation, pour couvrir un plan d'options sur actions destiné au management.

Capital autorisé

L'assemblée générale extraordinaire du 8 juin 2011 a accordé l'autorisation au conseil d'administration d'augmenter le capital à concurrence de KEUR 34 768 (en une fois ou en plusieurs fois) pour une période de 5 ans à compter de la publication de cette décision.

Notes relatives aux états financiers consolidés

Structure de l'actionnariat

La structure de l'actionnariat déclarée est la suivante:

Par accord mutuel	Nombre d'actions	Date de déclaration	Dénominateur	%
Ackermans & van Haaren NV	2 475 404	7/10/15	8 951 740	27,653
Cabra NV	652 379	7/10/15	8 951 740	7,288
Gedei NV	493 117	7/10/15	8 951 740	5,509
Baron Bracht	0	7/10/15	8 951 740	0,000
Total Baron Bracht et enfants	1 145 496			12,797
Total des votes agissant de concert	3 620 900			40,450
Fortis Investment Management NV	491 740	1/09/08	8 951 740	5,493
Alcatel Pensioenfond VZW	469 600	1/09/08	8 951 740	5,246

Écarts de conversion

Les écarts de conversion comprennent tous les écarts résultant de la conversion des états financiers des entités étrangères qui ne font pas partie intégrante de la société. La divergence avec l'année passée est principalement due à la fluctuation de l'USD vis-à-vis de l'EUR (KUSD - 1 563)

En KUSD	2015	2014
Solde d'ouverture au 1 janvier	-15 942	-14 228
Variation, consolidation intégrale	- 573	- 710
Variation, méthode de la mise en équivalence	- 990	-1 004
Solde de clôture au 31 décembre	-17 505	-15 942

Dividende

Un dividende de KEUR 5 371 (EUR 0,60 brut par action ordinaire) a été proposé par le conseil d'administration le 17 février 2016. L'assemblée générale des actionnaires de SIPEF ne l'ayant pas encore approuvé, ce dividende n'a pas été comptabilisé au passif dans les états financiers au 31 décembre 2015.

Gestion du capital

La structure du capital du groupe est basée sur la stratégie financière déterminée par le conseil d'administration. Cette stratégie se traduit en une politique d'expansion tout en respectant un taux d'endettement très limité. Chaque année, la direction soumet le plan de financement à l'approbation du conseil d'administration.

Chaîne de contrôle

1. Chaîne de contrôle sur Ackermans & van Haaren NV

- I. Ackermans & van Haaren SA est contrôlée directement par Scaldis Invest SA, une société de droit belge.
- II. Scaldis Invest SA est contrôlée directement par Belfimas SA, une société de droit belge.
- III. Belfimas SA est contrôlée directement par Celfloor S.A., une société de droit luxembourgeois.
- IV. Celfloor S.A. est contrôlée directement par Apodia International Holding BV, une société de droit néerlandais.
- V. Apodia International Holding BV est contrôlée par Palamount SA, une société de droit des Antilles Néerlandais.

VI. Palamout SA est contrôlée directement par Stichting administratiekantoor «Het Torentje», une société de droit néerlandais.

VII. Stichting administratiekantoor «Het Torentje» est l'actionnaire de contrôle ultime. Conformément à l'article 11, §1 de la loi du 2 mai 2007, Stichting administratiekantoor «Het Torentje» agit en son nom et pour compte des sociétés mentionnées sous (II) et (VI).

2. Chaîne de contrôle sur Cabra NV et Gedei NV

Priscilla Bracht, Theodora Bracht et Victoria Bracht exercent un contrôle conjoint sur Cabra NV et Gedei NV.

16. Intérêts non contrôlant

Suivant la loi Indonésienne, un investisseur étranger ne peut posséder au maximum que 95% d'une entreprise de plantation. De par cette loi, toutes les entreprises Indonésiennes ont au moins 5% d'intérêts non contrôlant. Les intérêts non contrôlant de nos filiales Indonésiennes consistent pour la plupart en un fonds de retraite Indonésien.

Le tableau ci-dessous présente les intérêts non-contrôlant, leur partie de capitaux propres ainsi que le bénéfice de l'exercice.

En KUSD	2015			2014*		
	% intérêts non contrôlant	Intérêts dans les capitaux propres	Intérêts dans le bénéfice de l'exercice	% intérêts non contrôlant	Intérêts dans les capitaux propres	Intérêts dans le bénéfice de l'exercice
PT Tolan Tiga Indonesia	5,00	13 442	452	5,00	12 267	735
PT Eastern Sumatra Indonesia	9,75	4 468	449	9,75	4 610	721
PT Kerasaan Indonesia	45,85	2 121	862	45,85	1 955	1 461
PT Bandar Sumatra Indonesia	9,75	1 501	- 4	9,75	1 510	51
PT Melania Indonesia	9,75	3 196	93	9,75	3 211	76
PT Mukomuko Agro Sejahtera	14,26	- 286	- 94	14,26	- 190	- 93
PT Umbul Mas Wisesa	5,33	-1 266	- 179	5,34	-1 089	- 69
PT Citra Sawit Mandiri	5,33	- 298	- 9	5,34	- 290	- 26
PT Toton Usaha Mandiri	5,33	- 97	- 14	5,34	- 83	9
PT Agro Rawas Ulu	5,00	70	- 8	5,00	78	- 11
PT Agro Kati Lama	5,00	192	- 6	5,00	199	- 10
PT Agro Muara Rupit	5,33	68	- 4	5,34	72	- 16
PT Agro Muko	2,36	395	326	2,36	427	640
Jabelmalux SA**	0,34	- 194	1	0,36	- 203	8
Total		23 312	1 865		22 474	3 476

Mouvement des intérêts non contrôlant:

En KUSD	2015	2014*
Au terme de l'exercice précédent:	22 474	20 682
- Bénéfice de la période attribuable aux intérêts non contrôlant	1 865	3 476
- Plans de pension à prestations définies - IAS 19R	- 44	- 78
- Dividendes distribués	- 995	-1 225
- Transactions fonds propres avec des minoritaires**	12	33
- Vente PT Timbang Deli		- 414
Au terme de l'exercice	23 312	22 474

Notes relatives aux états financiers consolidés

Les dividendes distribués aux intérêts non-contrôlant consistent en:

En KUSD	2015	2014*
PT Kerasaan Indonesia	645	1 075
PT Eastern Sumatra Indonesia	300	150
PT Melania	50	
Total	995	1 225

Il n'y a aucune restriction aux transferts de fonds.

* Les chiffres comparatifs de 2014 ont été retraités à cause des amendements à IAS 16 et IAS 41 : Immobilisations corporelles et actifs biologiques - plantes productrices.

** Les transactions en fonds propres avec des actionnaires minoritaires sont liées à l'acquisition supplémentaire de 4 actions de *Jabelmalux SA*.

17. Provisions

Les provisions concernent dans leur totalité un litige TVA en Indonésie (KUSD 1 257). Il est difficile de déterminer le délai de règlement du litige.

18. Obligations en matière de pensions

Plans de pension à prestations définies

Les plans de pension sont principalement des régimes à prestations définies en Indonésie. Ces plans de pension, qui prévoient le paiement d'un capital postérieur à l'emploi, ne sont pas financés auprès d'une entité externe. Le nombre total d'employés qui adhèrent à ces plans de pension est 9 187. Ces plans de pensions sont payables soit lorsque l'employé atteint l'âge de la retraite, qui est de 55 ans, soit après 30 ans d'ancienneté.

Etant donné que le régime de pension est ajusté en fonction des salaires futurs des adhérents et d'un taux d'actualisation, les plans de pension sont exposés à un risque relatif aux changements potentiels futurs des salaires, ainsi que le risque d'inflation et des taux d'intérêt en Indonésie. De plus, les plans de pensions sont payables en Roupie Indonésienne (IDR). En conséquence, ils s'exposent à un risque transactionnel. Nous nous référons à la note 27 pour plus d'informations sur les risques transactionnels du groupe. Vu que les plans de pension ne sont pas financés auprès d'une entité externe, il n'y a pas de risque de placement.

La réconciliation suivante montre la variation de la provision totale pour pensions entre 2014 et 2015:

En KUSD	2014	Coût de pension	Avantages payés	Différences de changes	Ecarts de conversion	Variation périmètre	Autres	2015
Indonésie	9 868	2 166	-1 067	- 947				10 020
Côte d'Ivoire	467	63	- 50		- 48			432
Autres	77	10	- 22		- 8			57
Total	10 412	2 239	-1 139	- 947	- 56	0	0	10 509

Les variables actuarielles suivantes sont utilisées dans le calcul de la provision pour pensions en Indonésie:

	2015	2014
Taux d'actualisation	9,00%	8,50%
Futures augmentations salariales	6,50%	6,00%
Age de retraite estimé	55 ans ou 30 ans d'ancienneté	55 ans ou 30 ans d'ancienneté

Les obligations en matière de pensions à prestations définies en Indonésie ont évolué de la manière suivante:

En KUSD	2015	2014
Solde d'ouverture	9 868	8 433
Coût de service	767	687
Charge d'intérêt	822	678
Avantages payés	-1 067	- 811
Profit/perte actuarielle	577	1 021
Différences de changes	- 947	- 140
Autres		
Solde de clôture	10 020	9 868

Le profit/perte actuarielle consiste en les composantes suivantes:

En KUSD	2015	2014
Ajustements liés à l'expérience	584	1 017
Changements des hypothèses actuariels	- 7	4
Profit/perte actuariel total	577	1 021

Les gains et les pertes actuariels comptabilisés dans le tableau ci-dessus comprennent la plupart des gains et des pertes totaux dans le résultat global consolidé (KUSD - 624). La différence restante (KUSD - 47) comprend les gains et pertes actuariels des entreprises qui sont consolidées suivant la méthode de la mise en équivalence (*PT Agro Muko, PT Timbang Deli, B.D.M. NV et Asco NV* assurances).

Les montants comptabilisés dans le bilan sont les suivants:

En KUSD	2015	2014
Obligations en matières de pensions	10 020	9 868

Les coûts pour les pensions en Indonésie peuvent être analysés comme suit:

En KUSD	2015	2014
Coût de service	767	687
Charge d'intérêt	822	678
Coût des pensions	1 589	1 365
Profit/perte actuarielle comptabilisé dans le résultat global	577	1 021
Coût total des pensions	2 166	2 386

Les montants sont classés sous les rubriques 'Coût des ventes' et 'Coûts commerciaux et administratifs' du compte de résultats.

Les paiements estimés pour 2016 sont KUSD 452.

Sensibilité de la variation du taux d'actualisation et des futures augmentations salariales

Les valeurs reprises au bilan sont sensibles aux changements de taux d'actualisation réel comparé au taux d'actualisation utilisé. La même est applicable pour un changement de vrais augmentations salariales futures comparés aux augmentations salariales futures utilisés. Pour nos filiales Indonésiennes des simulations montrent qu'une augmentation ou une diminution de 1% des deux paramètres influence la valeur actuelle des obligations en matière de provisions de pensions, de la façon suivante:

Notes relatives aux états financiers consolidés

Impact du changement de taux d'actualisation

En KUSD	+1%	Valeur comptable	-1%
Obligations en matière de pensions des filiales Indonésiennes	11 406	12 422	13 608
Impact brut sur le résultat global	1 016		-1 186

Impact du changement d'augmentations salariales futures

En KUSD	+1%	Valeur comptable	-1%
Obligations en matière de pensions des filiales Indonésiennes	13 574	12 422	11 421
Impact brut sur le résultat global	-1 152		1 001

Les obligations en matière de pensions en Indonésie consistent En KUSD 10 020 pour les sociétés consolidées suivant la méthode intégrale et KUSD 2 402 pour les sociétés consolidées suivant la méthode de la mise en équivalence (*PT Agro Muko* et *PT Timbang Deli*).

Régimes à cotisations définies

Le groupe paie également des cotisations définies dans le cadre de plans d'assurance du régime public ou privé. Etant donné qu'il peut être demandé au Groupe d'effectuer des paiements supplémentaires si le rendement moyen sur les contributions patronales et sur les contributions personnelles n'est pas atteint, ces plans doivent, selon l'IAS 19, être considérés comme des plans de pension à prestations définies.

Basé sur une analyse des plans et sur la différence limitée entre les rendements garantis légaux et les rendements garantis par la société d'assurance, le Groupe a conclu que l'application de la méthode PUC aurait un impact immatériel. Une provision a été reconnue pour la somme des différences positives individuelles pour chaque participant du plan entre les réserves minimales garanties et les réserves accumulées au 31 décembre 2015 pour un montant total de KUSD 15. L'impact sur le compte de résultats est une « past service cost » reconnue dans les charges de personnel.

Les montants versés dans le cadre des régimes à cotisations définies atteignent KUSD 566 (KUSD 618 en 2014).

19. Actifs/(passifs) financiers nets

Les actifs/(passifs) financiers nets peuvent être analysés comme suit:

En KUSD	2015	2014
Dettes ayant une échéance à l'origine à plus d'un an		
Dettes à court terme - établissements de crédit	-69 649	-52 276
Placements de trésorerie		80
Trésorerie et équivalents de trésorerie	19 128	27 579
Actifs/(passifs) financiers nets	-50 521	-24 617

Analyse des actifs/(passifs) financiers nets 2015 par monnaie

En KUSD	EUR	USD	Autres	Total
Dettes ayant une échéance à l'origine à plus d'un an				0
Dettes financières à court terme	-20 247	-49 402		-69 649
Placements de trésorerie				0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 301	17 171	656	19 128
Total 2015	-18 946	-32 231	656	-50 521
Total 2014	-20 543	-6 856	2 782	-24 617

Les dettes financières à court terme en EUR concernent les «commercial papers» pour un montant total de KEUR 18 597. Cette dette a été couverte à une cours moyenne de 1 EUR = 1,1286 USD.

Réconciliation de la situation financière nette et tableau des flux de trésorerie:

En KUSD	2015	2014
Situation financière nette au début de la période		-35 077
(Augmentation)/diminution des dettes financières à court terme		144
Variation nette de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		10 409
Cours de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie		- 9
Trésorerie et équivalents de trésorerie inclus dans les actifs détenus en vue de la vente	57	- 84
Situation financière nette à la fin de la période	-50 521	-24 617

20. Actifs / passifs non courants détenus en vue de la vente

Les «actifs nets détenus en vue de la vente» concernent l'actif net de *Galley Reach Holdings*. Le 15 février 2016, un contrat d'achat/vente a été signé, lequel finalise la vente de *Galley Reach Holdings* à environ la valeur comptable nette actuelle.

Les actifs et passifs principaux concernant ces entreprises sont repris ci-dessous:

En KUSD	2015	2014*
Actifs biologiques	2 819	2 700
Immobilisations corporelles	2 649	3 181
Actifs courants	1 954	2 069
Actifs détenus en vue de la vente	7 422	7 950
Dettes commerciales	- 220	- 221
Autres dettes	- 259	- 207
Passifs liés aux actifs détenus en vue de la vente	- 479	- 428
Actifs nets détenus en vue de la vente	6 943	7 522

* Les chiffres comparatifs de 2014 ont été retraités à cause des amendements à IAS 16 et IAS 41 : Immobilisations corporelles et actifs biologiques - plantes productrices.

Notes relatives aux états financiers consolidés

21. Résultat non récurrent

Les résultats non récurrents se situent dans les postes ci-dessous et peuvent être détaillés comme suit:

En KUSD	2015			2014*		
	Détenteurs des capitaux propres de la société mère	Intérêts non contrôlant	Total	Détenteurs des capitaux propres de la société mère	Intérêts non contrôlant	Total
Autres produits/(charges) opérationnel(le)s: litige TVA en Indonésie	198	20	218	3 573	341	3 914
Autres produits/(charges) opérationnel(le)s: résultat de la vente de PT Timbang Deli			0	3 969		3 969
Autres produits/(charges) opérationnel(le)s: remeasurement actifs biologiques			0	1 283	156	1 439
Autres produits/(charges) opérationnel(le)s: réduction de valeur sur Galley Reach Holding			0	- 719		- 719
Autres produits/(charges) opérationnel(le)s: remeasurement			0	-1 176	- 48	-1 224
Résultat non récurrent	198	20	218	6 930	449	7 379
Impact d'impôts: remeasurement			0	-1 477	- 145	-1 622
Impact d'impôts: réduction de valeur sur Galley Reach Holding			0	216		216
Impact d'impôts: réduction de valeur des actifs d'impôt différé de Galley Reach Holding			0	- 895		- 895
Impact d'impôts sur la litige TVA en Indonésie			0	- 893	- 85	- 979
Résultat non récurrent après impôts	198	20	218	3 881	219	4 100

Résultat récurrent net ajusté part du groupe

En KUSD	2015	2014*
Résultat net - part du groupe	19 226	48 967
Ajustement résultat non récurrent	- 198	-3 881
Résultat récurrent net ajusté	19 028	45 086

Le poste «remeasurement» comprend la réévaluation de l'actif et du passif des entités indonésiennes au coût historique en USD, à des fins locales. Les entités indonésiennes ont converti les comptes locaux en utilisant un taux de change USD historique imposé, qui ne correspond pas nécessairement au taux de change historique utilisé dans la consolidation. Étant donné que l'impact global de cette conversion n'était que léger, la décision fut prise en 2014 d'adapter les chiffres historiques du groupe en USD aux chiffres locaux en USD.

* Les chiffres comparatifs de 2014 ont été retraités à cause des amendements à IAS 16 et IAS 41 : Immobilisations corporelles et actifs biologiques - plantes productrices.

22. Résultat financier

Les produits financiers concernent les intérêts perçus sur des comptes courants avec des sociétés non consolidées et sur des excédents temporaires de trésorerie. Les charges financières concernent les intérêts sur emprunts à long et à court terme ainsi que les frais de banque et autres coûts financiers.

En KUSD	2015	2014*
Produits financiers	85	162
Charges financières	- 824	- 851
Différences de change	- 857	2 731
Résultat financier instruments dérivés	919	-2 742
Résultat financier	- 677	- 700

23. Paiement fondé sur des actions

Année d'attribution	Nombre d'options attribuées	Nombre d'options exercées	Nombre d'options échues	Solde	Prix d'exercice (en EUR)	Période d'exercice
2011	22 000			22 000	56,99	1/1/2015 - 31/12/2021
2012	20 000			20 000	59,14	1/1/2016 - 31/12/2022
2013	20 000			20 000	55,50	1/1/2017 - 31/12/2023
2014	20 000			20 000	54,71	1/1/2018 - 31/12/2024
2015	20 000			20 000	49,15	1/1/2019 - 31/12/2025
Solde	102 000	0	0	102 000		

Le plan d'options de *SIPEF*, approuvé en novembre 2011, vise à la motivation à long terme des membres du comité exécutif et des directeurs généraux des filiales à l'étranger, dont les activités sont essentielles au succès du groupe. Les options donnent droit à l'acquisition du nombre équivalent d'actions *SIPEF*.

Le comité de rémunération est chargé du suivi de ce plan et de la sélection des bénéficiaires. Les options sont offertes gratuitement et ont une durée de 10 ans.

La norme IFRS 2 a été appliquée aux options. La juste valeur au 31 décembre 2015 des options accordées s'élève à KUSD 1 577 et est calculée à l'aide du modèle Black & Scholes, dont les critères principaux sont:

Année d'attribution	Cours de bourse (en EUR)	Rendement en dividende	Volatilité	Taux d'intérêt	Durée estimée	Valeur Black & Scholes (en EUR)
2011	58,00	2,50%	38,29	3,59%	5,00	18,37
2012	58,50	2,50%	37,55	0,90%	5,00	15,07
2013	57,70	2,50%	29,69	1,36%	5,00	12,72
2014	47,68	2,50%	24,83	0,15%	5,00	5,34
2015	52,77	2,50%	22,29	0,07%	5,00	8,03

En 2015, 20 000 nouvelles options ont été attribuées aux prix d'exercice de EUR 49,15 par action. La juste valeur a été fixée à KUSD 175 et est prise en résultats sur la période 'vesting' de 3 ans (2016-2018).

Afin de couvrir les obligations d'options actuelles *SIPEF* détient un total de 100 000 actions propres en portefeuille.

Notes relatives aux états financiers consolidés

	Nombre d'actions	Prix d'achat moyen (en EUR)	Valeur d'achat total (En KEUR)	Valeur d'achat total (En KUSD)
Solde d'ouverture 31/12/2014	62 000	56,35	3 494	4 776
Achat d'actions propres	38 000	48,16	1 830	2 041
Vente d'actions propres				
Solde de clôture 31/12/2015	100 000	53,24	5 324	6 817

L'assemblée générale extraordinaire du 11 février 2015 a accordé l'autorisation au conseil d'administration d'acquérir, si considéré nécessaire, des actions propres de *SIPEF* pour une période de 5 ans à compter de la publication de cette décision.

24. Impôts sur les résultats

L'état de rapprochement entre la charge d'impôt et les taux d'imposition applicables localement est présenté comme suit:

En KUSD	2015	2014*
Bénéfice avant impôts	21 315	60 119
Impôts aux taux applicables localement	-5 666	-16 750
Taux d'imposition moyen applicable	26,58%	27,86%
Différences permanentes	1 359	-1 083
Remeasurement**		-1 568
Impôts différés sur les pertes reportées du passé	-1 102	3 256
Impôts différés sur actifs non courants résultant de fluctuations des taux de change	- 929	-4 116
Charge d'impôt	-6 338	-20 261
Taux d'imposition effectif moyen	29,73%	33,70%

** Pour un résumé de l'impact global du remeasurement, nous nous référons à la note 21.

Nous avons reçu des autorités fiscales indonésiennes l'approbation formelle, qu'à partir de l'exercice 2014, nos filiales indonésiennes sont autorisées à déposer leur déclaration d'impôt en USD. De la part des autorités fiscales de Papouasie-Nouvelle-Guinée, nous avons obtenu la permission de faire notre déclaration d'impôt sur la base des comptes en USD à partir de 2015.

En conséquence, les impôts différés liés aux variations de taux de change ont réduit fortement et ils ne concernent que *Sipef NV* et *Jabelmalux SA* en 2015. Pour *Sipef NV* nous avons aussi reçu une telle approbation à partir de l'exercice 2016, alors que nous cherchons également un accord pour *Jabelmalux SA*.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés par entité fiscale ce qui donne les actifs et les passifs d'impôts différés suivants:

En KUSD	2015	2014*
Actifs d'impôts différés	16 465	14 832
Passifs d'impôts différés	-30 363	-29 555
Impôts différés nets	-13 898	-14 723

Les mouvements dans les impôts différés (actifs - passifs) sont détaillés comme suit:

En KUSD	2015	2014*
Solde d'ouverture	-14 723	-4 731
Variation (- charge) / (+ produit) via le compte de résultats	697	-10 228
Impact fiscal de IAS 19R dans le résultat global	144	255
Reclassification de passifs liés aux actifs destinés à la vente		
Autres	- 16	- 19
Solde de clôture	-13 898	-14 723

Les impôts différés résultent de:

En KUSD	2015	2014*
Addition/(utilisation) de pertes fiscales reportées	1 662	13 728
Naissance ou reprise des différences temporelles - actifs non courants	30	-19 167
Naissance ou reprise des différences temporelles - provision retraite	- 106	103
Naissance ou reprise des différences temporelles - évaluation des stocks	214	1 594
Naissance ou reprise des différences temporelles - autres	-1 103	-6 486
Total	697	-10 228

L'addition des pertes fiscales reportées concerne principalement l' inclusion des pertes passées de *PT Citra Sawit Mandiri* et des pertes de l'année de *Hargy Oil Palms Ltd.*, pour lesquelles il est désormais probable que suffisamment de profits fiscaux seront disponibles dans le future proche pour pouvoir récupérer les pertes reportées.

Le total des actifs d'impôts différés n'est pas comptabilisé intégralement dans le bilan. La répartition suivante peut être faite selon les impôts différés totaux comptabilisés ou non comptabilisés:

En KUSD	2015		
	Total	Non repris	Repris
Autres actifs non courants	-35 781		-35 781
Stocks	-2 519		-2 519
Provision retraite	2 505		2 505
Pertes fiscales	32 047	5 043	27 004
Autres	-5 107		-5 107
Total	-8 855	5 043	-13 898

La plupart des actifs d'impôts différés non comptabilisés à la fin de 2015 se trouvent au sein des sociétés du groupe *UMW* (KUSD 2 537) et au sein de *Jabelmalux SA* (KUSD 1 516). Pour le groupe *UMW*, la cause principale de l'incertitude est la transférabilité limitée dans le temps (max 5 ans). La mise en place et les ajustements des impôts différés pour les pertes fiscales sont faits sur base des plans à long terme les plus récents.

Notes relatives aux états financiers consolidés

Les pertes fiscales totales (comptabilisées et non comptabilisées) ont l'échéance suivante:

En KUSD	2015		
	Total	Non repris	Repris
1 an	6 839	6 801	38
2 ans	9 900	776	9 124
3 ans	13 233	6 205	7 028
4 ans	5 696	303	5 393
5 ans	7 564	294	7 270
Illimité	69 168	5 188	63 980
Total	112 400	19 567	92 833

L'impôt net à payer se rapporte principalement à des impôts dûs en Indonésie.

En KUSD	2015	2014*
Impôts à recevoir	5 224	6 751
Impôts à payer	- 229	-5 190
Impôts à payer nets	4 995	1 561

En KUSD	2015	2014*
Impôts à payer nets au début de la période	1 561	-6 923
Impôts à payer	-7 035	-10 032
Impôts payés	10 469	18 516
Impôts à payer nets à la fin de la période	4 995	1 561

Les impôts payés comme indiqués dans le tableau des flux de trésorerie sont composés des éléments suivants:

En KUSD	2015	2014*
Charge d'impôt	-6 338	-20 261
Impôts différés	- 697	10 228
Impôts exigibles	-7 035	-10 033
Variation des impôts payés par versement anticipé	1 527	-1 416
Variation des impôts à payer	-4 961	-7 068
Impôts payés	-10 469	-18 517

* Les chiffres comparatifs de 2014 ont été retraités à cause des amendements à IAS 16 et IAS 41 : Immobilisations corporelles et actifs biologiques - plantes productrices.

25. Participations dans des entreprises associées et coentreprises

Le groupe SIPEF détient les pourcentages de contrôle et d'intérêts suivants dans les entreprises associées et coentreprises:

Société	Siège	% de contrôle	% d'intérêts
PT Agro Muko	Jakarta / Indonésie	47,29	44,93
Verdant Bioscience Singapore PTE LTD	Singapour / République de Singapour	38,00	38,00
PT Timbang Deli Indonesia	Medan / Indonésie	38,00	36,10
B.D.M. NV	Anvers / Belgique	50,00	50,00
Asco NV	Anvers / Belgique	50,00	50,00

Les participations dans les entreprises associées et coentreprises se basent sur 2 secteurs :

1. L'agriculture tropicale - *PT Agro Muko*, *PT Timbang Deli* et *Verdant Bioscience Singapore PTE LTD*
2. La branche assurances - *B.D.M. NV* et *ASCO NV*

Le groupe détient une participation de 44,93 % dans *PT Agro Muko*, une entreprise située sur l'île de Sumatra en Indonésie. *PT Agro Muko* a des activités à la fois dans le secteur de l'huile de palme et du caoutchouc. *PT Agro Muko* est une entreprise privée qui n'est pas cotée sur le marché boursier. En accord avec la norme IFRS 11, *PT Agro Muko* est classée comme une coentreprise et est donc comptabilisée selon la méthode de mise en équivalence.

Verdant Bioscience Singapore PTE LTD (VBS) est une nouvelle entreprise située à Singapour. À compter du 1er janvier 2014, le groupe détient une participation de 38 % dans VBS. Cette société est une collaboration entre Ultra Oleom PTE Ltd (52 %), *Sipef NV* (38 %) et *Biosing PTE* (10 %) et a pour but de faire de la recherche et du développement sur des graines à rendement élevé en vue de les commercialiser.

Le groupe détient une participation de 36,10 % dans *PT Timbang Deli*, une entreprise située sur l'île de Sumatra en Indonésie. *PT Timbang Deli* est active dans la culture du caoutchouc. Suite au «Share Swap Agreement» conclu avec *Verdant Bioscience Singapore PTE LTD*, le groupe SIPEF a apporté 95% des actions totales de *PT Timbang Deli* dans *Verdant Bioscience Singapore PTE LTD*.

Le groupe détient une participation de 50 % dans le groupe d'assurances *BDM NV* et *ASCO NV*, qui se concentrent sur les assurances maritimes et industrielles. *B.D.M. NV* est un agent d'assurance pour *ASCO NV*, ainsi que pour plusieurs grandes compagnies d'assurance internationales, et offre une couverture des risques sur certains marchés de niche. Autre participation de 50 % dans *B.D.M. NV* et *ASCO NV* est détenue par le groupe Ackermans & Van Haaren.

Le poste total de l'actif «Participations dans des entreprises associées et coentreprises» peut être résumé comme suit:

En KUSD	2015	2014*
PT Agro Muko	38 323	38 971
Verdant Bioscience Singapore PTE LTD	7 350	7 867
PT Timbang Deli Indonesia	2 335	2 412
Assurances (B.D.M. NV et ASCO NV)	8 596	9 585
Total	56 604	58 835

Le poste total «Quote-part dans le résultat des entreprises associées» peut être résumé comme suit:

En KUSD	2015	2014*
PT Agro Muko	6 526	12 812
Verdant Bioscience Singapore PTE LTD	- 517	- 569
PT Timbang Deli Indonesia	- 70	- 171
Assurances (B.D.M. NV et ASCO NV)	176	514
Résultat total	6 115	12 586

Vu le relativement faible impact de la branche d'assurance, les états financiers agrégés ne sont pas présentés séparément.

Notes relatives aux états financiers consolidés

L'agriculture tropicale

Les entreprises associées et coentreprises dans l'agriculture tropicale consistent en:

- a) Le coentreprise *PT Agro Muko*
 b) Les entreprises associées *PT Timbang Deli* et *Verdant Bioscience Singapore PTE LTD*.

Ci-dessous nous présentons les états financiers des entreprises associées et coentreprises. Ces états financiers sont préparés en conformité avec IFRS et sont établis avant éliminations inter-groupe et hors goodwill.

En KUSD	PT Agro Muko		Verdant Bioscience Singapore		PT Timbang Deli	
	2015	2014*	2015	2014*	2015	2014*
Actifs biologiques	33 411	30 757			4 152	4 166
Autres actifs non courants	29 541	27 979	23 625	23 602	2 942	1 037
Actifs courants	15 390	21 118	5 159	5 063	944	849
Trésorerie et équivalents de trésorerie	8 272	11 466	72	104	882	650
Total des actifs	86 614	91 320	28 856	28 769	8 920	6 702
Passifs non courants	5 882	6 558			1 178	1 161
Passifs financiers > 1 an.						
Passifs courants	6 404	9 064	3 441	1 993	3 509	1 095
Passifs financiers < 1 an						
Capitaux propres	74 328	75 698	25 415	26 776	4 233	4 446
Total des capitaux propres et des passifs	86 614	91 320	28 856	28 769	8 920	6 702

Ci-dessous nous présentons les états financiers des entreprises associées et coentreprises. Ces états financiers sont préparés en conformité avec IFRS et sont établis avant éliminations inter-groupe.

En KUSD	PT Agro Muko		Verdant Bioscience Singapore		PT Timbang Deli	
	2015	2014*	2015	2014*	2015	2014*
% dans la consolidation	47,29%	47,29%	38,00%	38,00%	36,10%	36,10%
Chiffre d'affaires	50 544	69 480			2 300	2 717
Amortissements	4 350	4 855	3		165	120
Revenus d'intérêts	27	105			4	6
Charges d'intérêts			7			
Résultat net	13 799	27 091	-1 360	-1 498	- 194	319
Quote-part dans la consolidation	6 526	12 812	- 517	- 569	- 70	115
Résultat extraordinaire - écarts de conversion historiques après perte de contrôle						- 286
Détenteurs des capitaux propres de la société mère	6 200	12 171	- 517	- 569	- 70	- 171
Intérêts non contrôlant	326	641				
Total	6 526	12 812	- 517	- 569	- 70	- 171

Réconciliation des entreprises associées et coentreprises

Les tableaux ci-dessous sont établis sur base des chiffres IFRS, comme inclus dans la consolidation, en accord avec les méthodes comptables du groupe *SIPEF* (IFRS), avant l'allocation de goodwill.

Réconciliation agriculture tropicale

En KUSD	PT Agro Muko		Verdant Bioscience Singapore		PT Timbang Deli	
	2015	2014*	2015	2014*	2015	2014*
Capitaux propres sans goodwill	74 328	75 698	25 415	26 776	4 233	4 446
Quote-part du groupe	35 152	35 800	9 657	10 174	1 528	1 605
Goodwill	3 171	3 171			807	807
Élimination des capitaux propres PT Timbang Deli			-2 307	-2 307		
Total	38 323	38 971	7 350	7 867	2 335	2 412

Réconciliation assurances

En KUSD	Assurances	
	2015	2014*
Capitaux propres sans goodwill	17 192	19 170
Total quote-part du groupe	8 596	9 585

Dividendes perçus d'entreprises associées et coentreprises

Pendant l'année, les dividendes suivants ont été perçus:

En KUSD	2015	2014*
PT Agro Muko	7 094	11 823
B.D.M. NV	221	264
Total	7 315	12 087

* Les chiffres comparatifs de 2014 ont été retraités à cause des amendements à IAS 16 et IAS 41 : Immobilisations corporelles et actifs biologiques - plantes productrices.

Il n'y a aucune restriction aux transferts de fonds.

26. Variation fonds de roulement

Le flux de trésorerie des activités opérationnelles a diminué moins fortement que le bénéfice opérationnel avant impôts (KUSD -30 709 contre KUSD -38 804). Cette différence doit être attribuée à la forte augmentation des amortissements à partir de 2015 (KUSD +6 638), liée principalement à la mise en service de deux usines d'extraction d'huile de palme, et aux amortissements qui en résultent.

La variation du fonds de roulement (KUSD -8 062) est liée avant tout à une modification structurelle dans l'utilisation de ce fonds de roulement suite à la révision des modalités d'exportation en Indonésie, laquelle oblige le groupe, depuis le deuxième trimestre 2015, à payer immédiatement chaque exportation à nos fournisseurs au moyen de crédits documentaires.

27. Instruments financiers

Les activités courantes exposent le groupe à divers risques, parmi lesquels l'évolution du prix des produits de base, les taux de change, les taux d'intérêt et les risques de crédit et de liquidités. Afin d'atténuer l'impact des fluctuations des taux de change et des taux d'intérêt, le groupe recourt dans une mesure limitée à des instruments financiers dérivés.

Notes relatives aux états financiers consolidés

Evolution du prix des produits de base

Risque structurel

Le groupe *SIPEF* est exposé à des risques structurels liés aux prix des produits de base. Ces risques résultent principalement de l'impact des prix de l'huile de palme et de l'huile de palmiste et, dans une moindre mesure, du caoutchouc. Un changement du prix de l'huile de palme de USD 10 CIF par tonne a un impact d'environ KUSD 1 850 (sans tenir compte de l'impact sur l'actuelle taxe à l'exportation en Indonésie) sur le résultat après impôts.

Ce risque est considéré comme un risque courant.

Risque transactionnel

Le groupe est confronté à des risques transactionnels liés aux prix des produits vendus. Le risque transactionnel est celui de voir fluctuer le prix des matières premières achetées auprès des tiers entre le moment où le prix est fixé avec un client et celui où la transaction est réglée. Ce risque est considéré comme un risque courant.

Risque de change

La plupart des filiales utilisent l'USD comme devise fonctionnelle. Pour le groupe les risques liés aux devises sont de trois types distincts : structurels, transactionnels et de conversions:

Risque structurel

Les revenus du groupe *SIPEF* étant dans une large mesure exprimés en USD alors que tous les opérations se situent à l'extérieur de la zone USD (Indonésie, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Côte d'Ivoire et Europe), tout changement du taux de change entre l'USD et la monnaie locale a un impact significatif sur les résultats de la société. La majeure partie de ce risque structurel est considérée comme un risque courant.

Risque transactionnel

Le groupe est par ailleurs sujet à des risques transactionnels liés aux devises. Les taux de change peuvent en effet fluctuer entre le moment où le prix est fixé avec un client, un fournisseur ou un établissement financier et celui du règlement de la transaction. A l'exception d'une couverture naturelle, ces risques ne sont pas couverts étant donnée l'échéance limitée de la plupart des dettes et créances.

Les obligations en matière de pensions en Indonésie sont toutefois des dettes à long terme significatives qui sont payables entièrement en IDR. Une dévaluation ou réévaluation de 10% vis-à-vis de l'USD a un impact sur le compte de résultats comme suit:

En KUSD	IDR Dév 10%	Valeur comptable	IDR Rév 10%
Obligations en matière de pensions en Indonésie	11 293	12 422	13 802
Impact brut sur le compte de résultats	1 129		-1 380

Les obligations en matière de pensions en Indonésie consistent En KUSD 10 020 pour les sociétés consolidées suivant la méthode intégrale et En KUSD 2 402 pour les sociétés consolidées suivant la méthode de la mise en équivalence (*PT Agro Muko* et *PT Timbang Deli*).

En plus en date du 16 février 2016 le conseil d'administration a proposé le paiement de KEUR 5 371 (EUR 0,60 brut par action ordinaire). Dans le cadre de notre politique de liquidités et de devises, le risque du cours de change pour le paiement de ce dividende a été couvert en 3 tranches par la vente de KUSD 5 489 pour KEUR 5 014 (cours de change moyen de 0,9135).

- KUSD 5 489 (KEUR 5 014) avant la fin de l'année
- KUSD 0 (KEUR 0) après la fin de l'année

Analyse de sensibilité:

Au sujet de la couverture du dividende avant la fin de l'année, une dévaluation ou réévaluation de 10% de l'EUR vis-à-vis du USD au cours de clôture a un impact sur le compte de résultats comme suit:

En KUSD	EUR Dév 10%	Valeur nette comptable	EUR Rév 10%
Dividende	4 913	5 459	6 005
Impact brut sur le compte de résultats	- 546		546

Risque de conversion

Le groupe *SIPEF* est une entreprise internationale qui possède des entités dont les résultats ne sont pas exprimés en USD. Lorsque leurs résultats sont consolidés dans les états financiers du groupe, la conversion s'accompagne d'un risque de variation dans la valeur des devises locales par rapport à l'USD. Le groupe *SIPEF* ne se couvre pas contre ce risque (voir méthodes comptables). Etant donné qu'à partir du 1 janvier 2007 la devise fonctionnelle de la plupart des activités est similaire à la devise des comptes rendus, ce risque a en grande partie été limité.

Risque d'intérêt

L'exposition du groupe aux changements dans les taux d'intérêt concerne les obligations liées aux passifs financiers du groupe. Fin décembre 2015, les actifs/(passifs) financiers nets du groupe s'élevaient à KUSD -50 521 (2014: -24 617 KUSD) dont KUSD 69 649 dettes financières à court terme (2014: KUSD 52 276) et KUSD 19 128 nette trésorerie à court terme (2014: KUSD 27 659).

Il n'y a pas des emprunts ayant une échéance initiale à plus d'un an fin décembre 2015.

Vue que toutes les dettes à court terme sont à des taux d'intérêt variables, nous estimons qu'un changement de 0,5% sur le taux d'intérêt n'aura pas d'impact matériel.

Les moyens financiers disponibles sont placés sous forme de dépôts à court terme.

Risque de crédit

Le risque de crédit désigne le risque que l'une des parties ne s'acquitte pas de son obligation et entraîne de ce fait une perte financière pour l'autre partie. Ce risque de crédit peut être scindé en risque de crédit commercial ou financier. En ce qui concerne le risque de crédit commercial, la direction a élaboré une politique de crédit et l'exposition à ce risque de crédit est suivie de manière continue.

En pratique une distinction est faite entre:

En KUSD	2015	2014*
Créances émanantes de ventes d'huile de palme, caoutchouc et thé	22 237	22 897
Créances émanantes de ventes de bananes et de plantes	564	898
Total	22 801	23 795

Le risque de crédit de la première catégorie est toutefois limité étant donné que ces ventes sont payées pour la plupart immédiatement contre remise de documents de propriété. En plus il concerne un nombre limité de clients bien connus: par produit environ 90% des ventes sont réalisés par un maximum de 10 clients. Pour le huile de palme il y a 3 clients qui représentent chacun séparément plus de 30% des revenus totaux. Pour le caoutchouc et le thé il y a un client qui représente chaque fois plus de 30% des revenus totaux. Contrairement à la première catégorie, le risque de crédit des créances émanant des ventes de bananes et de plantes est plus important.

Notes relatives aux états financiers consolidés

Pour les deux catégories il existe un suivi hebdomadaire des soldes non-payés ainsi qu'une politique de sommation active. Des réductions de valeur sont reprises lorsqu'un encaissement entier ou partiel est devenu improbable. Les éléments qui sont pris en considération lors de cette appréciation sont principalement la durée du retard de paiement et la solvabilité du client. Les créances résultant des ventes de bananes et de plantes ont la structure d'échéance suivante:

En KUSD	2015	2014*
Non expirées	452	765
Expirées < 30 jours	32	89
Expirées entre 30 et 60 jours	79	
Expirées entre 60 et 90 jours	1	44
Total	564	898

En 2015 un total de KUSD 657 de réductions de valeur sur les créances était inclut dans le compte de résultats. Ces réductions de valeur se rapportent pour la plus grande partie à des créances sur les clients locaux relatives à des ventes de produits divers (matériels, ...) ainsi qu'à nos créances sur nos planteurs villageois en Papouasie-Nouvelle-Guinée.

Les réductions de valeur sur les créances en 2014 (KUSD 888) se rapportent à la réduction de valeur de la créance sur notre filiale *Sograci* suite à la liquidation de cette filiale.

Risque de liquidités

Une manque matériel et incessant de nos flux de trésorerie endommagerait notre solvabilité et la confiance des investisseurs et pourrait limiter le pouvoir du groupe d'attirer du capital.

Le flux de trésorerie opérationnel offre les moyens pour financer les passifs financiers et pour améliorer la valeur pour les actionnaires. Le groupe contrôle les risques de liquidités moyennant des estimations à court et à long terme des flux de trésorerie futurs. Le groupe *SIPEF* garde l'accès vers les marchés financiers moyennant des programmes de dettes à court et à long terme.

Le tableau ci-dessous présente les flux de trésorerie (non escomptés) conclus contractuellement émanants de dettes à la date du bilan:

2015 - En KUSD	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels	Moins d'un an	1-2 ans	2-3 ans	3-4 ans	Plus de 5 ans
Dettes commerciales et autres dettes < 1 an							
Dettes commerciales	11 675	-11 675	-11 675				
Acomptes reçus	285	- 285	- 285				
Passifs financiers < 1 an							
Partie à court terme des dettes > 1 an							
Dettes financières	69 649	-69 673	-69 673				
Instruments financiers dérivés	837	- 837	- 837				
Autres passifs courants							
Passifs courants	82 446	-82 470	-82 470	0	0	0	0

2014 - En KUSD	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels	Moins d'un an	1-2 ans	2-3 ans	3-4 ans	Plus de 5 ans
Dettes commerciales et autres dettes < 1 an							
Dettes commerciales	20 274	-20 274	-20 274				
Acomptes reçus	219	- 219	- 219				
Passifs financiers < 1 an							
Partie à court terme des dettes > 1 an							
Dettes financières	52 276	-52 284	-52 284				
Instruments financiers dérivés	1 756	-1 756	-1 756				
Autres passifs courants							
Passifs courants	74 525	-74 533	-74 533	0	0	0	0

Afin de limiter le risque de crédit financier, *SIPEF* a placé ses activités principales auprès d'un groupe limité de banques d'une haute solvabilité.

En 2015, comme pour les années précédentes, il n'y avait aucune transgression dans les conditions d'accords de crédits ni défaut dans les délais de paiement.

Instruments financiers évalués à la juste valeur dans l'état de la situation financière

Les juste valeurs des instruments financiers sont :

En KUSD	2015	2014
Opérations de change à terme	- 837	-1 756
Swaps de taux d'intérêt		
Juste valeur (+ = actif; - = passif)	- 837	-1 756

Conformément IFRS 13, les instruments financiers ont été regroupés en 3 niveaux en fonction de la visibilité de leur juste valeur :

- Les données de niveau 1 sont les prix cotés (non ajustés) sur les marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques et auxquels l'entité a accès à la date de l'évaluation ;
- Les données de niveau 2 sont des données autres que les prix cotés inclus dans le niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement soit indirectement ; et
- Les données de niveau 3 sont des données non observables pour l'actif ou le passif.

La juste valeur de la transaction de change à terme sur la base des cours de clôture du 31 décembre 2015 a été également ramené au niveau 2.

Le montant notionnel du contrat de change à terme se monte à KUSD 26 477.

Instruments financiers par catégorie

Le tableau ci-dessous représente les instruments financiers par catégorie à fin 2015 et 2014. La valeur comptable des actifs et passifs financiers approche la valeur réelle au vu de la nature des instruments financiers, sauf pour les actifs disponibles à la vente, lesquels sont comptabilisés à leur valeur de coût vu qu'il n'y a pas d'information fiable disponible.

Notes relatives aux états financiers consolidés

Les instruments financiers sont placés au niveau 2.

2015 - En KUSD	Actifs disponibles à la vente	Prêts et débiteurs	Instruments dérivés	Total valeur comptable
			(1)	
Actifs financiers				
Autres participations	3 822			3 822
Autres actifs financiers				0
Créances > 1 an				
Autres créances				0
Total actifs financiers non courants	3 822	0	0	3 822
Créances commerciales et autres créances				
Créances commerciales		22 801		22 801
Investissements				
Instruments financiers et placements				0
Trésorerie et équivalents de trésorerie		19 128		19 128
Instruments financiers dérivés				0
Total actifs financiers courants	0	41 929	0	41 929
Total actifs financiers	3 822	41 929	0	45 751

	Instruments dérivés	Autres passifs	Total valeur comptable
			(2)
Dettes commerciales et autres dettes > 1 an			0
Passifs financiers > 1 an (y compris les instruments dérivés)			0
Total passifs financiers non courants	0	0	0
Dettes commerciales et autres dettes < 1 an			
Dettes commerciales		11 675	11 675
Acomptes reçus		285	285
Passifs financiers < 1 an			
Partie à court terme des dettes > 1 an			0
Dettes financières		69 649	69 649
Instruments financiers dérivés	837		837
Total passifs financiers courants	837	81 609	82 446
Total passifs financiers	837	81 609	82 446

(1) sont considérés techniquement comme maintenus pour la vente sous IAS39

(2) contre prix de revient amorti

2014 - En KUSD	Actifs disponibles à la vente	Prêts et débiteurs	Instruments dérivés	Total valeur comptable
			(1)	
Actifs financiers				
Autres participations	3 822			3 822
Autres actifs financiers				0
Créances > 1 an				
Autres créances				0
Total actifs financiers non courants	3 822	0	0	3 822
Créances commerciales et autres créances				
Créances commerciales		23 795		23 795
Investissements				
Instruments financiers et placements		80		80
Trésorerie et équivalents de trésorerie		27 579		27 579
Instruments dérivés				0
Total actifs financiers courants	0	51 454	0	51 454
Total actifs financiers	3 822	51 454	0	55 276
			(2)	
Dettes commerciales et autres dettes > 1 an				0
Passifs financiers > 1 an				0
Total passifs financiers non courants		0	0	0
Dettes commerciales et autres dettes < 1 an				
Dettes commerciales			20 274	20 274
Acomptes reçus			219	219
Passifs financiers < 1 an				
Partie à court terme des dettes > 1 an				0
Dettes financières			52 276	52 276
Instruments financiers dérivés		1 756		1 756
Total passifs financiers courants		1 756	72 769	74 525
Total passifs financiers		1 756	72 769	74 525

(1) sont considérés techniquement comme maintenus pour la vente sous IAS 39

(2) contre prix de revient amorti

Notes relatives aux états financiers consolidés

La contribution au résultat net des instruments financiers par catégorie est présentée comme suit:

2015 - En KUSD	Actifs disponibles à la vente	Prêts et débiteurs	Trésorerie	Instruments dérivés	Coût amorti	Total
Chiffre d'affaires						0
Coûts commerciaux et administratifs						0
Autres produits/(charges) opérationnel(le)s						0
	0	0	0	0	0	0
Produits financiers		1	80			81
Charges financières		- 297	- 523			- 820
Dérivés maintenus à des fins commerciales				919		919
	0	- 296	- 443	919	0	180

2014 - En KUSD	Actifs disponibles à la vente	Prêts et débiteurs	Trésorerie	Instruments dérivés	Coût amorti	Total
Chiffre d'affaires						0
Coûts commerciaux et administratifs						0
Autres produits/(charges) opérationnel(le)s						0
	0	0	0	0	0	0
Produits financiers		1	180			181
Charges financières		- 421	- 449			- 870
Dérivés maintenus à des fins commerciales				-2 742		-2 742
	0	- 420	- 269	-2 742	0	-3 431

28. Contrats de location simple

Le groupe loue des espaces professionnels, du matériel industriel et des véhicules dans le cadre de contrats de location simple. Les paiements des loyers résultant de loyers minima non résiliables sont répartis selon l'échéancier suivant:

En KUSD	2015	2014
1 an	298	341
2 ans	81	134
3 ans	29	90
4 ans	2	32
5 ans		3
	410	600

Dans le courant de l'année le groupe a comptabilisé des charges à concurrence de KUSD 327 (2014: KUSD 380).

29. Contrats de location-financement

Les contrats de location-financement en cours ont été supprimés en 2010 dans le cadre d'une poursuite de la restructuration du financement au sein du groupe.

30. Droits et engagements hors bilan

Garanties

En 2015, aucune garantie n'a été constituée par des tiers pour le compte de la société et pour le compte des filiales.

Divers droits et engagements représentent des options d'achat (KUSD -99) et des options de vente (KUSD 65) sur les actifs du secteur de l'assurance.

Litiges importants en cours

Néant

Ventes à terme

Les obligations des livraisons de marchandises (produits palmiers, caoutchouc, thé et bananes et horticulture) après la fin de l'année cadrent dans le délai de vente normal d'environ 3 mois avant la date de livraison effective. De ce fait elles ne sont pas considérées comme des ventes à terme.

Notes relatives aux états financiers consolidés

31. Information relative aux parties liées

Transactions avec les administrateurs et les membres du comité exécutif

Les principaux dirigeants sont constitués par le conseil d'administration et le comité exécutif du groupe. Le tableau ci-dessous présente leurs rémunérations:

En KUSD	2015	2014
Rémunérations des administrateurs		
Rémunération fixe	294	293
Avantages du personnel à court terme	2 103	2 124
Rémunération de démission		
Options sur actions	97	101
Assurance groupe	507	556
Bénéfice en nature (voiture de société +GSM)	44	90
Total	3 045	3 164

Les montants sont payés en EUR. Le montant payé en 2015 s'élève à KEUR 2 758 (2014: KEUR 2 394). L'augmentation est principalement due à des rémunérations augmentées pour les membres du conseil d'administration, une augmentation de rémunération accordée aux membres du comité exécutif en une augmentation de la rémunération variable distribué en 2015 en comparaison avec 2014.

A partir de l'exercice 2007 des rémunérations fixes sont payées aux membres du conseil d'administration, du comité d'audit et du comité de rémunération.

Dans le cadre des informations à fournir sur les parties liées les relations ne sont pas significatives, à l'exception du contrat de location existant depuis 1985 entre Cabra NV et SIPEF concernant les bureaux et les parkings annexes à Kasteel Calesberg à Schoten. Le prix de location annuel indexé s'élève à KUSD 177 (KEUR 160) et un montant de KUSD 71 (KEUR 64) est également facturé pour la participation dans les frais d'entretien des bâtiments, des parkings et du parc.

De plus amples informations sur les relations entre SIPEF et les membres du comité exécutif et du conseil d'administration sont reprises dans la section «Déclaration en matière de gouvernance d'entreprise» de ce rapport annuel.

Autres transactions avec des parties liées

Les transactions avec des sociétés apparentées concernent essentiellement des transactions commerciales et sont négociées selon le principe «at arm's length». Les recettes et dépenses liées à ces transactions sont négligeables pour les états financiers consolidés dans leur ensemble.

Transactions avec des sociétés consolidées

Les soldes, les transactions et les profits entre le groupe et les entreprises associées sont éliminés dans la consolidation et ne sont pas inclus dans cette note. Les transactions entre le groupe et les coentreprises (notamment PT Agro Muko) sont illustré ci-dessous.

Le tableau ci-dessous présente les totaux des transactions qui ont eu lieu pendant l'année entre le groupe et les coentreprises PT Agro Muko, PT Timbang Deli et Verdant Bioscience Singapore PTE LTD à 100%:

En KUSD	PT Agro Muko	PT Timbang Deli	Verdant Bioscience Singapore
Total des ventes pendant l'année financière	1 460	371	
Total des achats pendant l'année financière	38 223	1 849	
Créance totale au 31 décembre 2015	2 729	2 256	1 566
Dettes totales au 31 décembre 2015	2 455	177	5 150

32. Résultat par action (de base et dilué)

Des activités poursuivies et abandonnées	2015	2014*
Résultat de base par action		
Le résultat de base par action - calcul (USD)	2,16	5,51
Le résultat de base par action se calcule comme suit:		
Numérateur: résultat net de l'exercice attribuable aux actionnaires ordinaires (KUSD)	19 226	48 967
Dénominateur: le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	8 880 661	8 889 740
Le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation se calcule comme suit:		
Nombre d'actions ordinaires en circulation au 1er janvier	8 889 740	8 889 740
Impact des actions émises / programme de rachat d'actions	- 9 079	
Le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au 31 décembre	8 880 661	8 889 740
Résultat dilué par action		
Le résultat dilué par action - calcul (USD)	2,16	5,51
Le résultat dilué par action se calcule comme suit:		
Numérateur: résultat net de l'exercice attribuable aux actionnaires ordinaires (KUSD)	19 226	48 967
Dénominateur: le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires dilué	8 880 661	8 890 552
Le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires dilué se calcule comme suit:		
Le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au 31 décembre	8 880 661	8 889 740
Effet des options sur actions sur l'émission		812
Le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires dilué en circulation au 31 décembre	8 880 661	8 890 552
Des activités poursuivies		
Résultat de base par action		
Le résultat de base par action - calcul (USD)	2,16	5,51
Le résultat de base par action se calcule comme suit:		
Numérateur: résultat net de l'exercice attribuable aux actionnaires ordinaires (KUSD)	19 226	48 967
Dénominateur: le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	8 880 661	8 889 740
Le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation se calcule comme suit:		
Nombre d'actions ordinaires en circulation au 1er janvier	8 889 740	8 889 740
Impact des actions émises / programme de rachat d'actions	- 9 079	
Le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au 31 décembre	8 880 661	8 889 740
Résultat dilué par action		
Le résultat dilué par action - calcul (USD)	2,16	5,51
Le résultat dilué par action se calcule comme suit:		
Numérateur: résultat net de l'exercice attribuable aux actionnaires ordinaires (KUSD)	19 226	48 967
Dénominateur: le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires dilué	8 880 661	8 890 552
Le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires dilué se calcule comme suit:		
Le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au 31 décembre	8 880 661	8 889 740
Effet des options sur actions sur l'émission		812
Le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires dilué en circulation au 31 décembre	8 880 661	8 890 552

* Les chiffres comparatifs de 2014 ont été retraités à cause des amendements à IAS 16 et IAS 41 : Immobilisations corporelles et actifs biologiques - plantes productrices.

Notes relatives aux états financiers consolidés

33. Retraitement IAS 41 revised

En novembre 2015 les amendements à IAS16 et IAS41 Immobilisation corporelles et actifs biologiques – Plantes productrices ont été adoptés par l'UE pour la période annuelle ouverture à compter du 1er janvier 2016. Suite à ces amendements les «plantes productrices» sont de nouveau comptabilisées à leur coût historique à la place de leur juste valeur.

SIPEF a choisi d'appliquer de façon anticipée ces amendements pour la période à compter du 1er janvier 2015. Par conséquent, les états financiers consolidés des périodes comparatives antérieures ont été retraités.

SIPEF a choisi de ne pas évaluer le produit agricole en croissance de l'huile de palme, du caoutchouc et du thé à sa juste valeur diminuée des frais estimés au moment de la vente en accord avec l'IAS 41.10c. Notre opinion est que tous les paramètres (productions futures, détermination du début de cycle de vie du produit, allocation des coûts,...) utilisés dans toute méthode d'évaluation de la juste valeur sont manifestement reconnus non fiables. Par conséquent toute autre méthode d'évaluation de la juste valeur est aussi manifestement reconnue non fiable.

Le produit agricole en croissance de l'huile de palm, du caoutchouc et du thé est donc évalué à sa juste valeur au moment de la récolte en accord avec l'IAS 41.32.

Ci-dessous nous résumons l'effet du retraitement sur le compte de résultats, les capitaux propres, les actifs nets et la trésorerie.

Impact sur le compte de résultats consolidé:

En KUSD (résumé)	2014		
	IAS 41	IAS 41R	Différence
Chiffre d'affaires	285 899	285 899	0
Coût des ventes	- 201 485	- 206 996	- 5 511
Bénéfice brut	84 414	78 903	- 5 511
Variation actifs biologiques	29 937		- 29 937
Coûts de plantation (nets)	- 22 308		22 308
Coûts commerciaux et administratifs	- 25 447	- 25 447	0
Autres produits/(charges) opérationnel(le)s	4 798	7 363	2 565
Résultat opérationnel	71 394	60 819	- 10 575
Produits financiers	181	181	0
Charges financières	- 870	- 870	0
Différences de changes	- 11	- 11	0
Résultat financier	- 700	- 700	0
Bénéfice avant impôts	70 694	60 119	- 10 575
Charge d'impôts	- 22 644	- 20 262	2 382
Bénéfice après impôts	48 050	39 857	- 8 193
Quote-part dans le résultat des entreprises associées et coentreprises	12 124	12 586	462
Résultat des activités poursuivies	60 174	52 443	- 7 731
Bénéfice de la période	60 174	52 443	- 7 731
- Intérêts non contrôlant	3 906	3 476	- 430
- Détenteurs des capitaux propres de la société mère	56 268	48 967	- 7 301

Impact sur l'actif/passif (augmentation/diminution de l'actif net)

En KUSD (résumé)	31 December 2014		
	IAS 41	IAS 41R	Différence
Bilan			
Immobilisations incorporelles et corporelles	238 541	238 541	0
Actifs biologiques	328 859	149 459	- 179 400
Participations dans des entreprises associées et coentreprises	73 557	58 835	- 14 722
Actifs financiers	3 822	3 822	0
Actifs d'impôt différé	3 013	14 832	11 819
Total actifs non-courants	647 792	465 489	- 182 303
Stocks	26 498	26 498	0
Créances	41 948	41 948	0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	27 659	27 659	0
Autres actifs courants	1 839	1 839	0
Actifs détenus en vue de la vente	8 845	7 950	- 895
Total actifs courants	106 789	105 894	- 895
Total actifs	754 581	571 383	- 183 198
Provisions	1 479	1 479	0
Passifs d'impôt différé	62 820	29 555	- 33 265
Obligations en matière de pensions	10 412	10 412	0
Dettes commerciales	40 188	40 188	0
Passifs financiers < 1 an	54 032	54 032	0
Autres passifs courants	1 869	1 869	0
Passifs liés aux actifs détenus en vue de la vente	428	428	0
Total passifs	171 228	137 963	- 33 265
(Net - impact sur les) capitaux propres:			
Attribuable aux:			
- Intérêts non contrôlant	35 838	22 474	- 13 364
- Détenteurs des capitaux propres de la société mère	547 515	410 946	- 136 569

Notes relatives aux états financiers consolidés

Impact sûr le flux de trésorerie

En KUSD (résumé)	31 Décembre 2014		
	IAS 41	IAS 41R	Différence
Flux de trésorerie			
Bénéfice avant impôts	70 694	60 119	- 10 575
Ajustements pour:			
Amortissements	15 977	21 488	5 511
Variation de provisions	- 1 366	- 1 366	0
Options des actions	424	424	0
Variation de juste valeur des actifs biologiques	- 7 629		7 629
Autres résultats sans incidence sur la trésorerie	- 939	- 1 659	- 720
Instruments financiers dérivés	2 742	2 742	0
Charges et produits financiers	445	445	0
Moins-values sur créances	888	888	0
Plus-values sur participations			0
Résultat sur cessions d'immobilisations corporelles	1 149	1 149	0
Résultat sur cessions d'actifs financiers	- 1 786	- 3 631	- 1 845
Flux de trésorerie des activités opérationnelles avant variation du fonds de roulement	80 599	80 599	0
Variation fonds de roulement	11 654	11 654	0
Impôts payés	- 18 516	- 18 516	0
Flux de trésorerie des activités opérationnelles après impôts	73 737	73 737	0
Investissements actifs corporelles et incorporelles	- 58 380	- 58 380	0
Investissements actifs financiers			0
Flux de trésorerie des activités opérationnelles disponible	15 357	15 357	0
Dividendes perçus d'entreprises associées	12 087	12 087	0
Vente d'actifs	- 180	- 180	0
Flux de trésorerie disponible	27 264	27 264	0
Charges et produits financiers	- 16 855	- 16 855	0
Variation nette des investissements, de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	10 409	10 409	0
Flux de trésorerie disponible net	27 256	27 256	0

34. Evénements postérieurs à la date de clôture

Le 15 février 2016, un contrat d'achat/vente a été signé, lequel finalise la vente de *Galley Reach Holdings* à environ la valeur comptable nette actuelle. Pour le reste, il ne s'est produit, depuis la clôture de l'exercice 2015, aucun fait marquant susceptible d'influencer notablement le développement du groupe.

35. Développements récents

A notre connaissance, il n'y a pas eu de circonstances ou développements qui pourraient avoir une influence importante sur l'évolution future du groupe. Le conseil d'administration propose de distribuer un dividende brut d'EUR 0,60 par action payable le 6 juillet 2016, correspondant à un pay-out de 30,84% du bénéfice, part du groupe, et en ligne avec le 'pay-out ratio' des années précédentes.

36. Prestations fournies par l'auditeur et honoraires afférents

L'auditeur du groupe *SIPEF* est Deloitte Réviseurs d'Entreprises SC s.f.d. SCRL représenté par Dirk Cleymans. Les honoraires pour le rapport annuel de la *SIPEF* sont approuvés par l'assemblée générale après contrôle et approbation par le comité d'audit et par le conseil d'administration. Ces honoraires représentent un montant de KUSD 105 (contre KUSD 111 l'année passée).

Pour le groupe entier Deloitte a fourni en 2015 des prestations pour KUSD 477 (contre KUSD 610 l'année passée), dont KUSD 71 (2014: KUSD 141) pour des services non audit.

Sipef NV

Rapport du commissaire à l'assemblée générale sur les états financiers consolidés clôturés le 31 décembre 2015

Aux actionnaires

Conformément aux dispositions légales, nous vous faisons rapport dans le cadre de notre mandat de commissaire. Ce rapport inclut notre rapport sur les états financiers consolidés, ainsi que notre rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires. Ces états financiers consolidés comprennent le bilan consolidé clôturé le 31 décembre 2015, le compte de résultats consolidé, l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie consolidé pour l'exercice clôturé à cette date, ainsi que le résumé des principales méthodes comptables et les autres notes explicatives.

Rapport sur les états financiers consolidés - Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle des états financiers consolidés de Sipef NV (la « société ») et de ses filiales (conjointement le « groupe »), établis en conformité avec les normes internationales d'information financière (International Financial Reporting Standards - IFRS) telles qu'adoptées par l'Union européenne et les dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique. Le total de l'actif mentionné dans le bilan consolidé s'élève à 577.108 (000) USD et le bénéfice consolidé (part du groupe) de l'exercice s'élève à 19.226 (000) USD.

Responsabilité du conseil d'administration relative à l'établissement des états financiers consolidés

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement d'états financiers consolidés donnant une image fidèle conformément aux normes internationales d'information financière telles qu'adoptées par l'Union européenne et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique, ainsi que de la mise en place du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement d'états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilité du commissaire

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (International Standards on Auditing - ISA). Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux exigences déontologiques ainsi que de planifier et de réaliser l'audit en vue d'obtenir une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants repris et les informations fournies dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures mises en œuvre, y compris l'évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, relève du jugement du commissaire. En procédant à cette évaluation des risques, le commissaire prend en compte le contrôle interne du groupe relatif à l'établissement d'états financiers consolidés donnant une image fidèle, cela afin de définir des procédures d'audit appropriées selon les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe. Un audit consiste également à apprécier le caractère approprié des méthodes comptables retenues, le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le conseil d'administration, et la présentation d'ensemble des états financiers consolidés. Nous avons obtenu des préposés du groupe et du conseil d'administration les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sans réserve

A notre avis, les états financiers consolidés de Sipef NV donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du groupe au 31 décembre 2015, ainsi que de ses résultats et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clôturé à cette date, conformément aux normes internationales d'information financière telles qu'adoptées par l'Union européenne et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.

Paragraphe d'observation

Sans remettre en cause l'opinion sans réserve exprimée ci-dessus, nous attirons l'attention sur note 9. Actifs biologiques aux états financiers consolidés concernant le fait que la direction a conclu que la juste valeur des produits agricoles croissant sur une plante productrice (actifs biologiques dans le champ d'application de IAS 41) n'est pas déterminable de façon fiable. Dès lors les produits agricoles ne sont valorisés comme actif qu'au moment de la récolte. Les principaux actifs biologiques sont des plantes productrices qui sont dans le champ d'application de IAS 16 à partir de 2015, suite à l'application anticipée des modifications à IAS16 et IAS41 relatives aux plantes productrices.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement et du contenu du rapport de gestion sur les états financiers consolidés.

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme belge complémentaire aux normes internationales d'audit applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans tous les aspects significatifs, le respect de certaines obligations légales et réglementaires. Sur cette base, nous faisons la déclaration complémentaire suivante qui n'est pas de nature à modifier la portée de notre opinion sur les états financiers consolidés:

- Le rapport de gestion sur les états financiers consolidés traite des informations requises par la loi, concorde avec les états financiers consolidés et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous avons eu connaissance dans le cadre de notre mandat.

Anvers, le 8 avril 2016

Le commissaire



DELOITTE Réviseurs d'Entreprises
SC s.f.d. SCRL
Représentée par Dirk Cleymans

Comptes annuels abrégés de la société mère

Les comptes annuels de *SIPEF* sont présentés ci-après dans un format résumé. Conformément au Code des Sociétés, les comptes annuels de *SIPEF*, ainsi que le rapport annuel et le rapport du commissaire, seront déposés à la Banque Nationale de Belgique. Ces documents sont également disponibles sur demande à:

SIPEF, Calesbergdreef 5, B-2900 Schoten.

Seuls les comptes annuels consolidés évoqués dans les pages précédentes représentent de manière complète et fidèle la situation et la performance financière du groupe *SIPEF*.

Le rapport du commissaire ne comporte aucune réserve et déclare que les comptes annuels de *SIPEF NV* donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la société au 31 décembre 2015, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clôturé à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Bilan abrégé

(après affectations et prélèvements)

En KEUR	2015	2014
Actif		
Actifs immobilisés	241 886	219 167
Frais d'établissement	0	0
Immobilisations incorporelles	38	33
Immobilisations corporelles	431	213
Immobilisations financières	241 417	218 921
Actifs circulants	40 015	30 394
Créances à plus d'un an	0	0
Stocks et commandes en cours d'exécution	456	462
Créances à un an au plus	25 777	20 347
Placements de trésorerie	5 277	2 979
Valeurs disponibles	8 448	6 545
Comptes de régularisation	57	61
Total de l'actif	281 901	249 561
Passif		
Capitaux propres	118 469	127 253
Capital	34 768	34 768
Primes d'émission	16 285	16 285
Réserves	9 314	7 484
Profit/ (perte) reporté	58 102	68 716
Provisions et impôts différés	53	64
Provision pour risques et charges	53	64
Dettes	163 379	122 244
Dettes à plus d'un an	69 162	38 280
Dettes à un an au plus	93 827	83 660
Comptes de régularisation	390	304
Total du passif	281 901	249 561

Compte de résultats abrégé

En KEUR	2015	2014
Ventes et prestations	187 310	200 597
Coût des ventes et des prestations	- 182 682	- 195 903
Résultats d'exploitation	4 628	4 694
Produits financiers	2 190	4 282
Charges financières	- 8 302	- 7 618
Résultats financiers	- 6 112	- 3 336
Résultat courant	- 1 484	1 358
Produits exceptionnels	0	260
Charges exceptionnelles	- 1 929	- 9 800
Résultats exceptionnels	- 1 929	- 9 540
Résultat de l'exercice avant impôts	- 3 413	- 8 182
Impôts sur le résultat	0	0
Résultat de l'exercice	- 3 413	- 8 182

Affectations et prélèvements

En KEUR	2015	2014
Profit/ (perte) à affecter	65 303	79 906
Profit/ (perte) de l'exercice à affecter	- 3 413	- 8 182
Profit/ (perte) reporté de l'exercice précédent	68 716	88 088
Affectations et prélèvements	65 303	79 906
Affectations à la réserve légale	0	0
Affectations aux autres réserves	1 830	0
Résultat à reporter	58 102	68 716
Dividende	5 371	11 190
Rémunération aux administrateurs	0	0

Paul Nellens

°1945 à Swansea – Grande Bretagne



Il s'est mis à l'aquarelle en 1998. Autodidacte, il a suivi des stages chez des aquarellistes comme Elsbeth Veerman, Sonja Craen, Roland Palmaerts, Wim Hertoghs, Marthe De Decker et Frank de Mulder.

Expositions

Atelier 48 en 1999-2000

Rotary Club Antwerpen-Park en 2000-2003-2004-2006

Beeldig Le Paige, Herentals en 2008

Arte Falco, Antwerpen en 2007

Huis Hellemans, Edegem en 2010

Sélectionné pour

- Papermill Aquarelwedstrijd en 2000
- Prix d'Aquarelle Lions Club Voorkempen en 2001-2002-2003-2004-2005-2006-2014
- Salon de l'Aquarelle AIB Mol/Antwerpen en 2002-2003-2004-2005-2007-2008-2010-2011-2012-2013-2015
- 11° Concours Euregio, pays de Herve en 2006
- Salon d'Aquarelle de Belgique, Namur en 2007
- Mostra Internazionale Dell'Acquarello, Cremona (Italy) en 2008/
- 7de Internationale Aquarelfestival, Antwerpen en 2010
- ECWS, Turku (Finland) en 2011
- Global Network of Watercolour Painters 2° Exhibition, Hamamatsu (Japan) en 2012
- ECWS, Cordoba (Spain) en 2014
- Accessible Art Fair Bruxelles en 2015
- Campuscrack Universiteit Antwerpen en 2015
- 19° Exposition Européenne d'Aquarelle, Avignon (France) en 2016

Prix et distinction

2005 Deuxième prix Lions Club Voorkempen

2006 Mention honorifique Lions Club Voorkempen

2014 Premier prix Lions Club Voorkempen

2015 Deuxième prix Campuscrack Universiteit Antwerpen

Presse

2007 Rapport Annuel SIPEF nv

2008 Retrospective Aquarel Instituut van België
"30 aquarelsalons"

2009 Magazine Palet, nr.344, Kees Van Aalst
"les aquarelles de Paul Nellens"

Depuis 2008, membre du noyau central de l'Institut d'Aquarelle de Belgique.



S I P E F

www.sipef.com